



# JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS

N° 362



## SOMMAIRE

- \* Avis d'appel à concurrence  
(Page 2)
- \* Procès Verbal d'ouverture  
(Page 65)
- \* Procès verbal d'attribution  
(Page 100)
- \* Avis d'attribution définitive  
(Page 103)
- \* Constitution de liste restreinte  
(Page 104)
- \* Autres  
(Page 110)



Parution du 03 mai 2024



REPUBLIQUE DU BENIN



Chers lecteurs,

C'est avec une immense fierté que je vous présente le nouveau visage du Journal des Marchés Publics, désormais en ligne, porteur d'une vision révolutionnaire dans la manière dont nous communiquons et partageons l'information. Notre engagement envers l'innovation ne se limite pas à la simple numérisation, mais s'étend à des améliorations tangibles pour vous, nos précieux lecteurs.

Désormais, bénéficiez d'une rapidité de publication accrue, avec des mises à jour deux fois par semaine, chaque lundi et jeudi. Cette fréquence accrue garantit une information constamment actualisée, vous tenant au courant des derniers développements dans le monde des marchés publics. Nous avons repensé le processus de soumission pour le rendre plus facile que jamais. Les récits sont désormais simples à soumettre, favorisant une participation plus large et diverse.

De plus, nous avons créé un espace dédié pour les autorités contractantes, simplifiant leur suivi des publications et renforçant la transparence dans le processus. Cette évolution vers une plateforme numérique n'est pas simplement un changement de support, mais une transformation complète de la façon dont nous vous servons l'information. Vos retours et suggestions sont essentiels, car nous aspirons à évoluer en tandem avec vos besoins.

Rejoignez-nous dans cette nouvelle ère de connectivité, de simplicité et d'efficacité. Ensemble, bâtissons un avenir où les marchés publics sont accessibles, dynamiques et éclairés.

Merci de faire partie de cette révolution.

Cordialement,

Mme ALI YERIMA CHERIFATOU

La Directrice Nationale de Contrôle des Marchés Publics



Rubrique

*Avis d'appel à concurrence*



## I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

**Projet : Aménagement du territoire et le renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique.**

**Objet du marché :** Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou

**Référence du marché :** PI\_DDLP\_85350

AVIS N° 62 004 -024/SE/CD/PRMP/DDLP/SP-PRMP

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le SIGMaP le 29 mars 2024.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des *fonds FADeC BRIC* afin de financer l'**aménagement du territoire et le renforcement de la résilience des populations face aux effets du changement climatique** et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché de *Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal et du plan communal de contingence de Djougou.*
3. Les prestations comprennent l'élaboration du schéma directeur d'aménagement communal et celle du plan communal de contingence de Djougou.  
Elles sont réparties en deux (02) lots à savoir :
  - ❖ Lot 1 : Sélection d'un cabinet chargé de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) ;
  - ❖ Lot 2 : Sélection d'un cabinet chargé de l'élaboration du Plan Communal de Contingence (PCC).

Un candidat peut soumissionner pour les deux (02) lots et il peut être attributaire de plus d'un (01) lot s'il répond séparément aux critères de sélection.

4. Le délai de réalisation de la mission est de :
  - ❖ Lot 1 : six (06) Hommes/mois
  - ❖ Lot 2 : six (06) Hommes/mois
5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites ci-dessus en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (*la nature des activités du cabinet en relation avec le domaine des prestations justifiée par son registre de commerce et/ou ses statuts ou tout document en tenant lieu, les preuves de l'expérience générale et de l'expérience spécifique du cabinet dans le domaine des prestations, la cohérence de l'organisation technique et managériale du cabinet, la liste du personnel professionnel à affecter à la mission preuve à l'appui*).

**BON A LANCER**  
DNCMP/ATA-DON

\*\*\*\*\*

AMI pour la Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou, PI\_DDLP\_85350.

Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas cinquante (50) pages pour chaque lot. Les intercalaires et la page de garde n'y sont pas inclus.

**NB : En cas du dépassement de ce nombre réglementaire de pages, les pages supplémentaires ne seront pas prises en compte dans l'analyse des dossiers.**

Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives sur chaque lot.

**NB :** Les dispositions de l'article 102 de la loi 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin, s'appliquent. Lorsqu'au moins une entité du groupement répond à un critère, cela équivaut pour toutes ses entités. Dans ce cas, le groupement devra être **SOLIDAIRE** (et non un groupement conjoint et non également un groupement solidaire et conjoint).

6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte : **NON APPLICABLE**.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de : **NON APPLICABLE**.

**NB :** L'évaluation sera conduite suivant la méthode de Sélection Fondée sur les qualifications du Consultant (SFqC). Ainsi, à l'issue de l'évaluation des dossiers de manifestations d'intérêt, le candidat qui présente le meilleur niveau de qualification et d'expérience en rapport avec la mission, est retenu et invité à soumettre ses propositions technique et financière, aux fins de négociations. En cas d'échec des négociations avec lui, le candidat classé 2<sup>ème</sup> sur la liste est invité aux négociations, puis ainsi de suite jusqu'à l'attribution provisoire de chaque lot du marché.

9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (5) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix jours (10) ouvrables la procédure en vue de compléter la liste restreinte. Mais, au cas où l'autorité contractante contacte directement d'autres cabinets ou firmes pour compléter la liste restreinte, les dossiers de ces derniers doivent être évalués conformément aux critères de présélection retenus : **NON APPLICABLE**.

**NB :** Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) plis sont reçus pour un lot, l'autorité contractante informe le ou les soumissionnaires et ouvre un nouveau délai de dix jours (10) ouvrables pour la prorogation puis en assure la publication. A l'issue de ce nouveau délai, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation procède aux opérations d'ouverture, quel que soit le nombre de plis reçus conformément à l'article 70 alinéa 6 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

❖ Lot I : Sélection d'un cabinet chargé de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC)

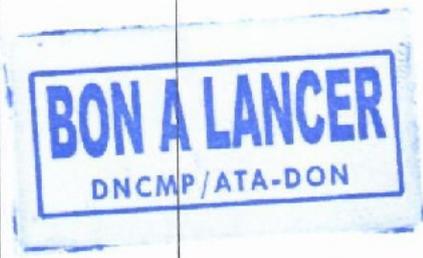
\*\*\*\*\*



AMI pour la Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou, PI\_DDLP\_85350.

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations ( <i>élaboration des documents de planification</i> ) ( <i>pour toute catégorie de cabinets/firmes</i> )	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = <b>00 points</b> (<i>cette note 00 point est éliminatoire dès cette étape</i>);</li> <li>❖ Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = <b>10 points</b>.</li> </ul>	Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) et de l'année en cours :</p> <p><i>a- Pour les anciens cabinets/firmes</i> : avoir exécuté au moins 3 marchés;</p> <p><i>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i> : Les expériences générales du chef de mission seront prises en compte. Il s'agit d'un titulaire de BAC+5 en qualité de planificateur aménageur ou géographe-aménagiste ou urbaniste ou tous autres profils équivalents ayant 10 ans d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme.</p>	25	<p><i>a- Pour les anciens cabinets/firmes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 0 marché = <b>0 point</b></li> <li>❖ 1 marché = <b>10 points</b></li> <li>❖ 2 marchés = <b>15 points</b></li> <li>❖ 3 marchés = <b>25 points</b></li> </ul> <p><i>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Présence du diplôme requis = <b>20 points</b></li> <li>❖ Surlignage de la spécialité du diplôme = <b>2,5 points</b> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Surlignage de l'année d'obtention du diplôme = <b>2,5 points</b></li> </ul> </li> </ul>	<p><i>a- Pour les anciens cabinets/firmes</i> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou de réception définitive sans réserve;</p> <p><i>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i> : Copie légalisée du diplôme + surlignage de la spécialité du diplôme + surlignage de l'année d'obtention du diplôme.</p> <div style="border: 1px solid black; padding: 5px; text-align: center; width: fit-content; margin: 10px auto;"> <p><b>BON A LANCER</b> DNCMP/ATA-DON</p> </div>
<p>3- Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) et de l'année en cours :</p> <p><i>a- Pour les anciens cabinets/firmes</i>: avoir exécuté au moins 2 marchés similaires;</p> <p><i>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i>: les expériences similaires (10 expériences similaires) du chef de mission ajoutées aux expériences similaires (03 expériences similaires) de l'Adjoint au Chef de mission sont prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.</p> <p><b>NB</b> : Un marché similaire est un marché qui répond aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>marchés liés à la planification</i></li> </ul>	50	<p><i>a- Pour les anciens cabinets/firmes</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 0 marché = <b>0 point</b></li> <li>❖ 1 marché = <b>25 points</b></li> <li>❖ 2 marchés = <b>50 points</b></li> </ul> <p><i>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <i>Chef de mission</i></li> <li>❖ 0 marché = <b>0 point</b></li> <li>❖ 10 marchés = <b>(2,5 x 10) = 25 points</b></li> <li>- <i>Adjoint au Chef de mission</i></li> <li>❖ 0 marché = <b>0 point</b></li> <li>❖ 1 marché = <b>10 points</b></li> <li>❖ 2 marchés = <b>20 points</b></li> <li>❖ 3 marchés = <b>25 points</b></li> </ul>	<p><i>a- Pour les anciens cabinets/firmes</i> Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution + extrait du Plan de Développement Communal de la ou des Communes (s) concernée (es) par ces marchés mentionnant la population de ladite Commune ou les populations desdites Communes;</p> <p style="text-align: center;"><b>Ou bien</b></p> <p>Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve + extrait du Plan de Développement Communal de la ou des Communes (s) concernée (es) par ces marchés mentionnant la population de ladite Commune ou les populations desdites Communes.</p> <p><i>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</i> :</p>

<p><i>territoriale et/ou en gestion urbaine en Afrique;</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>execution de ces marchés similaires dans au moins une Commune de plus de 200.000 habitants ;</i></li> </ul>			<p>Liste des expériences similaires du chef de mission et de l'Adjoint au Chef de mission signée et cachetée + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait du chef de mission et de l'Adjoint au Chef de mission + extrait du Plan de Développement Communal de la ou des Communes (s) concernée (es) par ces marchés mentionnant la population de ladite Commune ou les populations desdites Communes.</p> <p><b>NB :</b> <i>Les attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait du chef de mission et de l'Adjoint au Chef de mission doivent mentionner clairement les objets des marchés similaires concernés.</i></p>
<p>4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme (pour toute catégorie de cabinets/firmes)</p>	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Absence de note de présentation du Cabinet ou absence de son organigramme ou présence de note de présentation + organigramme dépassant deux pages = <b>0 point</b></li> <li>❖ Présence de note de présentation du Cabinet + son organigramme (les 2 pièces sont sur 2 pages au plus) = <b>2 points</b></li> <li>❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = <b>0 point</b></li> <li>❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = <b>3 points</b></li> </ul>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme + accord de groupement conformément au point 5 de l'AMI en cas de participation d'un groupement.</p> <p><b>NB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>La note de présentation et l'organigramme devront être signées sous peine de donner lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.</i></li> <li>❖ <i>Dans la note de présentation, le candidat devra prendre l'engagement de travailler au-delà des heures réglementaires de travail en vue de l'atteinte des objectifs du programme BRIC lié à ce marché. Toute note de présentation qui ne tient pas compte de ça donnera lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.</i></li> </ul>
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (pour toute catégorie de cabinets/firmes) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>01 Chef de mission :</b> BAC+5 en planification-aménagement, géographie-aménagement, urbanisme ou tout diplôme équivalent;</li> <li>❖ <b>01 Environnementaliste :</b> BAC+5 en environnement, Sciences Naturelles ou tout diplôme lié aux questions du changement climatique.</li> <li>❖ <b>01 Sociologue :</b> BAC+5 en sociologie ou tout diplôme équivalent ;</li> <li>❖ <b>01 urbaniste ou 01 architecte :</b> BAC+5 en urbanisme ou en</li> </ul>	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chef de mission = <b>4 points</b></li> <li>❖ Les autres membres du personnel: (1 point x6 =) <b>6 points</b></li> </ul>	<p>Liste du personnel et copie simple du diplôme de chaque membre du personnel + copie simple de la pièce d'identité en cours de validité</p> <p><b>NB :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>La liste du personnel devra être signée sous peine de son rejet;</i></li> <li>❖ <i>Fournir les preuves des expériences générales de planification du Chef de mission (planificateur) : copies légalisées des certificats ou attestations de travail délivrés par les Maîtres d'ouvrages tels que les Communes ou des Responsables de projets de développement, ou d'administrations publiques en appui aux Communes. Toute information liée au planificateur qui ne tient pas compte de cela donnera lieu à une note</i></li> </ul>



\*\*\*\*\*

AMI pour la Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou, PI\_DDLP\_85350.

<p>architecture ou tout diplôme équivalent;</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>01 Cartographe</b> : BAC+5 en cartographie ou en système d'informations géographiques ou tout diplôme équivalent</li> <li>❖ <b>01 Juriste</b> : BAC+5 au moins en sciences juridiques ;</li> <li>❖ <b>Un Adjoint au chef de mission</b> : BAC+5 en Agroéconomie, en planification-statistique ou tout diplôme équivalent.</li> </ul> <p><i><b>NB:</b> En raison des objectifs attendus dans le cadre de l'élaboration du SDAC qui est un document de planification locale, le planificateur (Chef de mission) doit avoir au moins 10 années d'expériences générales dans la planification territoriale ou dans le développement local.</i></p>			<p><i>zéro pour le planificateur.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Il est interdit sous peine de sa non-prise en compte pour conflit d'intérêt chez les soumissionnaires, qu'un membre du personnel d'un soumissionnaire appartienne au personnel d'un autre soumissionnaire.</i></li> </ul>
<p><b>TOTAL.</b></p>	<p><b>100 points</b></p>		



**❖ Lot 2: Sélection d'un cabinet chargé de l'élaboration du Plan Communal de Contingence (PCC).**

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
<p>1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations (élaboration des documents de planification) (pour toute catégorie de cabinets/firmes)</p>	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Non inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = <b>00 points</b> (cette note 00 point est éliminatoire dès cette étape);</li> <li>❖ Inscription du domaine des prestations sur le RCCM ou les statuts = <b>10 points.</b></li> </ul>	<p>Copie légalisée du RCCM et/ou des Statuts</p>
<p>2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) et de l'année en cours :</p> <p><b>a- Pour les anciens cabinets/firmes</b> : avoir exécuté au moins 3 marchés :</p> <p><b>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b> :</p> <p>Les expériences générales du chef de mission seront prises en compte. Il s'agit d'un titulaire de BAC+5 en gestion des risques et catastrophes, ou en sécurité ou un diplôme équivalent ayant 10 ans</p>	25	<p><b>a- Pour les anciens cabinets/firmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 0 marché = <b>0 point</b></li> <li>❖ 1 marché = <b>10 points</b></li> <li>❖ 2 marchés = <b>15 points</b></li> <li>❖ 3 marchés = <b>25 points</b></li> </ul> <p><b>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Présence du diplôme requis = <b>20 points</b></li> <li>❖ Surlignage de la spécialité du diplôme = <b>2,5 points</b></li> <li>❖ Surlignage de l'année d'obtention du diplôme = <b>2,5 points</b></li> </ul>	<p><b>a- Pour les anciens cabinets/firmes</b> Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution ou copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou de réception définitive sans réserve;</p> <p><b>b- Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence :</b> Copie légalisée du diplôme + surlignage de la spécialité du diplôme + surlignage de l'année d'obtention du diplôme.</p>

\*\*\*\*\*

*AMI pour la Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou, PI\_DDLP\_85350.*

d'expérience générale depuis l'obtention du diplôme.			
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020, 2019) et de l'année en cours :</p> <p>a- <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b>: avoir exécuté au moins 2 marchés similaires;</p> <p>b- <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b> : les expériences similaires (03 expériences similaires) du chef de mission ajoutées aux expériences similaires (10 expériences similaires) de l'Adjoint au Chef de mission (planificateur) sont prises en compte et évaluées comme indiquée ci-contre.</p> <p><b>NB</b> : Un marché similaire est un marché qui répond aux critères suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ marchés liés aux études ou au plan de gestion des risques et catastrophes, ou à la sécurité</li> </ul>	50	<p>a- <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ 0 marché = 0 point</li> <li>❖ 1 marché = 25 points</li> <li>❖ 2 marchés = 50 points</li> </ul> <p>b- <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Chef de mission</b></li> <li>❖ 0 marché = 0 point</li> <li>❖ 1 marché = 10 points</li> <li>❖ 2 marchés = 20 points</li> <li>❖ 3 marchés = 25 points</li> </ul> <ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>Adjoint chef de mission</b> :</li> <li>❖ 0 marché = 0 point</li> <li>❖ 10 marchés = (2,5 x 10) = 25 points</li> </ul>	<p>a- <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></p> <p>Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution.</p> <p><b>Ou bien</b></p> <p>Liste des expériences similaires signée et cachetée + Copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire ou définitive sans réserve.</p> <p>b- <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b> :</p> <p>Liste des expériences similaires du chef de mission ajoutées à celles de l'Adjoint au Chef de mission signée et cachetée + Copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait du chef de mission et de l'Adjoint au Chef de mission.</p> <p><b>NB</b> : Les attestations ou certificats de travail ou attestations ou certificats de service fait du chef de mission et de l'Adjoint au Chef de mission doivent mentionner clairement au moins les objets des marchés similaires concernés.</p>
<p>4. <b>Organisation technique et managériale</b> du cabinet/firme (<i>pour toute catégorie de cabinets/firmes</i>)</p>	05	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Absence de note de présentation du Cabinet ou absence de son organigramme ou présence de note de présentation + organigramme dépassant deux pages = 0 point</li> <li>❖ Présence de note de présentation du Cabinet + son organigramme (<i>les 2 pièces sont sur 2 pages au plus</i>) = 2 points</li> <li>❖ Incohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = 0 point</li> <li>❖ Cohérence entre note de présentation du Cabinet et son organigramme = 3 points</li> </ul>	<p>Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme + accord de groupement conformément au point 5 de l'AMI en cas de participation d'un groupement.</p> <p><b>NB</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La note de présentation et l'organigramme devront être signées sous peine de donner lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.</li> <li>❖ Dans la note de présentation, le candidat devra prendre l'engagement de travailler au-delà des heures réglementaires de travail en vue de l'atteinte des objectifs du programme BRIC lié à ce marché. Toute note de présentation qui ne tient pas compte de ça donnera lieu à une note zéro pour l'ensemble de ce critère n°4.</li> </ul>
<p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission (<i>pour toute catégorie de cabinets/firmes</i>) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>01 Chef de mission</b> : BAC + 5 en gestion des risques et catastrophes, ou en sécurité ou un diplôme équivalent ;</li> </ul>	10	<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ Chef de mission = 3, 5 points</li> <li>❖ Adjoint au Chef de mission : = 3, 5 points</li> <li>❖ Les autres membre du personnel: (1 point x 3 =) 3 points</li> </ul>	<p>Liste du personnel et copie simple du diplôme de chaque membre du personnel + copie simple de la pièce d'identité en cours de validité.</p> <p><b>NB</b> :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ La liste du personnel devra être signée sous peine de son rejet</li> <li>❖ Fournir les preuves des expériences</li> </ul>



<ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <b>01 Adjoint au Chef de Mission (planificateur) :</b> BAC+5 en planification ou en statistique ou en gestion des projets ou en Agroéconomie ou tout diplôme équivalent;</li> <li>❖ <b>01 Environnementaliste :</b> BAC+5 en environnement, Sciences Naturelles ou tout diplôme lié aux questions du changement climatique.</li> <li>❖ <b>01 Sociologue :</b> BAC+5 en sociologie ou tout diplôme équivalent ;</li> <li>❖ <b>01 Cartographe :</b> BAC+5 en cartographie ou en système d'informations géographiques ou tout diplôme équivalent.</li> </ul> <p><i>NB: En raison des objectifs attendus dans le cadre de l'élaboration du PCC qui est un document de planification locale, le planificateur (Adjoint au Chef de mission) doit avoir au moins 10 années d'expériences générales dans l'élaboration des documents de planification territoriale ou dans le développement local.</i></p>			<p><i>générales de planification de l'Adjoint au Chef de mission (planificateur) : copies légalisées des certificats ou attestations de travail délivrés par les Maîtres d'ouvrages tels que les Communes ou des Responsables de projets de développement, ou d'administrations publiques en appui aux Communes. Toute information liée au planificateur qui ne tient pas compte de cela donnera lieu à une note zéro pour le planificateur.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>❖ <i>Il est interdit sous peine de sa non-prise en compte pour conflit d'intérêt chez les soumissionnaires, qu'un membre du personnel d'un soumissionnaire appartienne au personnel d'un autre soumissionnaire.</i></li> </ul>
<p><b>TOTAL</b></p>			<p style="text-align: center;"><b>100 points</b></p>



**NB : La lettre de manifestation d'Intérêt de chaque soumissionnaire ou candidat doit être adressée à la Personne Responsable des Marchés Publics de la Commune de Djougou sous peine de rejet du dossier de manifestation d'intérêt pour irrecevabilité.**

Aucun sous-critère d'évaluation autre que ceux indiqués ci-dessus, ne sera pris en compte lors de l'évaluation des dossiers.

La note minimale requise pour être présélectionné est **71 points** et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à un (01) et supérieur à un (01).

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics de la Commune de Djougou ; E-mail : [prmp2djougou@gmail.com](mailto:prmp2djougou@gmail.com) et prendre connaissance des documents de présélection au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics** sis à l'hôtel de ville de ladite Commune à l'adresse mentionnée ci-après : **bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 30/04 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics** sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, **bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 58 77 36 44 (pour le SPMP), 55 27 79 06 (pour la PRMP).** Le dossier de présélection sera

\*\*\*\*\*

*AMI pour la Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou, PI\_DDLP\_85350.*

adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier. Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

***NB : Le défaut du retrait de l'AMI par un soumissionnaire entraîne le rejet de son dossier de manifestation d'intérêt.***

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de la Commune de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 17 Mai 2024 à **09 heure 00 minute (heure locale)**. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêts (*version physique et électronique*) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chaussée, Salle de Conférence n°2** le 17 Mai 2024 à **09 heure 30 minutes (heure locale)**.

14. Les manifestations d'intérêt doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

15. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la présente procédure à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de la procédure et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus (trois (03) jours) pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics pour ampliation.



Djougou le 30/04 /2024  
La Personne Responsable des Marchés  
Publics de la Commune de Djougou,

Hotonou F. ADJIGUI

\*\*\*\*\*

AMI pour la Sélection de deux cabinets chargés de l'élaboration du Schéma Directeur d'Aménagement Communal (SDAC) et du Plan Communal de Contingence (PCC) de Djougou, PI\_DDLP\_85350.



## AVIS D'APPEL D'OFFRES

**OBJET : INSPECTION PAR DRONE DES LIGNES AERIENNES HTA & HTB DES DEPARTS CRITIQUES DANS LES ZONES TECHNIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION TECHNIQUE**

*Référence SIGMAP : S\_DT\_88074*

Avis n° : 815 / 24 / SBEE / DG / PRMP - DT / DCMEDDSP / SPM du 29 / 04 / 2024

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE), version 1 publié sur le portail web des marchés publics, le 23 février 2024.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) a obtenu dans le cadre de son budget 2024 des fonds, afin de financer l'inspection des lignes électriques du réseau de la SBEE, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'INSPECTION PAR DRONE DES LIGNES AERIENNES HTA & HTB DES DEPARTS CRITIQUES DANS LES ZONES TECHNIQUES AU PROFIT DE LA DIRECTION TECHNIQUE.
3. La Société Béninoise d'Énergie Électrique (SBEE) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les services d'inspection par drone des lignes aériennes HTA & HTB des départs critiques dans les zones techniques au profit de la direction technique en **UN LOT UNIQUE**.

*Il s'agit essentiellement du survol et de l'inspection des lignes aériennes HTA et HTB et de mettre à disposition de la SBEE des livrables commentés assortis de recommandations pour un plan de maintenance. A cet effet, il s'agira pour le prestataire, de mettre à la disposition de la Direction Technique de la SBEE des livrables sur l'état des réseaux survolés et inspectés. Des variantes ne seront pas prises en compte.*

**NB : Aucune avance de démarrage ne sera payée au titulaire. Cependant des paiements se feront au fur et à mesure de l'exécution des prestations.**

4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics par intérim de la SBEE ou son mandataire et prendre connaissance des documents d'appel d'offres à l'adresse mentionnée ci-après : <https://marches-publics.sbee.bj/> ou au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la Préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1).

***Pour toutes autres informations complémentaires, veuillez écrire à l'adresse suivante : [info\\_prmp@sbee.bj](mailto:info_prmp@sbee.bj)***

6. Le délai d'exécution des prestations est de six (06) mois.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises :**

**• Capacité technique et expériences :**

- *Être une entreprise spécialisée dans les prestations d'inspection et audit énergétique ou assistance et diagnostique énergétique ou en montage des lignes HTA justifié par le registre de commerce ou les statuts ;*
- *Avoir exécuté avec satisfaction deux (02) marchés d'inspection et audit énergétique ou assistance et diagnostique en énergie et énergétique ou en montage des lignes HTA ou survol et inspection des lignes aériennes HTA/HTB par drone au cours des cinq (05) dernières années (2019 ; 2020 ; 2021 ; 2022 et 2023) et de l'année en cours (2024) d'un montant minimum de **cinquante millions (50.000.000) francs CFA** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution légalisées assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception définitive légalisée signés par les maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou tout autres personnes morales de droit privé ;*
- *Disposer d'au moins deux (02) conducteurs de drones avec deux (02) ans d'expériences en conduite de drones et avoir participé à au moins une (01) mission d'inspection de lignes électriques par drones et disposer d'un Certificat de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) ou d'un certificat ou licence de télé pilote de drones délivrée par la FAA drones en cours de validité appuyé de : CV signé et daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme/certificat + copies des attestations de travail légalisées.*

- Disposer d'au moins deux (02) drones avec accessoires et logiciels capables de capturer des images 3D géolocalisées et d'un (01) véhicule de liaison et en fournir les preuves de possession (reçu d'achat ou promesse de location).

- **Exigences financières :**

- Avoir réalisé un chiffre d'affaires annuel moyen des activités d'inspection et audit énergétique ou assistance et diagnostique énergétique ou en montage des lignes HTA au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins égal à **cent millions (100.000.000) de francs CFA**, justifié par les extraits des états financiers (15 premières pages), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention des années concernées, portant la mention DGI. La page de certification du membre de l'OECCA du Bénin ou équivalent et celle portant la mention DGI doivent être en originales ou en copies légalisées.
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur d'un montant de **Trente et trois millions trois cent trente et trois mille trois cent trente et trois (33.333.333) francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou institutions financières installées en République du Bénin, à l'exception des institutions de micro finance.

**b) Pour les entreprises naissantes :**

- **Capacité technique et expériences :**

- Être une entreprise spécialisée dans les prestations d'inspection et audit énergétique ou assistance et diagnostique en énergie et énergétique justifié par le registre de commerce ou les statuts ;
- Disposer en plus du personnel clé, le personnel d'encadrement ci-après :

- ✦ **Personnel d'encadrement :**

Un (01) ingénieur en électricité (BAC+5) avec sept (07) ans d'expériences en électricité ayant participé à au moins deux (02) marchés d'inspection par drones de lignes électriques au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023) et de l'année en cours d'un montant minimum cumulé de cinquante millions (50.000.000) FCFA hors taxes justifié par des attestations de services faits légalisées + copies des contrats (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple), copies des procès-verbaux de réception ou bordereaux de livraison légalisés délivrés par des maitres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales, institutions bancaires ou de réseaux mobiles au Bénin, compagnie d'assurance ou multinationales de grande

renommée) appuyé de : CV signé et daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme + copies des attestations de travail légalisées ;

✚ **Personnel clé :**

- Disposer d'au moins deux (02) conducteurs de drones avec cinq (05) ans d'expériences en conduite de drones et avoir participé à au moins trois (03) missions d'inspection de lignes électriques par drones et disposer d'un Certificat de l'Agence Nationale de l'Aviation Civile (ANAC) ou d'un certificat ou licence de télé pilote de drones délivrée par la FAA drones en cours de validité appuyé de : CV signé et daté et paraphé par l'intéressé + copie légalisée du diplôme/certificat + copies des attestations de travail légalisées.
- Disposer au moins de deux (02) drones avec accessoires et logiciels capables de capturer des images 3D géolocalisées et d'un (01) véhicule de liaison et en fournir les preuves de possession (reçu d'achat ou promesse de location).

• **Capacité financière :**

- Fournir les bilans d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence ;
- Disposer d'avoirs liquides sous la forme de fonds propres ou de lignes de crédits à hauteur d'un montant de **Trente et trois millions trois cent trente et trois mille trois cent trente et trois (33.333.333) francs CFA** justifié par une attestation d'une banque ou d'un organisme agréé en République du Bénin ou ayant un correspondant au Bénin ou institutions financières installées en République du Bénin, à l'exception des institutions de micro finance ;
- Disposer d'une assurance de risques professionnels plus la franchise d'assurance couvrant un montant minimum **de cent millions (100.000.000) francs CFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 29 / 04 / 2024 de 08 h à 12h 30 et de 14h à 17h. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Service des Archives de la Personne Responsable des Marchés Publics **sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais s'ils le désirent par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Pour des raisons d'urgence ou de sécurité, l'acheminement à domicile par messagerie peut être envisagé. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après :

**Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le 04/06/24 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1).**

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après :

**Salle 116 sise au 1<sup>ier</sup> étage de la Direction Générale de la SBEE le 04 / 06 /2024 à 10 heures 30 minutes (heure locale : GMT+1).**

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'un million (1.000.000) de francs CFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

12. Une visite de sites sera organisée du 13 / 05 /2024 au 25 / 05 /2024.

13. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le 29 Avril 2024

La Personne responsable des marchés publics p.i.



  
**Nestor HOUAGA**

**BON A LANGER**

# I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

*Projet de Modernisation d'Extension et de Densification du Réseau Électrique du Bénin (ProMEDREB volet extension densification)*

**Objet : Recrutement d'un cabinet pour l'élaboration des Études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), Des Études d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux du Projet de Modernisation d'Extension et de Densification du Réseau Électrique du Bénin (ProMEDREB volet extension densification)**

**Référence du marché : PI\_DEPP\_87680**

Avis N° 317 /2024/SBEE/DG/PRMP-DEPP/DCMEDDSP/SPM/SP du 29 /04 /2024

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de la SBEE version n°1 publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 23 février 2024.
2. La Société Béninoise d'Énergie Électrique a sollicité dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget autonome, afin de financer le Projet de Modernisation d'Extension et de Densification du Réseau Électrique du Bénin, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au recrutement d'un consultant pour l'élaboration des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux du Projet de Modernisation d'Extension et de Densification du Réseau Électrique du Bénin.
3. Les prestations comprennent l'élaboration d'études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), des Etudes d'Impacts Environnemental et social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) des travaux.
4. Le délai de réalisation de la mission est de sept (07) mois.

**BON A LANCER**

5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leurs intérêts pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 10 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
7. Une liste des candidats (au moins cinq (05) et au plus huit (08)) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
8. Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et sur le coût (SFQC).
9. Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.

**BON A LANCER**

10. La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations	10	<p>Cabinet spécialisé dans l'élaboration des études d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO).</p> <p>Inscription de l'un des domaines d'activité sur le RCCM ou les Statuts : <b>10 points</b></p> <p>Non inscription de l'un des domaines sur le RCCM ou les Statuts : <b>00 point</b></p>
2. Nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours des dix (10) dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018-2019-2020 -2021-2022 et 2023 ) et de l'année en cours	25	<p>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></p> <p>Cinq (05) expériences dans le suivi ou le contrôle ou la surveillance ou dans les études de faisabilité d'Avant-Projet Sommaire (APS) ou d'Avant-Projet Détaillé (APD) ou des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), pour des grands projets dans le domaine énergétique <b>cinq (05) points par expérience</b> décomposé comme suit :</p>

**BON A LANGER**

BON A LINGER

- Production de preuve légalisée de l'expérience : 03 points ;
- Copie de la page de garde : 01 point ;
- Copie de la page de signature des contrats correspondants : 1 point.

- **Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence**

Disposer d'un personnel d'encadrement constitué :  
d'un chef de mission titulaire d'un BAC + 5 en Génie Electrique ou équivalent avec dix (10) années d'expériences dans le domaine de l'énergie électrique et ayant participer en tant que chef de mission à Cinq (05) expériences dans le suivi ou le contrôle ou la surveillance ou dans les études de faisabilité d'Avant-Projet Sommaire (APS) ou d'Avant-Projet Détaillé (APD) ou des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), pour des grands projets dans le domaine énergétique décomposé comme suit :

- Production du diplôme requis : 3 points
- Production de la preuve du nombre d'année d'expérience (la première attestation de travail dans les domaines cités ci-dessus, doit obligatoirement faire dix ans d'ancienneté) : 2

BUN A LANGER

		<p>points</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Production des attestations de travail fait pour les missions spécifiques : 4points par expériences prouvées soit <b>20 points</b></li></ul>
<p>3. Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations au cours dix (10) dernières années (2014, 2015, 2016, 2017, 2018-2019-2020 -2021-2022 et 2023) et de l'année en cours</p>	<p>50</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pour les anciens cabinets/firmes</b></li></ul> <p>deux (02) expériences cumulativement dans la réalisation des études de faisabilité d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO) pour des grands projets dans le domaine énergétique prouvées par des attestations de bonne fin d'exécution (ABFE) à raison de <b>vingt-cinq (25) points par expérience</b> décomposer comme suit :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Production de preuve légalisée de l'expérience : 15 points ;</li><li>- Copie de la page de garde : 05 points ;</li><li>- Copie de la page de signature des contrats correspondants : 05 points.</li></ul> <ul style="list-style-type: none"><li>• <b>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</b></li></ul> <p>Disposer d'un personnel d'encadrement constitué : d'un chef de mission titulaire d'un BAC + 5 en Génie Electrique ou équivalent avec dix (10) années</p>

**BON A LANGER**

d'expériences dans le domaine énergétique et ayant participé en tant que chef de mission à deux (02) expériences cumulativement dans la réalisation des études de faisabilité d'Avant-Projet Sommaire (APS), d'Avant-Projet Détaillé (APD), des Etudes d'Impacts Environnemental et Social (EIES) et du Dossier d'Appel d'Offres (DAO), décomposé comme suit :

- Production du diplôme requis : 5 points
- Production de la preuve du nombre d'année d'expérience (la première attestation de travail dans les domaines cités ci-dessus, doit obligatoirement faire dix ans d'ancienneté) : 5 points
- Production des attestations de service fait pour les missions spécifiques : 20 points par expériences prouvées soit **40 points**

4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme

05

Présentation de l'organisation technique du cabinet/firme FOURNIE : **02,5 points**

Présentation de l'organisation technique du cabinet/firme NON FOURNIE : **00 point**

Présentation de l'organisation managériale du cabinet/firme FOURNIE : **02,5 points**

Présentation de l'organisation managériale du cabinet/firme NON FOURNIE : **00 point**

 <p>5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission</p>	10	<p>- <b>Un (01) Ingénieur Principal : 03 points</b> Être titulaire d'un BAC + 5 en Génie Electrique ou équivalent</p> <p>- <b>Dix (10) Ingénieurs Chargé des Etudes : 03 points à raison de 0,3 point par ingénieur</b> Être titulaire d'un BAC + 5 en Génie Electrique ou équivalent</p> <p>- <b>Un (01) Expert Environnement et Social : 02 points</b> Être titulaire d'un BAC + 5 en Sciences de l'Environnement ou équivalent</p> <p>- <b>Un (01) Expert en SIG : 02 points</b> Être titulaire d'un BAC + 5 en Système d'Information Géographique, dans le domaine des sciences géographiques, géologiques, informatiques ou équivalent</p>
TOTAL	100	

La note minimale requise pour être présélectionné est 60 et le nombre de candidats p inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08).

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de mission**

**En cas de même nombre d'expériences spécifiques, le candidat ayant réalisé le plus de mission (Espace CEDEAO) sera privilégié.**

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; E-mail : [info\\_prmp@sbee.bj](mailto:info_prmp@sbee.bj) et prendre connaissance des documents de présélection au Services Archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1) et/ou sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj>.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du 29/04/2024 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au Services Archives de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK, du lundi au vendredi de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes (Heure locale : GMT+1). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale ou l'acheminement à domicile localement. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : <https://marches-publics.sbee.bj> ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13. Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) sis au bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE au plus tard le 23 mai 2024 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1). **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

**BON A LANCER**

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : Salle 116 de la Direction Générale de la SBEE, en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK le 23 mai 2024 à 10h 30 minutes.

14. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de son recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les deux (02) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou du Directeur Général de la SBEE doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable de son recours le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de Régulation des Marchés Publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 29 Avril 2024

**La Personne Responsable des Marchés Publics p.i**

**BON A LANCER**

  
**Nestor HOUAGA**



Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)



SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Avis d'appel d'offres

Sabirou SOUMANOU DJARA

Nom de l'Autorité contractante : SOCIÉTÉ DES AÉROPORTS DU BÉNIN (SAB)

Objet : Travaux de peinture des marques de la piste, des deux bretelles (Alpha et Bravo) et de l'aire de trafic (Accord-cadre à bon de commande)

Référence SIGMAP : T\_DT\_91967

Avis n° : 2024/ /SAB/COO/DT-PRMP/SP-PRMP du 29/04/2024

Identification de la procédure : Appel d'offre Ouvert National

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Société des Aéroports du Bénin publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 22 mars 2024.
2. La Société des Aéroports du Bénin a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds afin de financer ses investissements et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre de l'accord-cadre à bon de commande pour les travaux de peinture des marques de la piste, des deux bretelles (Alpha et Bravo) et de l'aire de trafic.
3. La Société des Aéroports du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Peinture des marques de la piste, des deux bretelles (Alpha et Bravo) et de l'aire de trafic.**
4. Les exigences en matière de qualification sont :
  - a) Pour les anciennes entreprises :
    - **Capacité technique et expériences :**
      - ❖ Être une entreprise spécialisée dans le secteur du BTP ;
      - ❖ Disposer du personnel minimum spécifié au point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;
      - ❖ Disposez du matériel nécessaire spécifié au point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;



- ❖ Avoir réalisé au moins un (01) marché similaire au cours des trois (03) dernières années (2021, 2022, 2023) justifié par l'attestation de bonne fin d'exécution ou le procès-verbal de réception accompagné d'une copie du contrat (page de garde et de signature du contrat).

**Un marché similaire est un marché de marquage de chaussées en béton bitumineux de complexité et de montant comparables au marché objet de la présente consultation.**

- **Capacité financière :**

- ❖ Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022, 2021) un chiffre d'affaire moyen au moins égal à 85.000.000 FCFA.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence :**

- **Capacité technique et expériences :**

- ❖ Être une entreprise spécialisée dans le secteur du BTP ;
- ❖ Disposer du personnel minimum spécifié au **point 5 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**
- ❖ Disposez du matériel nécessaire spécifié au **point 6 de la sous-section C : Critère d'évaluation et de qualification ;**

- **Capacité financière :**

- ❖ Fournir une attestation de capacité financière d'un montant au moins égal à 50% de l'offre HT ;
- ❖ Fournir une assurance Tous Risques Chantier de montant au moins égal à 110% de l'offre HT.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. **Le délai d'exécution des bons de commande est d'un (01) mois. Le délai de validité de l'accord-cadre est d'un (01) an.**
6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de : de Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics

(SP/PRMP) de la Société des Aéroports du Bénin (SAB) -Aéroport International Cardinal de Cotonou; Email : [mbonibiao@sab.bj](mailto:mbonibiao@sab.bj) et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au SP/PRMP, 08 BP 179-Cotonou, Tél : 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou, bureau 114 du Bâtiment de la Galerie Marchande de 8 heures à 12 heures et 13 heures à 17 heures et/ou sur le site web : [www.aeroportdecotonou.bj](http://www.aeroportdecotonou.bj).

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 30-04-2016. Le dossier d'appel d'offres en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au SP/PRMP : 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de la SAB, 08 B.P. 179 Cotonou – Bénin - Tél. : +229 99 99 12 95 - Aéroport International de Cotonou bureau 114 du bâtiment de la Galerie Marchande** au plus tard le 23-05-2016 à 10 heures 00 (GMT+1).

Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Salle de réunion sise à l'étage de la Galerie Marchande de la Société des Aéroports du Bénin, bureau numéro 110/111, le même jour à 10h30 mn (GMT+1).**
11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant d'**Un million sept cent huit mille cinq cents (1.708.500) FCFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

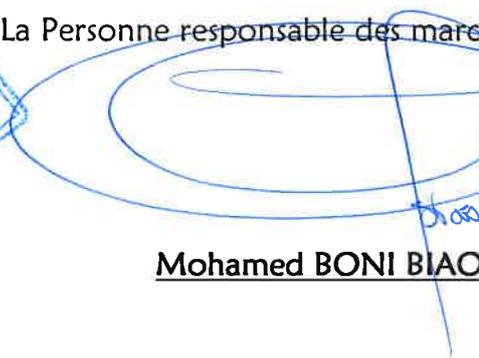
**Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)**

---

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Une visite de site groupée sera organisée le...07-05-24...à 09h 30 minutes (GMT+1) et sera subordonnée à la délivrance d'un badge d'accès (**fournir copie de la pièce d'identité en cours de validité 02 jours avant la date de visite**)

La Personne responsable des marchés publics.

**BON À LANCER**



Mohamed BONI BIAO

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

Nom de l'Autorité contractante : **BIBLIOTHEQUE NATIONALE DU BENIN**

Objet : Réalisation des travaux de réhabilitation des centres de lecture publics de Ouaké, de Bassila, Klouékanmé et de Houéyogbé

Référence SIGMAP : **T\_BNB\_90078**

Avis n° : ~~1923~~ **MTCA/BNB/PRMP/S-PRMP** du **30/04/2024**

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres ouvert national (AAON) fait suite au Plan de passation des marchés publics de la Bibliothèque nationale du Bénin (BNB) publié sur le portail web des marchés publics le 19 février 2024 (Version 1).
2. La Bibliothèque nationale du Bénin a obtenu, dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds du budget autonome afin de financer plan de travail annuel et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif à la réalisation des travaux de réhabilitation des centres de lecture publics de Ouaké, de Bassila, Klouékanmé et de Houéyogbé.
3. La Bibliothèque nationale du Bénin sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :

- ENDUITS – REVETEMENT ;
- MENUISERIE METALLIQUE ;
- ELECTRICITE ;
- PEINTURE – BADIGEON ;
- MAÇONNERIE – BETON ;

**BON A LANCER**

- ENSEIGNE LUMINEUX ;
- PLOMBERIE – SANITAIRE.

Le marché est divisé en quatre (4) lots pouvant être attribués séparément :

- Lot 1 : Travaux de réfection et de clôture du centre de lecture publique de BADJOUDE ;
- Lot 2 : Travaux de réfection et de clôture du centre de lecture publique de BASSILA ;
- Lot 3 : Travaux de réfection et de clôture du centre de lecture publique de HOUEYOGBE ;
- Lot 4 : Travaux de réfection et de clôture du centre de lecture publique de KLOUEKANME.

**Un soumissionnaire ne peut être attributaire que d'un seul lot à la fois.** Lorsqu'un candidat est potentiel attributaire sur plusieurs lots dont il ne peut être attributaire à la fois, on lui attribuera le lot sur lequel le montant de son offre est le plus élevé.

**Seules les variantes techniques de moindre coût seront prises en compte.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises**

**BON A LANCER**

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP prouvée par le registre de commerce ou les statuts ;
- Avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours au moins deux (2) marchés similaires en nature (tous travaux de BTP, de construction et/ou de réhabilitation) chacun de montant supérieur ou égal à :
  - Lot 1 : trente millions cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (30 127 497) francs CFA HTVA ;

- Lot 2 : vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante-trois (25 893 643) francs CFA HTVA ;
- Lot 3 : quarante-huit millions vingt-sept mille trois cent vingt-quatre (48 027 324) francs CFA HTVA ;
- Lot 4 : soixante-cinq millions quatre cent quarante-trois mille cinq cent trente-six (65 443 536) francs CFA HTVA ;

Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives (les deux accompagnés des contrats : page de garde et page de signature portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte ;

➤ Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de qualification ;

- Capacité financière :

**BON A LANCER**

➤ fournir les états financiers certifiés pour les trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) ;

➤ avoir réalisé au cours des trois (3) dernières années (2020, 2021, 2022), un chiffre d'affaires moyen annuel d'un montant supérieur ou égal à :

- Lot 1 : Lot 1 : trente millions cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (30 127 497) francs CFA HTVA ;
- Lot 2 : vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante-trois (25 893 643) francs CFA HTVA ;
- Lot 3 : quarante-huit millions vingt-sept mille trois cent vingt-quatre (48 027 324) francs CFA HTVA ;

- Lot 4 : soixante-cinq millions quatre cent quarante-trois mille cinq cent trente-six (65 443 536) francs CFA HTVA ;

justifié par les états financiers des trois dernières années d'exercices (2020, 2021 et 2022) présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI. La page portant la mention de la DGI et celle de la certification du membre de l'OECCA du Bénin doivent être original ou en copie légalisée. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine ;

- disposer des avoirs liquides, des fonds propres ou lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :

- Lot 1 : vingt millions quatre-vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (20 084 998) francs CFA ;
- Lot 2 : dix-sept millions deux cent soixante-deux mille quatre cent vingt-neuf (17 262 429) francs CFA ;
- Lot 3 : trente-deux millions dix-huit mille deux cent seize (32 018 216) francs CFA ;
- Lot 4 : quarante-trois millions six cent vingt-neuf mille vingt-quatre (43 629 024) francs CFA ;

**BON A LANCER**

justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin ;

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- Capacité technique et expériences :

- Être une entreprise de BTP prouvée par le registre de commerce ou les statuts ;

- fournir, en lieu et place des références techniques, le personnel d'encadrement (un ingénieur en génie civil) ayant au moins le BAC+5 et avoir participé, au cours des trois (3) dernières années (2021, 2022, 2023) et l'année en cours, à l'exécution d'au moins deux (02) marchés de construction et/ou de réhabilitation d'un montant supérieur ou égal, chacun, de :
- Lot 1 : trente millions cent vingt-sept mille quatre cent quatre-vingt-dix-sept (30 127 497) francs CFA HTVA ;
  - Lot 2 : vingt-cinq millions huit cent quatre-vingt-treize mille six cent quarante-trois (25 893 643) francs CFA HTVA ;
  - Lot 3 : quarante-huit millions vingt-sept mille trois cent vingt-quatre (48 027 324) francs CFA HTVA ;
  - Lot 4 : soixante-cinq millions quatre cent quarante-trois mille cinq cent trente-six (65 443 536) francs CFA HTVA ;

**BON A LANCER**

Seules les attestations de bonne fin d'exécution ou les procès-verbaux de réceptions définitives (les deux accompagnés des contrats : page de garde et page de signature portant le montant du marché au minimum) desdits travaux délivrés par les autorités contractantes seront pris en compte.

NB : Ces expériences seront justifiées par le Curriculum vitae, les diplômes légalisés et les attestations de travail légalisées du personnel d'encadrement. Sans ces documents, l'expérience du personnel ne sera pas prise en compte. Seule l'attestation de travail légalisée au tribunal sera prise en compte ;

- Disposer du personnel et de matériels adéquats tels que décrit dans la sous-section C des critères d'évaluation et de- qualification ;
- Capacité financière ;

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence doivent produire leur bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'exercice ;
- disposer des avoirs liquides, des fonds propres ou lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
  - Lot 1 : vingt millions quatre-vingt-quatre mille neuf cent quatre-vingt-dix-huit (20 084 998) francs CFA ;
  - Lot 2 : dix-sept millions deux cent soixante-deux mille quatre cent vingt-neuf (17 262 429) francs CFA ;
  - Lot 3 : trente-deux millions dix-huit mille deux cent seize (32 018 216) francs CFA ;
  - Lot 4 : quarante-trois millions six cent vingt-neuf mille vingt-quatre (43 629 024) francs CFA ;

**BON A LANCER**

justifié par une attestation d'une banque ou une institution financière agréée en République du Bénin. Les soumissionnaires étrangers à l'espace UEMOA devront fournir une attestation financière d'une banque qui doit disposer d'un correspondant au Bénin.

- Les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence doivent fournir une assurance de risques professionnels portant l'objet du marché valide jusqu'à la date de réception de montant au moins égal à :
  - Lot 1 : trente-quatre millions six cent quarante-six mille six cent vingt et un (34 646 621) francs CFA ;
  - Lot 2 : vingt-neuf millions sept cent soixante-dix-sept mille six cent quatre-vingt-dix (29 777 690) francs CFA ;
  - Lot 3 : cinquante-cinq millions deux cent trente un mille quatre cent vingt-deux (55 231 422) francs CFA ;

- Lot 4 : soixante-quinze millions deux cent soixante mille soixante-sept (75 260 067) francs CFA.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de :

- Lot 1 : trois (03) mois au plus tôt et de six (06) mois au plus tard ;
- Lot 2 : trois (03) mois au plus tôt et de six (06) mois au plus tard ;
- Lot 3 : trois (03) mois au plus tôt et de six (06) mois au plus tard ;
- Lot 4 : trois (03) mois au plus tôt et de six (06) mois au plus tard à compter de la date mentionner sur l'ordre de service de commencer les travaux.

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

**BON A LANCER**

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, Monsieur Théodor MASSEDE, tmassede@gouv.bj et prendre connaissance de la demande de renseignements et de prix à l'adresse mentionnée ci-après : Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 e-mail : tmassede@gouv.bj tous les jours ouvrables aux heures de service de l'administration de 08h00 minutes à 12h 30 mn et de 14h00 minutes à 17h 30 mn (heure locale) à compter du ... 02/05/2024 ...

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du ... 02/05/2024 ... Le dossier d'appel d'offres en version

papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport. Tél (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : *Secrétariat de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du tourisme, de la culture et des arts, route de l'aéroport, Tel (+229) 21-30-70-13, Fax (+229) 21 30 70 10 au plus tard ...24/05/2024... à 10h00 heure locale.* Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

**BON A LANCER**

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, le ...24/05/2024... à 10h30 heure locale précises à l'adresse ci-après : salle de conférence de la Personne responsable des marchés publics sis à droite à l'entrée principale du Ministère du Tourisme, de la Culture et des Arts, route de l'aéroport.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot1 : trois cent un mille deux soixante-quinze (301 275) francs CFA ;

- Lot 2 : deux cent cinquante-huit mille neuf cent trente-six (258 936) francs CFA ;
- Lot 3 : quatre cent quatre-vingt mille deux cent soixante-treize (480 273) francs CFA ;
- Lot 4 : six cent cinquante-quatre mille quatre cent trente-cinq (654 435) francs CFA.

**BON A LANCER**

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.
13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le ... 30/04/2024 ✓

La Personne responsable des marchés publics,



*Theodor MASSEDE*  
Theodor MASSEDE



MAIRIE DE DJOUGOU  
DEPARTEMENT DE LA DONGA  
REPUBLIQUE DU BENIN

BP : 30 DJOUGOU  
TEL : +229 51978757  
contact.djougou@mairie.bj



### Section 0. Avis d'appel d'offres

**Objet : Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi**

Référence SIGMAP : T\_DST\_90669

Avis n° 62/005-024/CD/SE/PRMP/DST/SP-PRMP du 30 Avril 2024

Identification de la procédure : Appel d'Offre Ouvert National (AOON)

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Djougou publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 29 mars 2024.
2. La Commune de Djougou a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds FADeC Agriculture, afin de financer l'Assainissement du cadre de vie des populations et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi.
3. La Commune de Djougou sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants :
  - ❖ Axe: Agrogossi-Foubéa; dalot de Section 3\*200\*200 ;
  - ❖ Axe: Donga-Kolokondé; dalot de Section 3\*200\*200 ;
  - ❖ Axe: Partago-Donwari ; achèvement des dalots de sections 2\*150\*150 et 250\*150 ;
  - ❖ Les travaux de terrassement et les travaux confortatifs.

Les travaux sont en lot unique.

Les offres variantes sont prises en considération.

**BON A LANCER**

**NB : Toute offre partielle sera considérée comme non-conforme et rejetée.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- ❖ Être une entreprise exerçant dans la construction des ouvrages sociocommunautaires (BTP et/ou génie civil) puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou de ses statuts (éliminatoire) ;
- ❖ Avoir exécuté en général, au moins trois (03) marchés au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours en tant qu'entrepreneur, avec satisfaction et en fournir la preuve (copies légalisées des attestations de bonne fin

\*\*\*\*\*

Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi, Référéncé au SIGMAP sous le n°T\_DST\_90669

*d'exécution ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive sans réserve) ;*

- ❖ Avoir exécuté en tant qu'entrepreneur ou sous-traitant au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours avec satisfaction, puis en fournir les preuves (*copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature ou bien copies légalisées des procès-verbaux de réception provisoire sans réserve ou de réception définitive sans réserve appuyées des copies simples des pages portant l'objet et le montant du marché puis de sa page de signature*), au moins deux (02) marchés similaires d'un montant cumulé de **35 805 187F CFA HT**.
- ❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitæ, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité, les preuves des expériences (**attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait**) (*cf. tableau 5.a de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification*).
- ❖ Disposer d'un matériel minimum (*voir la liste de matériels à la sous-section C*) et fournir la preuve de la propriété à savoir le reçu d'achat ou tout autre titre de propriété équivalent établi au nom du soumissionnaire **ou bien** l'original de la promesse de location signé entre le soumissionnaire et le promettant (propriétaire) appuyée de la copie légalisée de la preuve de propriété du promettant.

- **Capacité financière :**

- ❖ Avoir un minimum de chiffres d'affaires annuel moyen des activités de construction d'un montant de **71 610 373 F CFA HT**, qui correspond au total des paiements ordonnancés pour les marchés en cours ou achevés au cours des trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021), justifié par les états financiers présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés (OECCA) et portant la mention DGI pour les trois (03) dernières années (2023, 2022 et 2021). **La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée, sous peine de sa non-conformité.**
- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **1 273 073 F CFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- **Capacité technique et expériences :**

- ❖ Être une entreprise exerçant dans la construction des ouvrages sociocommunautaires (*BTP et/ou génie civil*) puis justifiée par la copie légalisée de son registre de commerce et/ou de ses statuts (**éliminatoire**) ;
- ❖ En lieu et place des expériences générales et des expériences spécifiques du soumissionnaire, les expériences du personnel d'encadrement seront prises en compte (*cf. tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification*).

**NB :**

\*\*\*\*\*

Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi, Référencé au SIGMaP sous le n°T\_DST\_90669

- **Le cumul des montants des marchés similaires du personnel d'encadrement doit être d'un montant supérieur ou égal à 35 805 187F CFA HT, justifié par** les preuves requises à savoir attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait mentionnant aussi les objets des marchés concernés avec leurs montants **ou bien** attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait appuyés des copies simples des pages portant l'objet, le montant et la signature des marchés correspondants, seront prises en compte (cf. tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).
- En cas d'insuffisance de ce montant des expériences similaires du personnel d'encadrement sur et lorsqu'au moins le Conducteur des Travaux possède les expériences générales d'une part et les expériences similaires d'autre part, l'attestation d'assurance des risques professionnels sera admise quand elle est d'un montant des F CFA supérieur ou égal à 71 610 373 F CFA pour suppléer les autres expériences.
  - ❖ Disposer d'un personnel prouvé par leurs Curricula vitae, copies légalisées de leurs diplômes, carte d'identité ou Carte d'Identification Personnelle ou passeport en cours de validité et des preuves de leurs expériences à savoir les copies légalisées des attestations ou certificats de travail ou attestation de service fait ou certificat de service fait (cf. tableau 5.b de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification).
  - ❖ Disposer d'un matériel minimum (voir la liste de matériels à la sous-section C) et fournir la preuve de la propriété à savoir le reçu d'achat ou tout autre titre de propriété équivalent établi au nom du soumissionnaire **ou bien** l'original de la promesse de location signé entre le soumissionnaire et le propriétaire.



**BON A LANCER**

**Capacité financière :**

- ❖ Fournir le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence présentés par un comptable employé de l'entreprise et certifiés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention DGI, démontrant la solidité actuelle de la position financière du candidat et sa rentabilité à long terme. **La page de certification du membre de l'OECCA et celle portant la mention de la DGI doivent être en original ou en copie légalisée, sous peine de sa non-conformité.**
- ❖ Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de **1 273 073 F CFA**, justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou une institution financière agréée par le Ministère de l'Économie et des Finances en République du Bénin.

***NB : Dans la présente procédure, à toute hauteur d'analyse et pour toutes les catégories d'entreprises, la similitude ou la similarité tient à l'objet du marché, c'est-à-dire, ouvrages de franchissement ou bien ouvrages d'assainissement à savoir dalots, collecteurs, caniveaux, ouvrages sanitaires, conducteurs d'eau, travaux de terrassement de voies ou de chaussées. Toute prestation non-similaire n'est pas prise en compte lors de l'analyse des offres.***

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de quatre (03) mois (90 jours calendaires).

***NB : Toutefois des délais compris entre 90 jours calendaires (03 mois) et 120 jours calendaires (04 mois) sont acceptables et feront l'objet d'ajustement aux fins d'évaluation. Toute offre proposant de délai au-delà de 04 mois est considérée non-conforme.***

\*\*\*\*\*

Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi, Référencé au SIGMaP sous le n°T\_DST\_90669

**Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; Email [prmp2djougou@gmail.com](mailto:prmp2djougou@gmail.com), cell 55 27 79 06 (PRMP), 58 77 36 44 (SPMP); et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9, de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.**

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 02 Mai 2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de ladite Commune, bâtiment F, bureau F9 ; Cell : 58 77 36 44, e-mail : prmp2@gmail.com.** Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

NB

- ❖ Cette fiche peut être renseignée et transmise par voie électronique. Toute demande électronique est satisfaite en 24h ouvrée.
- ❖ Le défaut du retrait du DAO par un soumissionnaire entraîne le rejet de son offre.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre originale sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent des Marchés Publics sis à l'hôtel de ville de Djougou, bâtiment F, bureau F9** au plus tard le 23 Mai 2024 à 09 heures 00 minute (heure locale). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres versions physique et électronique seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : **Mairie de Djougou, bâtiment E, Rez-De-Chaussée, Salle de Conférence n°2**, le 23 Mai 2024 à 09 heures 30 minutes (heure locale).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **716 104 F CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres ;

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de 180 jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

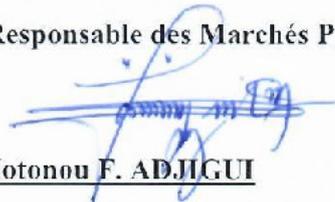
\*\*\*\*\*

Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gabunga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi, Référencé au SIGMaP sous le n°T\_DST\_90669

Fait à Djougou le, 30 Avril 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics,



  
Hotonou F. ADJIGUI



*L. e/CCMP,*  
  
**Armand A. TCHEOUBI**

**BON A LANCER**

## SECTION I. REGLEMENT PARTICULIER DE L'APPEL D'OFFRES (RPAO)

**NB :** Le présent Règlement Particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) est celui du « dossier type d'appel d'offres ouvert/restrict national/international pour la passation des marchés de travaux » mis à jour par l'ARMP en juin 2023. Il est téléchargeable sur le site web de l'ARMP-Bénin (<https://armp.bj/documents-types-dappel-a-concurrence-actualises-format-word-au-mois-de-juin-2023>), le dossier type n° 1-dossier-dappel-doffres-pour-la-passation-des-marches-de-travaux-version-21-06-2023.rtf.

En cas de contradiction entre le présent RPAO et celui contenu dans le dossier publié par l'ARMP le 21/06/2023 et disponible sur son site, ce dernier fait foi.

\*\*\*\*\*

Travaux d'achèvement des ouvrages de franchissement sur les axes Partago-Abitanga, Gaounga-Kolokondé et Foubéa-Agrogossi, Référéncé au SIGMaP sous le n°T\_DST\_90669



**AGLO** AGENCE POUR LA GESTION  
DE LA LOGISTIQUE DES OFFICIELS  
PRÉSIDENCE DE LA RÉPUBLIQUE DU BÉNIN

Direction Nationale  
des Marchés Publics  
**BON A LANCER**  
Émis le 09/04/2024  
Nom ATAÏGBE  
Prénom Nestor  
Signature [Signature]

Adresse postale : 10 BP 17  
Téléphone : +229 21 30 32 19  
Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778  
Les Cocotiers  
Cotonou-Bénin

**Autorité contractante :** Agence pour la Gestion de la  
Logistique des Officiels (AGLO)

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL**

**BON A LANCER**

**Passation des marchés de fournitures**

**Objet :** Acquisition de six (06) fourgons cellulaires au profit de l'Agence  
pénitentiaire du Bénin (APB)

**Source de financement :** BUDGET NATIONAL

**Gestion :** 2024

**Imputation budgétaire :** 010002000491207001000000 6 0000 6391

**Émis le :** 06/05/2024

**Référence SIGMAP :** F\_CGV\_94081

**NOTIFIÉ AU MAÎTRE D'OUVRAGE**  
Cotonou, le 29/04/2024  
Pour Lancement Avis d'Appel d'offres

**Avril 2024**

DIRECTRICE NATIONALE DE CONTRÔLE  
DES MARCHÉS PUBLICS  
[Signature]  
**Chérifatou ALI YERIMA**

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

### Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante :** Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO)

**Objet :** Acquisition de six (06) fourgons cellulaires au profit de l'Agence pénitentiaire du Bénin (APB)

**Référence SIGMAP :** F\_CGV\_94081

**Avis n° :** Avis d'appel d'offres N°2024-002/PR/AGLO/PRMP/A-PRMP

**Identification de la procédure :** Appel d'Offres National Ouvert (AOON)

- 1- Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 08 avril 2024, version N°02.
- 2- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds, afin de financer les activités, et a l'intention d'utiliser une partie des fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché relatif à l'acquisition de six (06) fourgons cellulaires au profit de l'Agence pénitentiaire du Bénin (APB).
- 3- L'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO) sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir en lot unique six (06) fourgons cellulaires au profit de l'Agence pénitentiaire du Bénin (APB). « *Les variantes pourront être prises en considération* ».
- 4- La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi N°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'Appel d'Offres Ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
- 5- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Monsieur Codjovi Robert KPANGON, PRMP/Intérim AGLO Tél : 95 05 75 75 courriel : [aglo.prmp@presidence.bj](mailto:aglo.prmp@presidence.bj) et prendre connaissance des documents de l'appel d'offres à l'adresse suivante : "Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive, téléphone : +229 21 30 32 19, de 08 heures à 12heures 30 les matins et 14heures à 17heures 30 les après-midis ».

**BON A LANCER**

6- Le délai de livraison est de quatre (04) mois maximum.

7- Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises :**

**a1) Capacité technique et expériences :**

- être spécialisé dans le domaine de vente des véhicules neufs, justifié par l'agrément d'exercice délivré par le Ministère en charge du Commerce et d'Industrie du Bénin ;
- « avoir réalisé avec satisfaction au cours des cinq (05) dernières années (2023, 2022, 2021, 2020 et 2019) et de l'année en cours, au moins deux (02) marchés similaires de véhicules neufs d'un montant minimum de deux cent treize millions cinq cent cinquante-neuf mille trois cent vingt-deux (213 559 322) francs CFA chacun, justifiés par des attestations de bonne fin d'exécution assorties de contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droits privés ».

**a2) exigences financières**

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur d'un montant égal à cent cinquante-deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (152 542 373) FCFA justifiés par une attestation d'une banque agréée en République du Bénin ou d'un organisme financier agréé.
- Avoir réalisé un chiffre d'affaires au moins d'une valeur de trois cent quatre-vingt-et-un millions trois cent cinquante-cinq mille neuf cent trente-deux (381 355 932) francs CFA conformément au point 1 de l'annexe A-3-2 du dossier type.

**b) Pour les entreprises naissantes :**

**b1) Capacité technique et expériences :**

- être spécialisé dans le domaine de vente des véhicules neufs, justifié par l'agrément d'exercice délivré par le Ministère en charge du Commerce et d'Industrie du Bénin
- fournir la preuve des expériences professionnelles du personnel d'encadrement technique. Les qualifications et expériences requises pour le personnel d'encadrement sont :
  - ✓ un (01) Ingénieur en génie mécanique ayant un niveau BAC+5 avec au moins cinq (05) ans d'expérience professionnelle et deux (02) ans d'expérience dans des prestations similaires.

- ✓ un (01) technicien supérieur en génie électrique ayant un niveau BAC+ 3 au moins en génie électrique avec cinq (05) années d'expérience professionnelle et deux (02) ans d'expérience dans des prestations similaires.

### **b2) exigences financières**

- Avoir accès à des financements tels que des avoirs liquides, lignes de crédit, autres que l'avance de démarrage éventuelle à hauteur d'un montant égal à cent cinquante-deux millions cinq cent quarante-deux mille trois cent soixante-treize (152 542 373) FCFA justifiés par une attestation d'une banque agréée en République du Bénin ou d'un organisme financier agréé ;
- produire l'assurance de risques professionnels pour un montant de trois cent trente-cinq millions cinq cent quatre-vingt-treize mille deux cent vingt (335 593 220) francs CFA ;
- fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence les états financiers de leurs années d'existence.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

- 8- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du 06./05./2024. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics *Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la haie-vivre, téléphone : +229 21 30 32 19*. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par boîte postale. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web [www.arpmp.bj](http://www.arpmp.bj)* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

- 9- Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après **Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive** au plus tard le 29./05./2024 à 10 heures précises, heure locale. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et dates ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

<sup>1</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.arpmp.bj](http://www.arpmp.bj)

- 10- Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après *Salle de réunion de l'Agence pour la Gestion de la Logistique des Officiels (AGLO), Rue 12164 – Lot 20 – Villa 778, Les Cocotiers, Cotonou-Bénin, non loin du CEG Océan dans la Haie-Vive*, le même jour de dépôt des offres le *29/05/2024* à 10 heures 30 minutes, heure locale.
- 11- Les offres doivent comprendre une garantie de soumission d'un montant égal à trois millions cinquante mille huit cent quarante-sept (3 050 847) FCFA. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.
- 12- Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *quatre-vingt-dix (90)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

Cotonou, le *30/04/2024*

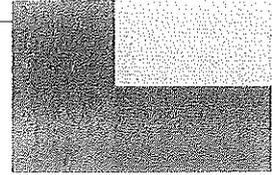
La Personne responsable des marchés publics,

  
**Codjovi Robert KPANGON**  
**PRMP/Interim**





# REPUBLIQUE DU BENIN



## MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

### DOSSIER D'APPEL D'OFFRES OUVERT

### POUR ACQUISITION DE 06 IDENTIFICATEURS DE SACHETS BIODÉGRADABLES

MCVDD  
Délégation de Contrôle des  
Marchés Publics  
BON A LANCER  
Retiré le 23/04/2024  
Nom: FAYIOLA  
Prénom: Laurencia  
Signature: [Signature]

Référence du DAO : F\_PEFC\_89349

Autorité contractante : *MINISTRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS  
EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE*

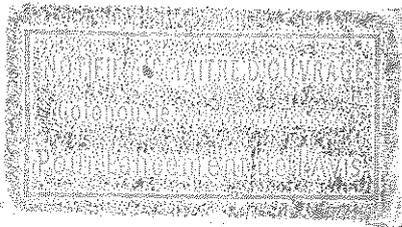
Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion : 2024

BON A LANCER  
DNCMP / DCMP / MCVT

Imputation budgétaire : 115001002 450841001000000 1 0531 2449

Accord de Prêt : NEANT



Avril 2024



DELEGUE DE CONTRÔLE DES  
MARCHES PUBLICS  
[Signature]  
Kouassi François AGO

**MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN  
CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE**

**MARCHE DE FOURNITURES**

**DOSSIER D'APPEL D'OFFRES  
OUVERT NATIONAL**

émis le : ..... 2024

Pour Acquisition de 06 identificateurs de sachets biodégradables.

Appel d'offres n° : F\_PEFC\_89349

Source de financement : BUDGET NATIONAL

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 115001002 450841001000000 1 0531  
2449

Accord de prêt : NEANT

Avril 2024

## Table des matières

<b>PREMIÈRE PARTIE - Procédures d'appel d'offres .....</b>	<b>5</b>
<b>Section 0. Avis d'Appel d'offres (AA0).....</b>	<b>7</b>
<b>Section I. Instructions aux candidats (IC).....</b>	<b>11</b>
<b>Section II. Règlement particulier de l'Appel d'Offres (RPAO) .....</b>	<b>63</b>
Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)	
Sous-section B. Données Particulières de l'Appel d'Offres (DPAO)	
Sous-section C. Critères d'évaluation et de qualification	
<b>Section III. Formulaires de soumission.....</b>	<b>70</b>
<b>DEUXIÈME PARTIE - Conditions d'Approvisionnement des fournitures .....</b>	<b>149</b>
<b>Section IV. Bordereau des quantités, Calendrier de livraison, Cahier des Clauses techniques, Plans, Inspections et Essais .....</b>	<b>151</b>
<b>TROISIÈME PARTIE - Marché.....</b>	<b>159</b>
<b>Section V. Cahier des clauses administratives générales (CCAG).....</b>	<b>160</b>
<b>Section VI. Cahier des clauses administratives particulières (CCAP).....</b>	<b>185</b>
<b>Section VII. Cahier des clauses environnementales et sociales (CCES)</b>	
<b>Section VII. Formulaires du Marché .....</b>	<b>207</b>



---

# PREMIÈRE PARTIE : PROCEDURES D'APPEL D'OFFRES

BON A LANCER  
DNCMP / DCMP / MCV

1 2 3 4 5 6 7 8 9 10 11 12 13 14 15 16 17 18 19 20 21 22 23 24 25 26 27 28 29 30 31 32 33 34 35 36 37 38 39 40 41 42 43 44 45 46 47 48 49 50 51 52 53 54 55 56 57 58 59 60 61 62 63 64 65 66 67 68 69 70 71 72 73 74 75 76 77 78 79 80 81 82 83 84 85 86 87 88 89 90 91 92 93 94 95 96 97 98 99 100

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES (AA0)

### Avis d'appel d'offres

**Nom de l'Autorité contractante :** MINISTERE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DEVELOPPEMENT DURABLE

**Objet :** Acquisition de 06 identificateurs de sachets biodégradables.

**Référence SIGMAP :** F\_PEFC\_89349

Avis N° 034/PRMP/MCVT/DGEC/S-PRMP du 30-04-2024

Identification de la procédure : **Appel d'Offres Ouvert National**

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 mars 2024
2. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national afin de financer les activités de la Direction Générale de la Construction et de l'Habitat et a l'intention d'utiliser une partie de ses fonds pour effectuer des paiements au titre du marché relatif **l'acquisition de 06 identificateurs de sachets biodégradables.**
3. Le Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les 06 identificateurs de sachets biodégradables. Ces fournitures sont en lot unique. Des variantes sont autorisées.
4. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.
5. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment de l'Ex DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transport en charge du Développement Durable ou prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des

NON A LANCER

DNCP/DCMP/MEV

Marchés Publics, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'ex Bâtiment de la DPP, 01 Boîte 3621 Cotonou. Tél. : (229) 21 31 81 45 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables.

6. Le délai de livraison est de trente (30) jours au plutôt et de soixante (60) jours au plus tard.

7. Les exigences en matière de qualification sont :

**a) Pour les anciennes entreprises :**

- Capacité technique et expériences :
  - être une entreprise spécialisée dans les fourniture ou des matériels d'équipements environnementaux justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
  - avoir exécuté pendant les trois (03) dernières années (2021, 2022 et 2023) au moins un (01) marché de fourniture ou d'équipements environnementaux d'un montant HT **de quatre-vingt-quinze millions (95 000 000)** justifié par des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copies simples) ou des procès-verbaux de réception, signés par les maîtres d'ouvrage ou leurs représentants (administration publique, sociétés ou offices d'Etat ou mixtes, représentations ou organisations internationales au Bénin), ou toutes autres personnes morales de droit privé pour les trois (03) dernières années.
- Capacité financière :
  - Avoir réalisé au cours des trois (03) dernières années (2020, 2021 et 2022) un chiffre d'affaires moyen égal à **cent vingt-trois millions (123 000 000) F CFA** ;
  - Disposer de liquidités ou de ligne de crédits bancaires (une attestation de capacité financière) à hauteur de **trente-six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (36 864 407) F CFA** ;
  - Fournir les Etats financiers (quinze premières pages) des trois dernières années (2020, 2021 et 2022), présentés par un comptable employé de l'entreprise et attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés. Pour les entreprises naissantes, les justificatifs requis de leurs capacités financières (bilan d'ouverture); la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin. Lesdites pièces doivent être en original ou en copie légalisée. Les entreprises naissantes devront fournir le bilan d'ouverture portant le cachet de l'entreprise et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les états financiers de leurs années d'existence. Les soumissionnaires étrangers devront fournir les états financiers en conformité avec la législation de leur pays d'origine.

**b) Pour les entreprises naissantes :**

• Capacité technique :

- être une entreprise spécialisée dans les fourniture ou des matériels d'équipements environnementaux justifié par l'original ou la copie légalisée de l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
- Disposer d'un personnel d'encadrement de niveau BAC+3 en informatique ou équivalent ;

• Capacité financière :

- Présenter le bilan d'ouverture et les états financiers de leurs années d'existence;
- Disposer de liquidités ou de ligne de crédits bancaires à hauteur de **trente-six millions huit cent soixante-quatre mille quatre cent sept (36 864 407) F CFA** ;
- Fournir une attestation d'assurance de risques professionnels de **cent quarante un millions trois cent treize mille cinq cent cinquante-neuf (141 313 559) francs CFA**.

NB : le chiffre d'affaires moyen, la capacité financière et l'assurance de risques professionnels ne sont pas cumulatifs. L'autorité contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée d'informations ou de déclarations mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis au 1<sup>er</sup> étage du Bâtiment de l'Ex DPP du Ministère du Cadre de Vie et des Transport en charge du Développement Durable t ou prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat de la PRMP à l'adresse mentionnée ci-après : **secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics, sis au 1<sup>er</sup> étage de l'ex Bâtiment de la DPP, 01 Boîte 3621 Cotonou. email : prmp\_mcvvd@cadredevie.bj. Tél. : (229) 21 31 81 45 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes tous les jours ouvrables.**

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Personne Responsable des Marchés Publics du Ministère du Cadre de Vie et des Transport en charge du Développement Durable au plus tard le *24 Mai* ..... **2024** à 10 heures 00 mn. **Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est**

**éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après salle de réunion de la Direction Générale de Construction et de l'Habitat à 10 heures 30 mn.

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de **un million deux cent vingt-huit mille huit cent quatorze (1 228 814) Francs CFA** ;

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Non Applicable.

La Personne responsable des marchés publics,



**Michel Kouéssi YACOBI**

## SECTION 0. AVIS D'APPEL D'OFFRES

### *Avis d'appel d'offres*

#### AGENCE BENINOISE DE GESTION INTEGREE DES ESPACES FRONTALIERS/MINISTERE DE L'INTERIEUR ET DE LA SECURITE PUBLIQUE

Objet : Travaux de construction de clôtures et réhabilitation des commissariats de : Kamana (Ségbana), Kabo (Tchaourou), Tasso (Nikki), Basso (Kalalé), Towé (Pobè), Agoué, Sapeurs-Pompiers de Savalou, Doh-Hongla (Adjarra), Datory ; construction des commissariats de Tapoga (Cobly), Gouandé (Matéri), Sado (Avrankou), Akaradè (Bassila), Agodogouin (Aplahoué), Effèoutè (Kétou), et d'infrastructures sociocommunitaires à l'EPP Tchetti, Aloudi (Ottola) Daïtachi (Malanville), au CEG de Lokossa, Athiémé, Assa-Idiochè (Sakété), Aletan et Pira (Bantè) et Agoué (Grand-Popo), et deux modules de logements Karimama.

Référence SIGMAP : : T\_DSDEF\_90468

Avis n° : 05 /PRMP-ABeGIEF/MISP/DNCMP/SP-PRMP du 29/04/2024

Identification de la procédure : *AOI*

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics **Version 1** de l'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 mars 2024.

2. **L'Agence béninoise de Gestion intégrée des Espaces frontaliers (ABeGIEF) du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique (MISP) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget 2024 des fonds du budget national, afin de financer le Programme National de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers (PNGIEF), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché : Travaux de construction de clôtures et réhabilitation des commissariats de : Kamana (Ségbana), Kabo (Tchaourou), Tasso (Nikki), Basso (Kalalé), Towé (Pobè), Agoué, Sapeurs-Pompiers de Savalou, Doh-Hongla (Adjarra), Datory ; construction des commissariats de Tapoga (Cobly), Gouandé (Matéri), Sado (Avrankou), Akaradè (Bassila), Agodogouin (Aplahoué), Effèoutè (Kétou), et d'infrastructures sociocommunitaires à l'EPP Tchetti, Aloudi (Ottola) Daïtachi (Malanville), au CEG de Lokossa, Athiémé, Assa-Idiochè (Sakété), Aletan et Pira (Bantè) et Agoué (Grand-Popo), et deux modules de logements Karimama.**

3. L'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers du Ministère de l'Intérieur et de la Sécurité Publique sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour réaliser les travaux suivants : **Travaux de construction de clôtures et réhabilitation des commissariats de : Kamana (Ségbana), Kabo (Tchaourou), Tasso (Nikki), Basso (Kalalé), Towé (Pobè), Agoué,**

**BON A LANCER**

**Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)**

**Sapeurs-Pompiers de Savalou, Doh-Hongla (Adjarra), Datory ; construction des commissariats de Tapoga (Cobly), Gouandé (Matéri), Sado (Avrankou), Akaradè (Bassila), Agodogouin (Aplahoué), Effèoutè (Kétou), et d'infrastructures sociocommunitaires à l'EPP Tchetti, Aloudi (Ottola) Daïtachi (Malanville), au CEG de Lokossa, Athiémé, Assa-Idiochè (Sakété), Aletan et Pira (Bantè) et Agoué (Grand-Popo), et deux modules de logements Karimama ; répartis en huit (08) lots qui seront attribués séparément et présentés comme suit :**

LOT	DESCRIPTION DES TRAVAUX
Lot 1	Construction de clôtures et réhabilitation d'infrastructures de sécurité à Towé (Pobè) et Doh Hongla (Adjarra), construction de commissariat à Sado (Avrankou) et Effèoutè (Kétou) et construction d'un module de 4 salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à 4 cabines au CEG Assa-Idiochè (Sakété)
Lot 2	Réhabilitation du commissariat au profit des éléments USSF d'Agoué et construction d'un module de 4 salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à 4 cabines au CEG Agoué (Grand-Popo)
Lot 3	Construction d'un commissariat au profit des éléments USSF d'Agodogouin (Aplahoué) et construction d'un module de 4 salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à 4 cabines au CEG Houèdèmin (Lokossa) et au CEG Athiémé (Athiémé)
Lot 4	Réhabilitation du commissariat au profit des éléments USSF de Tasso (Nikki), Kabo (Tchaourou), Basso (Kalalé), Kamana (Ségbana)
Lot 5	Construction de module de trois salles de classe plus batteries de latrines à quatre cabines + logements pour enseignants de l'EPP Daïtachi (Malanville) et construction de deux logements à Karimama
Lot 6	Réhabilitation du commissariat au profit des éléments USSF à Datory (Cobly) et construction de commissariat au profit des éléments USSF de Tapoga (Cobly) et Gouandé (Matéri)
Lot 7	Construction d'un module de 4 salles de classe + bloc administratif + batterie de latrines à 4 cabines au CEG Aletan et au CEG Pira (Bantè) et construction d'un commissariat au profit des éléments USSF d'Akaradè (Bassila)
Lot 8	Construction de module de trois salles de classe plus batteries de latrines à quatre cabines à l'EPP Tchetti (Savalou), construction de module de trois salles de classe plus batteries de latrines à quatre cabines + logements pour enseignants de l'EPP Aloudi (Savalou) et réhabilitation de la base des Sapeurs-Pompiers de Savalou

**NB : \* Un candidat peut soumissionner pour autant de lot(s) qu'il le souhaite, mais il ne peut être attributaire de plus d'un (01) lot.**

**Lorsqu'un soumissionnaire présente des offres économiquement les plus avantageuses sur plusieurs lots, on lui attribuera le lot sur lequel l'écart entre son montant et celui de son suivant immédiat est le plus élevé.**

**\* Aucune variante concernant l'objet des travaux ne sera prise en considération ;**

**\* Des variantes pour ajustement de délai d'exécution sont prises en compte.**

4. Les exigences en matière de qualification sont :

a) Pour les anciennes entreprises

- Capacité technique et expériences :

- être une entreprise spécialisée dans le BTP justifiée par l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;

**BON A LANGER**

## Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

- avoir réalisé au cours des cinq (05) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023) et l'année en cours, au moins deux (02) marchés de construction et/ou de réhabilitation de bâtiment, justifiés par les copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution assorties des contrats enregistrés (page de garde, page de signature et pages portant le montant en copie simple) ou les copies légalisées des procès-verbaux de réception définitive ou de validation des services faits signés par les maîtres d'ouvrages ou leurs représentants (administration publique, société ou office d'état ou mixtes, représentation ou organisations internationales au Bénin) ou toutes autres personnes morales de droit privé assorti de contrats enregistrés (page de garde, page de signature et page portant le montant en copie simple). Les montants par marché similaire sont au moins égaux aux montants hors taxes indiqués comme suit :
  - Lot 1 : Trois cent dix millions cinq cent vingt-huit mille sept cent quinze (310 528 715) francs CFA ;
  - Lot 2 : Cent vingt-trois millions six cent trente-deux mille six cent (123 632 600) francs CFA ;
  - Lot 3 : Deux cent trente-cinq millions (235 000 000) francs CFA ;
  - Lot 4 : Cent sept millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-huit (107 099 688) francs CFA ;
  - Lot 5 : Cent soixante-quinze millions (175 000 000) francs CFA ;
  - Lot 6 : Deux cent trois millions huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent cinq (203 892 205) francs CFA ;
  - Lot 7 : Deux cent millions (200 000 000) francs CFA ;
  - Lot 8 : Cent dix-neuf millions huit cent quarante-six mille sept cent quatre-vingt-douze (119 846 792) francs CFA.
- disposer, pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- disposer, pour chaque lot, du matériel dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
- Capacité financière :
  - fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé ou ayant un répondant en République du Bénin prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédits, à hauteur de :
    - Lot 1 : Quatre-vingt-huit millions sept cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix (88 722 490) francs CFA ;
    - Lot 2 : Trente-cinq millions trois cent vingt-trois mille six cent (35 323 600) francs CFA ;
    - Lot 3 : Soixante-sept millions cent quarante-deux mille huit cent cinquante-sept (67 142 857) francs CFA ;

**BON A LANCER**

#### Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

- Lot 4 : Quarante-deux millions huit cent trente-neuf mille huit cent soixante-quinze (42 839 875) francs CFA ;
  - Lot 5 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA ;
  - Lot 6 : Cinquante-huit millions deux cent cinquante-quatre mille neuf cent seize (58 254 916) francs CFA ;
  - Lot 7 : Cinquante-sept millions cent quarante-deux mille huit cent cinquante-sept (57 142 857) francs CFA ;
  - Lot 8 : Trente-quatre millions deux cent quarante un mille neuf cent quarante un (34 241 941) francs CFA.
- avoir réalisé au cours des trois dernières années (2021, 2022 et 2023), un chiffre d'affaire moyen annuel des activités de construction, justifié par des états financiers fournis dans la forme prescrite au point 1 de l'annexe A-3-2. Le chiffre d'affaires annuel moyen de ces trois (03) dernières années doit être au moins égal à :
    - Lot 1 : Trois cent dix millions cinq cent vingt-huit mille sept cent quinze (310 528 715) francs CFA ;
    - Lot 2 : Cent vingt-trois millions six cent trente-deux mille six cent (123 632 600) francs CFA ;
    - Lot 3 : Deux cent trente-cinq millions (235 000 000) francs CFA ;
    - Lot 4 : Cent sept millions quatre-vingt-dix-neuf mille six cent quatre-vingt-huit (107 099 688) francs CFA ;
    - Lot 5 : Cent soixante-quinze millions (175 000 000) francs CFA ;
    - Lot 6 : Deux cent trois millions huit cent quatre-vingt-douze mille deux cent cinq (203 892 205) francs CFA ;
    - Lot 7 : Deux cent millions (200 000 000) francs CFA ;
    - Lot 8 : Cent dix-neuf millions huit cent quarante-six mille sept cent quatre-vingt-douze (119 846 792) francs CFA.

**NB:** Les critères de capacité financière sont cumulatifs.

#### **b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence**

- Capacité technique et expériences :
  - être une entreprise spécialisée dans le BTP justifiée par l'extrait du registre de commerce et du crédit mobilier (RCCM) ou les statuts ;
  - disposer, pour chaque lot, du personnel clé dont les profils, qualifications et expériences sont indiqués au point 5 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;
  - disposer, pour chaque lot, du matériel dont les détails sont indiqués au point 6 de la sous-section C. Critère d'évaluation et de qualification ;

**BON A LANCER**

**Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)**

---

- Capacité financière :
  - fournir une attestation d'assurance des risques professionnels de montant égal à :
    - Lot 1 : Trois cent cinquante-sept millions cent huit mille (357 108 000) francs CFA ;
    - Lot 2 : Cent quarante-deux millions cent soixante-dix-sept mille (142 177 000) francs CFA ;
    - Lot 3 : Deux cent soixante-dix millions deux cent cinquante mille (270 250 000) francs CFA ;
    - Lot 4 : Cent vingt-trois millions cent soixante-cinq mille (123 165 000) francs CFA ;
    - Lot 5 : Deux cent un millions deux cent cinquante mille (201 250 000) francs CFA ;
    - Lot 6 : Deux cent trente-quatre millions quatre cent soixante-seize mille (234 476 000) francs CFA ;
    - Lot 7 : Deux cent trente millions (230 000 000) francs CFA ;
    - Lot 8 : Cent trente-sept millions huit cent vingt-quatre mille (137 824 000) francs CFA.
  - fournir le bilan d'ouverture et les états financiers des exercices éventuellement clôturés dans les formes prescrites à l'annexe A-3-2 ;
  - fournir une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier agréé ou ayant un répondant en République du Bénin prouvant que le candidat dispose d'avoir liquide ou peut bénéficier d'une ligne de crédits, autre que l'avance de démarrage éventuelle, à hauteur de :
    - Lot 1 : Quatre-vingt-huit millions sept cent vingt-deux mille quatre cent quatre-vingt-dix (88 722 490) francs CFA ;
    - Lot 2 : Trente-cinq millions trois cent vingt-trois mille six cent (35 323 600) francs CFA ;
    - Lot 3 : Soixante-sept millions cent quarante-deux mille huit cent cinquante-sept (67 142 857) francs CFA ;
    - Lot 4 : Quarante-deux millions huit cent trente-neuf mille huit cent soixante-quinze (42 839 875) francs CFA ;
    - Lot 5 : Cinquante millions (50 000 000) francs CFA ;
    - Lot 6 : Cinquante-huit millions deux cent cinquante-quatre mille neuf cent seize (58 254 916) francs CFA ;
    - Lot 7 : Cinquante-sept millions cent quarante-deux mille huit cent cinquante-sept (57 142 857) francs CFA ;
    - Lot 8 : Trente-quatre millions deux cent quarante un mille neuf cent quarante un (34 241 941) francs CFA.

**NB:** Les critères de capacité financière sont cumulatifs.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

5. Le délai d'exécution est de **Sept (07) mois** pour les lots **1, 2, 3, 5, 6, 7 et 8** et de **Cinq mois (05) mois** pour le lot 4.

**NB : En ce qui concerne les variantes au délai prévues, l'écart entre le délai le plus tôt et le délai le plus tard est de trois mois pour chacun des lots. Ce délai constitue la période de temps acceptable où les opérations de travaux faisant l'objet du présent Appel d'Offres doivent être exécutées.**

6. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles et remplissant les conditions définies dans le présent dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de *Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers en la personne de Madame SEGLA F. Laure, adresse électronique : prmpabegief@gmail.com* et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics de : **Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57 de 8h30 à 12h00 ou 14h30 à 17h00 (heures locales)** et/ou sur le site web : <https://abegief.bj/>.

8. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **02/05/2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics : **Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé *sur le site web : <https://abegief.bj/>* ou être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

9. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISP dans la voie pavée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57** au plus tard le **05/06/2024** à **09h30mn** (heures

---

<sup>1</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.armp.bj](http://www.armp.bj)

Sous-section A. Instructions aux Candidats (IC)

locales). Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités **prévues ci-dessus est éliminatoire**. Les offres qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des soumissionnaires concernés.

10. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après **Salle de réunion de l'Agence Béninoise de Gestion Intégrée des Espaces Frontaliers sise à l'annexe II du MISIP dans la voie payée face TOXI LABO à Maro-Militaire, Tél. : 21-60-39-57** le 05/06/2024 à 10h 00 mn (heures locales).

11. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant de :

- Lot 1 : Trois millions cent cinq mille deux cents quatre-vingt-sept (3 105 287) francs CFA ;
- Lot 2 : Un million deux cent trente-six mille trois cent vingt-six (1 236 326) francs CFA ;
- Lot 3 : Deux millions trois cent cinquante mille (2 350 000) francs CFA;
- Lot 4 : Un million soixante-dix mille neuf cent quatre-vingt-dix-sept (1 070 997) francs CFA;
- Lot 5 : Un million sept cent cinquante mille (1 750 000) francs CFA;
- Lot 6 : Deux millions trente-huit mille neuf cent vingt-deux (2 038 922) francs CFA;
- Lot 7 : Deux millions (2 000 000) francs CFA;
- Lot 8 : Un million cent quatre-vingt-dix-huit mille quatre cent soixante-huit (1 198 468) francs CFA

En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires de soumission du dossier d'appel d'offres.

12. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de *cent vingt (120)* jours calendaires à compter de la date limite de soumission.

13. Les offres doivent être présentées et déposées par lot sous peine de rejet.

Cotonou, le 29 avril 2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



SEGLA Laure F.

**BON A LANCER**



## AVIS D'APPEL PUBLIC A CANDIDATURE DE MARCHE PUBLIC

**PROJET** : Programme Formation Professionnelle et renforcement de Capacités pour  
l'Emploi (FORCE)

**Objet** : Avis à manifestation d'intérêt pour le recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude d'évaluation des contenus, des pratiques de formation et de la pertinence des curricula de formation élaborés pour l'obtention du CQP dans le secteur de l'artisanat.

Référence du marché : PI\_FORCE\_90403

AMI N° 001 -2024/PR/ADET/FORCE/PRMP/SP-PRMP du 3.0.AVR.2024.

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET) publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 19 mars 2024.
2. L'Agence de Développement de l'Enseignement Technique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds auprès de la Coopération suisse, afin de financer le **Programme Formation Professionnelle et renforcement de Capacités pour l'Emploi (FORCE)**, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relatif au **recrutement d'un consultant individuel pour la réalisation de l'étude d'évaluation des contenus, des pratiques de formation et de la pertinence des curricula de formation élaborés pour l'obtention du CQP dans le secteur de l'artisanat.**
3. Les prestations consistent à évaluer le dispositif, les contenus, les pratiques de formation et la pertinence des curricula des formations élaborés pour l'obtention du CQP dans le domaine de l'artisanat.

De manière spécifique, il s'agira de :

- réaliser un état des lieux diagnostic de l'offre de formation dans l'artisanat notamment dans les métiers donnant accès au CQP ;
- évaluer la pertinence des contenus de formation élaborés pour l'obtention du CQP
- évaluer les pratiques de formation, d'apprentissage, d'évaluation, de validation et de certification des compétences ;
- évaluer le dispositif de formation des formateurs dans la formation ;

- formuler des recommandations pertinentes assorties de plans pour l'amélioration de la qualité de l'offre de formation dans l'artisanat tant dans le contenu des programmes qu'en ce qui concerne le dispositif de formation, l'évaluation des compétences et la formation des formateurs.
4. Le délai de réalisation de la mission est de **quatre-vingt-dix (90) Homme/jours répartie sur une période maximale de quatre (04) mois.**
  5. Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (les qualifications du candidat dans le domaine des prestations, notamment les diplômes, les références professionnelles concernant l'exécution de marchés analogues à travers les attestations de bonne fin d'exécution et/ou des contrats antérieurs). Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de trois (03) candidatures sont déposées, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres consultants en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste.
  6. Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection figurant au point 8 du présent avis.
  7. Le classement sur la liste restreinte sera établi sur la base des curricula vitae des candidats. Le candidat ayant présenté le meilleur curriculum (candidat le plus qualifié) sur la base des expériences acquises et du nombre de marchés/prestations analogues sera classé premier et invité à négocier le marché. En cas d'échec des négociations avec ce dernier, le candidat classé 2<sup>ème</sup> sera invité à son tour à la négociation et ainsi de suite.

L'autorité contractante pourra exiger au besoin la soumission d'une proposition technique et financière, préalablement à la négociation.

8. La présélection tiendra compte des critères ci-après :

Critères d'évaluation	Note pour le critère <sup>1</sup>	Sous critères d'évaluation et note	Moyens de preuve à fournir par le candidat
1. Niveau d'étude en rapport avec la mission	25	1-a) Être titulaire d'un diplôme de niveau BAC+5 en sciences de l'éducation, ingénierie de formation ou tout autre diplôme équivalent ( <b>20 points</b> ) 1-b) avoir été formé sur l'une des approches pédagogiques par compétences en l'occurrence approche OIF ou	Diplôme (copie légalisée)

		<p>approche DACUM <b>(5 points)</b></p> <p>1-c) diplôme non fourni ou inférieur à BAC+5 <b>(00 points)</b></p>	
2. Nombre d'années d'expériences générales à partir de de la première expérience du consultant	30	<p>1-a) Disposer de quinze (15) ans d'expérience dans le secteur de l'éducation <b>(30 points à raison de deux (02) points par année d'expérience)</b></p>	<p>Attestations/certificats de travail ou preuves d'expériences (Copies légalisées des attestations de travail ou preuves d'expériences correspondantes)</p>
3. Nombre d'expériences spécifiques dans le domaine de la mission	45	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Avoir exécuté une (01) mission de formation de formateurs sur l'une des approches <b>(5 points)</b></li> <li>• Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'élaboration de curricula de formation dans le secteur de l'artisanat <b>(10 points à raison de 5 points par mission proposée)</b></li> <li>• Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluation de dispositifs de formation dans le domaine de l'EFTP <b>(15 points à raison de 7,5 points par mission proposée)</b></li> <li>• Avoir réalisé au moins deux (02) missions d'évaluation de curricula de formation au CQP dans le secteur de l'artisanat <b>(15 points à raison de 7,5 points par mission proposée)</b></li> </ul>	<p>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</p>
TOTAL	[100]		

9. La note minimale requise pour être présélectionné est **70 points sur 100**.

**En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le consultant ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.**

ON A LANCER  
COMPIRE

10. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics; E-mail : [secretariat\\_adet@adet.bj](mailto:secretariat_adet@adet.bj) / [ekpochan@adet.bj](mailto:ekpochan@adet.bj) et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics : de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22 de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17h 30 minutes et/ou sur le site web : [www.adet.bj](http://www.adet.bj).

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat.

11. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du .....06 mai.....2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou, Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel [secretariat\\_adet@adet.bj](mailto:secretariat_adet@adet.bj) / [ekpochan@adet.bj](mailto:ekpochan@adet.bj). Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste aérienne pour l'étranger et la poste normale. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [www.adet.bj](http://www.adet.bj) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

12. Les manifestations d'intérêts sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après : secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou Tél (+229) 53 22 22 22, par courriel [secretariat\\_adet@adet.bj](mailto:secretariat_adet@adet.bj) / [ekpochan@adet.bj](mailto:ekpochan@adet.bj) au plus tard le .....17 mai.....2024. **Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après : la salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique (ADET), 4<sup>ème</sup> étage de l'immeuble COOP, Ganhi-Cotonou à .....17 mai.....2024 à **10 heures 30 minutes.**

13. Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante/structure déconcentrée ou de l'expiration du délai de deux (02) jours mentionnés ci-dessus pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/Responsable de la structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou, le 30 Avril.....2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



Ernest Tamechi KPOCHAN

# MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*(Pour consultant individuel)*

*[insérer Nom du Candidat]*

*[Lieu et date]*

**A**

Monsieur le *[Indiquer titre du représentant de l'autorité Contractante/structure déconcentrée]*

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'autorité contractante/structure déconcentrée]*,

Après avoir examiné le dossier de sélection dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de candidature comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 2) le diplôme (copie légalisée) ;
- 3) les preuves des expériences du consultant [copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples) ou des attestations/certificats de travail] ;
- 4) etc.

Veuillez agréer, Monsieur le *[indiquer le Nom du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

*(Signature et cachet du responsable/représentant habilité du cabinet/firme)*



REPUBLIQUE DU BENIN  
\*\*\*\*\*  
MINISTRE DE LA DECENTRALISATION ET DE LA GOUVERNANCE  
LOCALE  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DE L'ALIBORI  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE DE KARIMAMA  
\*\*\*\*\*



Mairie Karimama ; BP : 01 ; Tél : 97 13 87 81 ; E-mail : [mairie.karimama@yahoo.fr](mailto:mairie.karimama@yahoo.fr); [www.mairie-karimama.org](http://www.mairie-karimama.org)

## Avis d'appel d'offres

Nom de l'Autorité contractante : Commune de Karimama

**Objet** : Acquisition d'une ambulance équipée de radio au profit du centre de santé de Karimama

Référence SIGMAP : F\_SAEF\_91248

Avis n° : 58/04/M.CKM/PRMP/SAAF/SPRMP/2024 du 06/05/2024

Identification de la procédure : AON N° F\_SAEF\_91248

1. Cet Avis d'appel d'offres fait suite au plan de passation des marchés publics de la Commune de Karimama publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le **25 Mars 2024**.
2. La commune de Karimama a obtenu dans le cadre de son budget des fonds du **FADeC NON AFFECTE GUICHET SAHEL**, afin de financer son budget, et à l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du Marché d'**Acquisition d'une ambulance équipée de radio au profit du centre de santé de Karimama**.
3. La Commune de Karimama sollicite des offres sous pli fermé de la part de candidats éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir une **ambulance équipée de radio avec immatriculation plaque rouge et carte grise au nom de la mairie**.

Les variantes ne pourront pas être prises en considération. La participation à cet appel d'offres ouvert tel que défini dans la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin concerne tous les candidats éligibles, remplissant les conditions définies dans le présent Dossier d'appel d'offres ouvert et qui ne sont pas frappés par les dispositions des articles 61 et 121 de ladite loi.

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne responsable des marchés publics ; **Email : [mairie.karimama@yahoo.fr](mailto:mairie.karimama@yahoo.fr)** et prendre connaissance des documents d'appel d'offres au secrétariat permanent des marchés publics dans les locaux des bureaux de la mairie, BP 01 Karimama, courriel : [mairie.karimama@yahoo.fr](mailto:mairie.karimama@yahoo.fr), Tel : 66 22 53 06 / 97 47 57 31 **de 08 heure 00 minute à 12 heures 30 minutes les matins et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes les soirs**.

5. Le délai de livraison est de deux mois.
6. Les exigences en matière de qualification sont : 

**a) Pour les anciennes entreprises :**

**Capacité technique**

- Être une entreprise ayant pour activité la livraison des matériels et équipements médicaux, justifié par le registre de commerce ;
- Disposer d'expérience d'au moins un marché de fourniture similaire de montant au moins égal à **quarante millions (40 000 000) F CFA TTC** à titre de fournisseur au cours des trois dernières années (2021, 2021 et 2023) et de l'année en cours, justifié par des attestations de bonne fin d'exécution signées par une autorité contractante ou des PV de réceptions ;
- Disposer d'un chauffeur spécialisé en conduite d'ambulance à la livraison
- Avoir en propriété ou en location un camion porte voiture pouvant servir pour la livraison du matériel ;
- Fournir l'arrêté Ministériel portant autorisation d'importation, de détention et de vente de matériels médicaux ;
- Garantir le service après-vente du matériel.

**NB : la preuve de possession (propriété ou location) du matériel doit être fournie en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal. En cas de location, une attestation de promesse de location doit être fournie en plus de la preuve de possession portant le nom du propriétaire.**

**Capacité financière**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Disposer des états financiers certifiés des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) attestés par un membre de l'Ordre des Experts Comptables et Comptables Agréés et portant la mention ; la page de certification du membre de l'OECCA du Bénin et celle portant la mention de la DGID doivent être en original ou en copie légalisée.
- Le candidat doit fournir un chiffre d'affaires moyen annuel au cours des trois dernières années (2020, 2021 et 2022) de **cinquante millions (50 000 000) F.CFA** ou l'existence de liquidité ou ligne de crédit à hauteur de **quarante millions (40 000 000) Francs CFA**.

**b) Pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence**

- Être une entreprise ayant pour activité la livraison des matériels et équipements médicaux, justifié par le registre de commerce ;
- Avoir en propriété ou en location un camion porte voiture pouvant servir pour la livraison du matériel ;
- Fournir l'arrêté Ministériel portant autorisation d'importation, de détention et de vente de matériels médicaux ;
- Disposer d'un chauffeur spécialisé en conduite d'ambulance à la livraison
- Garantir le service après-vente du matériel.

**NB : la preuve de possession (propriété ou location) du matériel doit être fournie en copie légalisée auprès du greffe d'un tribunal. En cas de location, une attestation de promesse de location doit être fournie en plus de la preuve de possession portant le nom du propriétaire.**

**Capacité financière**

Le Candidat doit fournir la preuve écrite qu'il satisfait aux exigences ci-après :

- Fournir le bilan d'ouverture plus les états financiers certifiés de ces années d'exercice certifiés conformes par la DGI ;  $\alpha$

- Avoir accès à des financements ou tel que des avoir liquide, ligne de crédits propre autre que l'avance de démarrage à hauteur de **quarante millions (40 000 000) F CFA** justifiée par une attestation de capacité financière délivrée par une banque ou un organisme financier ou fournir une assurance des risques professionnels à hauteur de **quarante millions (40 000 000) F CFA** portant l'objet du marché ou un engagement écrit délivré par une compagnie d'assurance qui couvre un montant de **quarante millions (40 000 000) F CFA**.

Voir le document d'Appel d'offres pour les informations détaillées.

7. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier d'appel d'offres complet à compter du **06/05/2024**. Le dossier d'appel d'offres en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **Secrétariat de la Personne des Marchés Publics, sise dans les locaux des bureaux de la mairie, BP 01 Karimama, courriel : mairie.karimama@yahoo.fr, Tel : 66 22 53 06 / 97 47 57 31**. Le dossier d'appel d'offres sera adressé aux candidats à leurs frais par poste ou autres moyens de son choix. Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche établie selon un modèle mis à disposition par l'Autorité de Régulation des Marchés Publics.

8. Les offres sont rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : **Secrétariat Permanent de la PRMP, sis dans les locaux des bureaux de la mairie, BP 01 Karimama, courriel : mairie.karimama@yahoo.fr, Tel : 66 22 53 06 / 97 47 57 31** au plus tard le **28/05/2024 à 10 heures 00 minute**.

**Le défaut de présentation de l'offre suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les offres qui ne parviendront pas aux heure et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes et aux frais des soumissionnaires concernés.

9. Les offres (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des candidats ou de leurs représentants qui souhaitent être présents à l'ouverture des plis, à l'adresse ci-après : **salle de délibération de la mairie de Karimama le 28/05/2024 à 10 heures 30 minutes**.

10. Les offres doivent comprendre une garantie de soumission, d'un montant **trois cent trente-huit mille neuf cent quatre-vingt-trois (338 983) F.CFA**. En ce qui concerne les micros, petites et moyennes entreprises, la garantie de l'offre peut prendre la forme d'une simple lettre de déclaration de garantie suivant le modèle prévu dans les formulaires du dossier d'appel d'offres.

11. Les offres devront demeurer valides pendant une durée de **quatre-vingt-dix (90) jours** calendaires à compter de la date limite de soumission.

Karimama, le 06/05/2024

La Personne Responsable des Marchés Publics



  
**MIDOU B. Soumaïla**



Cotonou le, 06/05/2024

**Avis public à manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation au titre du 1<sup>er</sup> semestre 2024**

**MINISTÈRE DU TRAVAIL ET DE LA FONCTION PUBLIQUE**

**AVIS N° 04 /MTEP/PRMP/S-PRMP du 06/05/2024**

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics du Ministère du Travail et de la Fonction Publique publié sur le SIGMaP le 29 avril 2024.
2. Le Ministère du Travail et de la Fonction Publique a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds, afin de financer son Plan de Travail Annuel, et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés inscrits dans le Plan de passation sur mode de passation : **demande de cotation**.
3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès du Ministère du Travail et de la Fonction Publique représenté par monsieur Sanny LAOUROU, PRMP Pi ou du Secrétariat de la Personne Responsable des Marchés Publics du MTEP sis à Cotonou, quartier Avlékécodji, 1<sup>ère</sup> rue à droite après carrefour CABOMA en allant vers la mosquée JONQUET, 3<sup>ème</sup> immeuble abritant la sté CAT-LOGISTICS SA (Immeuble YESSOUFOU M. Mouftaou), 3<sup>ème</sup> étage, 01 BP 907 Cotonou, e-mail : slaourou@gouv.bj, Tél : + 229 94 47 35 87 ou 97 72 96 03 et prendre connaissance des documents de constitution de la liste de candidats potentiels à l'adresse mentionnée ci-dessus tous les jours ouvrables de 8 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes.
4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 06 mai 2024. Le dossier de constitution de la liste de

candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent de la PRMP sis à Cotonou, quartier Avlékécodji, 1<sup>ère</sup> rue à droite après carrefour CABOMA en allant vers la mosquée JONQUET, 3<sup>ème</sup> immeuble abritant la sté CAT-LOGISTICS SA (Immeuble YESSOUFOU M. Mouftaou), 3<sup>ème</sup> étage. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par les services courriers (poste du Bénin ou Top Chrono). Ce dossier peut être obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche<sup>1</sup> de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et devront être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'original de la manifestation sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : Secrétariat permanent de la PRMP sis à Cotonou, quartier Avlékécodji, 1<sup>ère</sup> rue à droite après carrefour CABOMA en allant vers la mosquée JONQUET, 3<sup>ème</sup> immeuble abritant la sté CAT-LOGISTICS SA (Immeuble YESSOUFOU M. Mouftaou), 3<sup>ème</sup> étage au plus tard le 15 mai 2024..... **Le défaut de présentation de la manifestation suivant les modalités prévues ci-dessus est éliminatoire.** Les manifestations qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés.

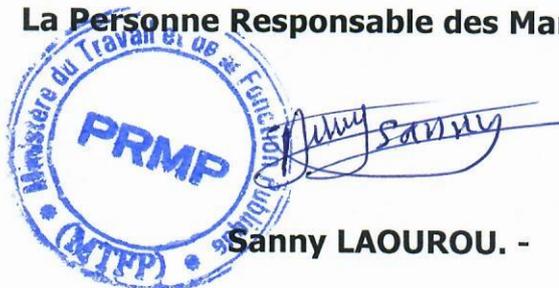
6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

---

<sup>1</sup> Le modèle de cette fiche est téléchargeable sur le site web de l'ARMP : [www.armac.bj](http://www.armac.bj)

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "Manifestation d'intérêt pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation.
8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :
- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
  - le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « **Diverses prestations** » ne seront pas considérés ;
  - pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
  - pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves des expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail ou certificats, attestations de bonne fin d'exécution).
9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

**La Personne Responsable des Marchés Publics Pi**



## DOMAINES D'ACTIVITES A POURVOIR

1- Bâtiments et Travaux Publics (BTP)	2- Electricité
3- Surveillance, Gardiennage et Sécurité	4- Entretien et nettoyage des bâtiments
5- Achat ou vente de fournitures de bureau ou de produits d'entretien	6- Achat ou vente de matériels informatiques et/ou accessoires informatiques
7- Ingénierie informatique	8- Etudes dans divers domaines
9- Communication, décoration et/ou location de chaises-tables et/ou ou bâches	10- Services de restauration
11- Travaux de plomberie, d'assainissement et de vidanges	12- Travaux de déménagement et manutentions d'effets
13- Câblages et réseaux informatiques	14- Confection et fourniture de rideaux
15- Entretien et Maintenance des équipements : - Matériels informatiques : ordinateurs / imprimantes / scanners - Copieurs ; - Groupes électrogènes	16- Imprimerie ou édition de documents
17- Fourniture, installation et maintenance du système de contrôle d'accès ou de vidéo surveillance	18- Equipements divers (mobilier de bureau et autres matériels)
19- Entretien des espaces verts	20- Autres domaines à préciser

## II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

*[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]*

*[insérer Nom du Candidat]*

*[insérer Lieu et date]*

**Objet** : Manifestation d'intérêt pour *[indiquer nature de la prestation]*

### A

Madame/Monsieur le *[indiquer titre du représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]*

Monsieur le *[indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée]*,

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation *[indiquer nature de la prestation]*.

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences similaires *[copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants]* ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;

Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le *[indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée]*, l'assurance de notre considération distinguée.

Nom *[insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]*  
En tant que *[indiquer la capacité du signataire]*

Signature *[insérer la signature]*

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de *[insérer le nom complet du Candidat]*

En date du \_\_\_\_\_ *[insérer la date de signature]*



MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

DOSSIER DE PRESELECTION

Émis le : ...../...../.....

Pour les prestations de : Conception d'une base de données sur le réseau de pistes rurales.

Avis à manifestation d'intérêt N° : PI\_PPSS\_89622

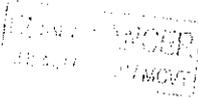
Source de financement : Budget National

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 114002011 2111

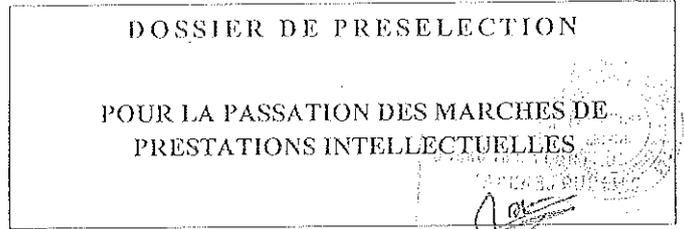
Accord de prêt : sans objet

AVRIL 2024



MINISTÈRE DU CADRE DE VIE ET DES TRANSPORTS EN CHARGE DU DÉVELOPPEMENT DURABLE

30/04/24  
FATIGBOA  
Koussou



OBJET DU MARCHÉ : Conception d'une base de données sur le réseau de pistes rurales.

REFERENCE SIGMAP DU MARCHÉ : PI\_PPSS\_89622

AVRIL 2024



I. AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI)

Table des matières

Programme : PPSS

Objet : Conception d'une base de données sur le réseau de pistes rurales.

Référence du marché : PI\_PPSS\_89622

Avis N° 001/PRMP/MCVT/PPSS/S-PRMP... 2024

I.	NOTE EXPLICATIVE .....
II.	AVIS A MANIFESTATION D'INTERET (AMI) .....
III.	CANEVAS DE RAPPORT D'EVALUATION DES MANIFESTATIONS D'INTERET .....
IV.	MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET .....

1. Le présent avis à manifestation d'intérêt (AMI) fait suite au plan de passation des marchés publics de Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable publié sur le portail web des marchés publics du Bénin le 28 mars 2024

2. Le Ministre du Cadre de Vie et des Transports chargé du Développement Durable a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget des fonds du budget national afin de financer les activités du Programme de Pilotage et Soutien aux Services (PPSS), et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre du marché de prestations intellectuelles relative à la Conception d'une base de données sur le réseau de pistes rurales.

3. Les prestations comprennent :

Pour la réalisation de la présente mission le consultant est appelé à :

- Collecter les informations sur les pistes rurales (inventaire des pistes qui ont été répertoriées et insérer dans l'ancienne base);
- Mettre en place la base de données géospatiales les pistes (conception de la structure de la base de données géospatiales sur les pistes rurales)
- Intégrer et contrôler les données en suivant les normes géospatiales ;
- Produire une cartographie dynamique et des statistiques fiables des pistes rurales;
- Elaborer des cartes thématiques basées sur des indicateurs pertinents;
- Permettre aux différents utilisateurs (usagers) de consulter, partager
- Mettre à jour aisément la base de données et es cartes sur la répartition et l'accessibilité des services;
- Programmer et faire de façon dynamique le suivi des entretiens des pistes.



Critères d'évaluation	Note pour le critère	Sous-critères d'évaluation et note	Moyens de Preuve à fournir par le candidat
1. Nature des activités du cabinet/firme en relation avec la conception de logiciels/développement technologique ou équivalent.	[10]	Activité non inscrite au RCCM + 00 point Activité inscrite au RCCM = 10 points	Inscription du domaine sur le RCCM ou les Statuts
2. Nombres d'expériences générales du cabinet/firme dans la conception /développements de base de données ou autres au cours des (05 ) dernières années (2019, 2020, 2021, 2022 et 2023)	[25]	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les anciens cabinets/firmes</li> <li>Avoir réalisé cinq (05) bases de données (à raison de 5 points par expérience approuvée)</li> <li>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</li> <li>Disposer d'un personnel d'encadrement BAC+5 en informatiques/conception de logiciels ou équivalent et ayant participé /réalisé au moins cinq (05) missions (à raison de 5 points par expérience approuvée)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les anciens cabinets/firmes</li> <li>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</li> <li>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</li> </ul>

- Développer une application cartographique interactive pour visualiser les informations accessibles depuis une plateforme en ligne

- Le délai de réalisation de la mission est de quatre-vingt-dix (90) jours calendaires.
- Les candidats intéressés sont invités à manifester leur intérêt pour les prestations décrites, ci-dessus, en fournissant les informations indiquant qu'ils sont qualifiés pour exécuter les prestations (nature des activités du cabinet/firme en relation avec le domaine des prestations, nombre d'expériences générales du cabinet/firme dans le domaine des prestations, nombre d'expériences spécifiques du cabinet/firme dans le domaine des prestations, organisation technique et managériale du cabinet/firme, liste du personnel professionnel à affecter à la mission). Il est demandé aux candidats de fournir ces informations en ne dépassant pas 15 pages environ. Les candidats peuvent s'associer pour renforcer leurs compétences respectives.
- Les critères demandés seront appréciés à travers les preuves énumérées dans le tableau des critères de sélection.
- Une liste des candidats d'au moins cinq (05) et au plus huit (08) présentant au mieux les aptitudes requises pour exécuter les prestations sera établie par l'autorité contractante. Cette liste restreinte doit contenir au moins deux candidats de nationalité béninoise dès lors qu'ils remplissent les critères de présélection requis. Pour l'intégration de ces candidats de nationalité béninoise, l'autorité contractante remplacera le/les dernier(s) candidat(s) de la liste restreinte ou ceux des pays ayant plus de deux (2) candidats sur la liste restreinte.
- Les candidats présélectionnés seront ensuite invités à présenter leurs propositions techniques et financières et un candidat sera sélectionné selon la méthode de sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC).
- Aux date et heure limites de dépôt des candidatures, si moins de cinq (05) candidats sont présélectionnés, l'autorité contractante peut, soit contacter directement d'autres cabinets ou firmes en fonction de leurs aptitudes à exécuter les prestations, soit relancer pour un minimum de dix (10) jours calendaires la procédure en vue de compléter la liste restreinte.
- La présélection sur la liste restreinte tiendra compte des critères ci-après :

		<p>Expert spécialiste en Géomatique ou expert SIG /</p> <p>BAC+5 en ingénierie en géomatique, de préférence, d'un diplôme supérieur (Master) en cartographie ou en analyse spatiales ou tout diplôme équivalent (2 pts).</p> <p>Consultant(e) associé2:</p> <p>Expert ingénieur routier: BAC +5 en ingénierie Génie Civile ou tout diplôme équivalent: (2 pts);</p> <p>Consultant(e) associé3:</p> <p>Développeur full stack: BAC + 5 en programmation, en web design ou tout diplôme équivalent (1 pts).</p> <p>Consultant(e) associé4:</p> <p>Développeur full stack: BAC + 5 en programmation, en web design ou tout diplôme équivalent (1 pts).</p>	
TOTAL	[100]		

La note minimale requise pour être présélectionné est de 65 points et le nombre de candidats présélectionnés ne saurait être inférieur à cinq (05) et supérieur à huit (08). NB : L'autorité Contractante se réserve le droit de faire vérifier l'authenticité des documents produits par le soumissionnaire. En tout état de cause et en application des dispositions de l'article 122 du code des marchés publics, la fourniture délibérée

		<p>Nombre d'expériences spécifiques du cabinet/Firme dans le domaine de la conception / développements de base de données relatifs aux travaux routiers.</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les anciens cabinets/firmes</li> <li>Avoir réalisé deux (02) missions (à raison de 25 points par expériences approuvées.)</li> <li>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</li> <li>Disposer d'un personnel d'encadrement BAC+5 en informatiques/ conception de logiciels ou équivalent et ayant participé /réalisé au moins à deux (02) missions (à raison de 25 points par expériences approuvées.)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>Pour les anciens cabinets/firmes</li> <li>Copies légalisées des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants (copies simples)</li> <li>Pour les cabinets/firmes naissants et ceux qui n'ont pas encore trois (3) ans d'existence</li> <li>Preuves légalisées des expériences professionnelles du personnel d'encadrement</li> </ul>
4. Organisation technique et managériale du cabinet/firme	[05]		Présentation du cabinet/firme : 2,5 points ; Organigramme du cabinet/firme : 2,5 points	Note de présentation du Cabinet/firme et son organigramme
5. Liste du personnel professionnel à affecter à la mission	[10]		<ul style="list-style-type: none"> <li>Liste du personnel (2 points)</li> <li>Chief de Mission: Ingénieur analyste concepteur / BAC+5 en ingénierie de conception analyse ou tout autre diplôme équivalent, de préférence, d'un diplôme supérieur (Master) en base de données relationnel; (2 pts)</li> <li>Consultant(e) associé1:</li> </ul>	Liste du personnel et copie simple des diplômes

éliminatoire. Les candidatures qui ne parviendront pas aux date et heure limites, ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes, aux frais des candidats concernés. Les manifestations d'intérêt (versions physique et électronique) seront ouvertes en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants qui souhaitent être présents, à l'adresse ci-après Salle de réunion situé au 1<sup>er</sup> étage du bâtiment EX-DPP ou tout autre lieu qui leur sera précisé au moment du dépôt le même jour à ..... 02.05.2024.

14- Les candidats peuvent introduire un recours devant la personne responsable des marchés publics ou son supérieur hiérarchique dans le cadre de la procédure de manifestation d'intérêt à l'encontre des actes et décisions de cette dernière leur créant un préjudice en indiquant les références de l'AMI et exposant les motifs de leur recours par lettre recommandée avec demande d'avis de réception ou déposée contre décharge ou récépissé.

Ce recours doit évoquer une violation de la réglementation des marchés publics.

Ce recours doit être exercé dans les cinq (05) jours ouvrables avant la date limite de dépôt des candidatures ou au plus tard, dans les cinq (05) jours ouvrables de la notification des résultats des manifestations d'intérêt. Il a pour effet de suspendre la procédure de présélection jusqu'à la décision définitive de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique.

La décision de la personne responsable des marchés publics ou de son supérieur hiérarchique doit intervenir dans un délai de trois (03) jours ouvrables après sa saisine.

En l'absence de suite favorable à son recours, le requérant dispose de deux (02) jours ouvrables à compter de la réception de la réponse de l'autorité contractante ou de l'expiration du délai spécifié ci-dessus trois (03) jours pour présenter un recours devant l'Autorité de régulation des marchés publics. Une copie du recours adressé à l'Autorité de régulation des marchés publics est notifiée à la Personne responsable des marchés publics/structure déconcentrée pour ampliation.

Cotonou le, 02.05.2024

LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

  
Michel Kpessé YACOBI

d'informations ou de déclarations fausses ou mensongères, expose l'auteur aux sanctions prévues par la loi.

En cas d'égalité du nombre total de points obtenus, le cabinet/firme ayant réalisé plus de missions spécifiques sera privilégié.

11- Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) du Ministère du Cadre de Vie et des Transports en charge du Développement Durable (MCVT), Email : [Prmp\\_mcvdd@cadredevie.bj](mailto:Prmp_mcvdd@cadredevie.bj) 01 BP 3502 Bureau 103 Bâtiment EX DPP et prendre connaissance des documents de présélection au secrétariat permanent des marchés publics ; au secrétariat du premier responsable du MCVT Ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au 1<sup>er</sup> étage de 08 heures 00 minute à 12 heures 30 minutes et de 14 heures 00 minute à 17 heures 30 minutes.

Les manifestations d'intérêts doivent être accompagnées d'une lettre de manifestation d'intérêts dûment signée par le candidat et préciser, le cas échéant, le ou les lots pour lesquels ce dernier candidate.

12- Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de présélection complet à compter du ..... 03 Mai ..... 2024. Le dossier de présélection en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au secrétariat permanent des marchés publics au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1<sup>er</sup> étage de l'ex-bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103. Le dossier de présélection sera adressé aux candidats à leurs frais par DHL. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [www.marches-publics.bj](http://www.marches-publics.bj) ou obtenu par voie électronique à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Ce retrait est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP.

13- Les manifestations d'intérêt sont rédigées en langue française et doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques à savoir un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée sur clé USB en format PDF, à l'adresse ci-après secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics situé au 1<sup>er</sup> étage de l'ex bâtiment de la Direction de la Programmation et de la Prospective (DPP), bureau 103 au plus tard le 27/05/2024 à l'heure indiquée. Le défaut de présentation des manifestations d'intérêt suivant les modalités prévues ci-dessus est



Rubrique

*Procès Verbal d'ouverture*



Avis d'appel d'offres n°003/MEF/PRMP/SP du 08/02/2024

**Objet : Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des locaux des Postes Comptables de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.**

**PROCES VERBAL  
D'OUVERTURE**

**RAPPORT D'EVALUATION**

**PROCES-VERBAL  
D'ATTRIBUTION PROVISoire**

OBJET :	Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des locaux des Postes Comptables de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.
SIGMAP	S_MEF_85342
Mode de passation :	Appel d'offre national ouvert
Autorité contractante:	Ministre de l'Economie et des Finances
Source de financement :	Budget National
IMPUTATION BUDGETAIRE :	Crédits Globaux
GESTION :	2024, 2025, 2026

Avril 2024

Commencé le 23/04/2024  
Achévé le ..../...../2024

## PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES PLIS

<b>OBJET DU DAO</b>	Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des locaux des Postes Comptables de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.
<b>Réf du DAO</b>	DAO n°003/MEF/PRMP/SP du 08/02/2024
<b>SIGMAP</b>	S_MEF_85342
<b>Mode de passation</b>	Appel d'offres national ouvert

L'an deux mil vingt-quatre, le 23 avril à partir de 10H30, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel à concurrence a fait l'objet d'une publication :

- Sur le portail WEB des marchés publics sous la référence SIGMAP n° S\_MEF\_85342 en date du 27/03/2024 ;
- Au quotidien de service public LA NATION en sa parution n°8463 du 02/04/2024 ;
- Au Journal des Marchés Publics n°352 du 28/03/2024.

La date limite de remise des offres était fixée au 23 avril 2024.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par la Cellule de Contrôle des Marchés Publics suivant le procès-verbal du 07/02/2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°010/PRMP/COE/SP du 23/04/2024.

<b>Administration</b>	<b>Nom et Prénom(s)</b>	<b>Qualité</b>	<b>Observations</b>
PRMP	Salifou MAMAN	Président	Avec voix délibérante
PRMP	Joachim HADEGBE	Membre / Rapporteur	Avec voix délibérante
CCMP	Christiane AKAKPO	Représentant de la CCMP	Avec voix délibérante
DGTCP	KISSEZOUNON Franck	Représentant de la DGTCP	Avec voix délibérante
DGB	SAI Pierre	Représentant de la DGB	Avec voix délibérante

Les services objet de l'AOO sont répartis en 2 lots comme suit :

- **LOT 1** : Entretien et nettoyage des locaux des Postes Comptables du département de l'Atlantique-Littoral.
- **LOT 2** : Entretien et nettoyage des locaux des Postes Comptables du département de l'Ouémé-Plateau.

Aux date et heure limites de dépôt des offres :

- 53 Candidats ont retiré le dossier et
- 11 soumissionnaires ont déposé leurs plis.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Voir tableau en annexe.

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis ainsi qu'il suit :

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : 00
- Nombre de plis ouverts : 16

La COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après : voir tableau « OUVERTURE DES PLIS »

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : NEANT
- des membres de la COE : NEANT
- des membres de l'organe de contrôle : NEANT

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 11 minutes.

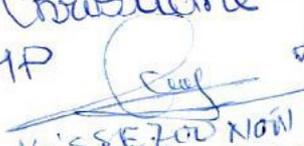
Ont signé

  
 Jean-Michel NABEGBE  
 Rep. BRAP

  
 Pierre SAI  
 Rep. DG. BIMEF.

  
 AKAKPO Christiane  
 Rep. ECMP

  
 Salifou NMANON

  
 KISSEROU NON Franck  
 Rept. : DG. TCP





N°	Éléments de vérification	Soumissionnaires								
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
		VALKO SERVICES	BENN ESCO CENTER	CISE AFRIQUE SARL	CHRIST FAVOUR SARL	PACNEST GROUP	AHSTON INTERNATIONAL GROUPE SARL	ISTIDJABATH COMPANY	GET ET GIVE SOLUTION SARL	NEC-BTP
19	Liste du personnel clé affecté aux services signée	F	F	F	F	NF	F	F	F	F
20	Liste du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission, signée pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence	NA	NA	NA	F	F	NA	F	F	NA
21	Liste du matériel + preuves de propriété (Non applicable)	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA	NA
22	Calendrier de prestations signé	F	F	F	F	F	F	F	F	F
23	Description technique des services datée signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F	F
24	Registre de commerce (Original ou Copie légalisée)	F(2001)	F(2016)	F(2017)	F(2021)	F(2023)	F(2016)	F(2023)	F(2023)	F(1997)
25	Liste d'une (01) prestation similaire déjà exécutée pour les anciennes entreprises	F	F	F	NA	NA	F	NA	NA	F
26	Preuves des expériences et de qualifications du personnel clé affecté aux services	F	F	F	F	NF	F	F	F	F

N°	Éléments de vérification	Soumissionnaires								
		1	2	3	4	5	6	7	8	9
		VALKO SERVICES	BENN ESCO CENTER	CISE AFRIQUE SARL	CHRIST FAVOUR SARL	PACNEST GROUP	AHSTON INTERNATIONAL GROUPE SARL	ISTIDJABATH COMPANY	GET ET GIVE SOLUTION SARL	NEC-BTP
27	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence	NA	NA	NA	F	F	NA	F	F	NA
28	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F	F	F
29	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence	NA	NA	NA	F	F	NA	NF	F	NA
30	Engagement à payer au minimum le SMIG aux agents à déployer pour l'exécution des services	F	F	F	F	F	F	F	F	F
31	Engagement à souscrire à une assurance responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages dans l'exécution des services	F	F	F	F	F	F	F	F	F
32	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	F	F	F	F	F	NF	F	F

F: FOURNI; NF: NON FOURNI;

NR: NON REQUIS;

NA: NON APPLICABLE

## Tableau d'ouverture des plis

DAO n°003/MEF/PRMP/SP du 08/02/2024

Accord-cadre pour l'entretien et le nettoyage des locaux des Postes Comptables de la Direction Générale du Trésor et de la Comptabilité Publique.  
S\_MEF\_85342

## Lot n°2: Entretien et nettoyage des locaux des Postes Comptables du département de l'Ouémé-Plateau

N°	Éléments de vérification	Soumissionnaires						
		1	2	3	4	5	6	7
		VALKO SERVICES	Société L'aigle Royal au Rocher	BIOMAH SARL	PACNEST GROUP	AHSTON INTERNATIONAL GROUPE SARL	ISTIDJABATH COMPANY	NEC BTP
1	Date et Heure de dépôt	23/04/2024 à 8h 30	23/04/2024 à 8h 45	23/04/2024 à 9h 12	23/04/2024 à 9h 18	23/04/2024 à 9h 20	23/04/2024 à 9h 37	23/04/2024 à 9h 59
2	Nom & prénoms du porteur	KOUHINKPO Valentin Oke	SOHOUGAN Laurence	ATTI Hermann	HINNOUGBE M. Bienvenu	DEGBO Hermane Darius	TOSSOU Inès Brice Paul	CODO Gilbert
3	Contact du porteur	65 29 20 20	96 93 26 31	67 16 96 60	96 01 07 33	67 72 21 47	54 69 43 63	96 09 04 85
4	Pays du porteur	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN	BENIN
5	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	Présence de l'offre scannée sur clé USB	-	-	-	-	-	-	-
7	Montant TTC de la soumission (FCFA)	54 175 806	53 109 983	59 011 092	51 142 946	177 033 276	48 812 026	157 362 912
8	Montant HT de la soumission (FCFA)	45 911 700	45 008 460	50 009 400	43 341 480	150 028 200	41 366 124	133 358 400
9	Rabais	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant
10	Lettre de soumission datée signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F

11	Bordereau des prix unitaires (BPU) daté signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
12	Programme d'activité chiffré daté, signé et cacheté (DQE)	F	F	F	F	F	F	F
13	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie :	F	F	F	F	F	F	F
14	Confirmation écrite datée signée et cachetée habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	F	F	F	F	F	F
15	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté signé et cacheté	F	F	F	F	F	F	F
16	Accord ou la promesse d'accord de groupement si requis	NR						
17	Programme d'activités signé	F	F	F	F	F	NF	F
18	Méthode de réalisation des services signée	F	F	F	F	F	F	F
19	Liste du personnel clé affecté aux services signée	F	F	F	NF	F	F	F
20	Liste du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission, signée pour les entreprises	NA	NF	F	F	NA	F	NA
21	Liste du matériel + preuves de propriété ( <b>Non applicable</b> )	NA						
22	Calendrier de prestations signé	F	F	F	F	F	F	F
23	Description technique des services datée signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F
24	Registre de commerce (Original ou Copie légalisée)	F(2001)	F(2022)	F(2023)	F(2023)	F(2016)	F(2023)	F(1997)

25	Liste d'une (01) prestation similaire déjà exécutée pour les anciennes entreprises	F	NA	NA	NA	F	NA	F
26	Preuves des expériences et de qualifications du personnel clé affecté aux services	F	F	F	NF	F	F	F
27	Preuves des expériences et de qualifications du personnel d'encadrement affecté à l'exécution de la mission pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas trois années d'existence	NA	NF	F	F	NA	F	NA
28	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F	F	F
29	Attestation d'assurance de risques professionnels pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois années d'existence	NA	F	F	F	NA	NF	NA
30	Engagement à payer au minimum le SMIG aux agents à déployer pour l'exécution des services	F	F	F	F	F	F	F
31	Engagement à souscrire à une assurance responsabilité civile pour couvrir les éventuels dommages	F	F	F	F	F	F	F
32	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	F	F	F	F	NF	F

*f. d.*

F: FOURNI;

NF: NON FOURNI;

NR: NON REQUIS;

NA: NON APPLICABLE

*[Signature]*

Commune d'Aplahoué

## MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITION TECHNIQUES RELATIVES AU RECRUTEMENT DE CABINET OU DE BUREAU D'ÉTUDE POUR LA RÉALISATION DES ÉTUDES TECHNIQUES, ENVIRONNEMENTALES ET SOCIO-ÉCONOMIQUES POUR LA MISE EN PLACE DE CIMETIÈRES DANS LES ARRONDISSEMENTS D'APLAHOUE, D'AZOVE ET DE KISSAMEY.

DP N°61/006/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024

Source de financement : FADEC NON AFFECTE INVESTISSEMENT

Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 211

Accord de prêt : Néant

Avril 2024

Recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de cimetières dans les arrondissements d'APLAHOUE, d'AZOVE et de KISSAMEY (référence SIGMAP : PL\_STAT\_72291)



## Procès-verbal d'ouverture des plis

**Objet :** Dossier de Demande de Proposition N°61/006/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024 relatif au recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de cimetières dans les arrondissements d'APLAHOUE, d'AZOVE et de KISSAMEY) (référence SIGMAP : PI\_STAT\_72291)

**Méthode de sélection :** sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)

L'an deux mille vingt-quatre et le lundi vingt neuf avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'ouverture et d'évaluation des offres présidé par la Personne Responsable des Marchés Publics a procédé à l'ouverture des Propositions Techniques relatives au marché cité en objet.

L'AMI pour la présélection a été publié dans le dans le journal la NATION, le journal des Marchés Publics et sur la plateforme SIGMaP en date du mardi 26 décembre 2023.

La date limite de remise des propositions techniques était fixée au lundi 29 Avril 2024 à 10h précises.

Le dossier de Demande de Proposition a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics le vendredi 22 Mars 2024 suivant le bordereau N°61/013/C-APL/CCMP/2024 et reçu au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, le vendredi 29 Mars 2024 dans le registre courrier arrivée.

Pour cette demande de proposition, la lettre d'invitation a été adressée aux soumissionnaires restés en lice.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°61/361/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 29 Décembre 2023, les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous.

ADMINISTRATION	NOM ET PRÉNOM (S)	QUALITÉ	OBSERVATIONS
PRMP	ATCHADE Joseph	Président	Voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales de la Mairie	SAGBOHAN H. Rufin	Membre de la COE	Voix délibérative
DDL-CD	SANNI Karamath	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la Mairie	ASSOGBA S. Christel,	Membre de la COE	Voix délibérative
Représentant du Directeur Départemental du Cadre de Vie et du Développement Durable du	AGBOTON Thiam	Membre de la COE	Voix délibérative
Chef Cellule Juridique	MOUZOUN Emmanuel	Représentant de la CCMP	Sans voix délibérative
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane B.	Membre de la COE	Voix délibérative
Présidente de la commission de la	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	Voix délibérative

Recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de cimetières dans les arrondissements d'APLAHOUE, d'AZOVE et de KISSAMEY) (référence SIGMAP : PI\_STAT\_72291)

*(Signatures manuscrites)*

La prestation est en lot unique.

Les soumissionnaires restés en lice ont retiré la DP ont manifesté leur intérêt aux heure et date limites mentionnées dans la lettre d'invitation

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	CABINET EMIR BENIN	29/04/2024 à 08h32 mn	SONOU Boris	Bénin	RAS
2	CABINET UEI AFRIQUE	29/04/2024 à 08h34 mn	HOUNGUEVI Francis	Bénin	RAS
3	GROUPEMENT GEK STUDIES / C.I.P. AFRIQUE	29/04/2024 à 08h37 mn	VIDOGBENA Francis	Bénin	RAS
4	GRD GROUP	29/04/2024 à 08h43mn	AZELIGUI Hermes	Bénin	RAS
5	CEEDIS INTER	29/04/2024 à 08h48 mn	SOGBADJI Faustin 40 58 36 37	Bénin	RAS
6	GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILICON SARL	29/04/2024 à 08h 52mn	MEDEHO Espoir	Bénin	RAS
7	AJET GROUP	29/04/2024 à 08h56 mn	KOOVI Joseph	Bénin	RAS
8	GROUPEMENT AERAMR-CONSEILS et SICAD ET BCT-OC ET SIRDD	29/04/2024 à 09h27mn	GBEDIGA Thierry	Bénin	RAS
9	URBA TROPICALES	29/04/2024 à 09h58mn	KAKPO Francois	Bénin	RAS

La Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation présidé par la Personne Responsable des Marchés Publics a procédé à l'ouverture des offres. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par la Personne Responsable des Marchés Publics et les membres de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation.

- > Plis(s) parvenu (s) hors délais : Néant
- > Nombre de plis ouverts : 09

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-après :

Recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de centres dans les arrondissements d'APLAHOUE, d'AZOVE et de KISSAMEY (référence SIGMAP : PL\_STAT\_7229 1)



Éléments à vérifier	Soumissionnaires								
	CABINET EMIR BENIN	CABINET UEI AFRIQUE	GROUPEMENT GEK STUDIES / C.I.P. AFRIQUE	GRD GROUP	CEEDIS INTER	GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILIC ON SARL	SOCIETE AJET GROUP SARL	GROUPEMENT AERAMR-CONSEILS et SICAD ET BCT-QC ET SIRDD	URBA TROPIQUES
Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON	NON
Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Enveloppe de la proposition technique	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Enveloppe de la proposition financière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Présence des Clés USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Présence de la version scannée de la proposition technique sur les clés USB <sup>1</sup>	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet	F	F	F	F	F	F	NF	F	F
Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Lettre de soumission de la proposition technique datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Organisation et expérience du cabinet/firme signée	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Descriptif de la méthodologie et du plan de travail	F	F	F	F	F	F	F	F	F

<sup>1</sup> Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

Recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de cimetières dans les arrondissements d'APLAHQUE, d'AZOVE et de KISSANEY (référence SIGMAP : PL\_STAT\_72231)

/Approche technique et méthodologique									
Programme d'activités/Planning d'activités	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Références techniques	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Déclaration de l'autorité contractante relative au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Code de conduite environnemental, social, d'hygiène et de sécurité si requis	F	F	F	NF	F	F	F	F	F
Preuves de détention ou de location du Matériel nécessaire à l'exécution des prestations si requis	F	F	F	F	F	F	F	F	F
Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NA	NA	F	NA	NA	F	NA	F	NA
Attestation de Visite de site	NF								

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

*Handwritten mark*

*Handwritten signature*





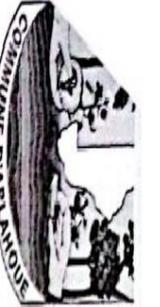
DEPARTEMENT DU COUFCO  
COMMUNE D'APLAHOUÉ

Aplahoué, le 29 Avril 2024

Liste de présence à la séance d'ouverture des Propositions Techniques à la DP\_N°61/006/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024 relatif au recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de cimetières dans les arrondissements d'APLAHOUÉ, d'AZOVE et de KISSAMEY.

(Liste de l'administration)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	ATCHEMBE Joseph	PR111111	97605233	[Signature]
02	Moussou Edouard	Président	97470859	[Signature]
03	ASSOGBA S Christel	Pr	95870982	[Signature]
04	SHAKI Karanmaïte	Pr	96570929	[Signature]
05	AGBOTOU Thwam	Président	97099568	[Signature]
06	SAGBOYAN H. Rofin	DADE	97571144	[Signature]
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				



DEPARTEMENT DU COUFO  
COMMUNE D'APLAHOUE

Aplahoué, le 29 Avril 2024

Liste de présence à la séance d'ouverture des Propositions Techniques à la DP\_N°61/006/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024 relatif au recrutement de cabinet ou de bureau d'étude pour la réalisation des études techniques, environnementales et socio-économiques pour la mise en place de cimetières dans les arrondissements d'APLAHOUE, d'AZOVE et de KISSAMEY.

(Liste des soumissionnaires/représentants)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	CBEDIGA Thiery	Représentant SIAD	90 28 30 45	
02	AZÉLI GAST Henness	Représentant GARDIENS	91-58-18-23	
03	HOUNGUEVI Francis	Rep DEI Agence Urbaine - Travaux publics Energie et Eau	87 47 84 23	
04	KAKPO François	Représentant C&K Bénin	53 53 58 24	
05	MEDHO Egnia	Représentant G&K Studios C&K AFRIQUE	91 54 64 00	
06	SONDO BOIO		91 31 93 97	
07	SOGAMI STASTIX		65 29 18 82	
08	NIBOGBENA O. Francis		62 46 41 04	
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				

Commune d'Aplahoué

## MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITION TECHNIQUES RELATIVES AU  
RECRUTEMENT D'UN CABINET OU BUREAU D'ÉTUDES POUR  
L'ÉLABORATION D'UN PLAN DE GESTION DES DÉCHETS SOLIDES  
MÉNAGERS (LOT1) ET DU PLAN DE GESTION ET D'ENTRETIEN COMMUNAL  
DES OUVRAGES (LOT2).

DP N°61/005/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024

Source de financement : FADEC AFFECTE BRICS

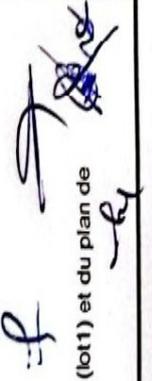
Gestion : 2024

Imputation budgétaire : 211

Accord de prêt : Néant

Avril 2024

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

*f* 

## Procès-verbal d'ouverture des plis

**Objet :** Dossier de Demande de Proposition N°61/005/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024 relatif au recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2), (référence SIGMAP : PI\_STAT\_83309)

**Méthode de sélection :** sélection fondée sur la qualité et le coût (SFQC)

L'an deux mille vingt-quatre et le mardi trente avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la mairie d'Aplahoué, la commission adhoc d'ouverture et d'évaluation des offres présidé par la Personne Responsable des Marchés Publics a procédé à l'ouverture des Propositions Techniques relatives au marché cité en objet.

L'AMI pour la présélection a été publié dans le dans le Journal la NATION, le Journal des Marchés Publics et sur la plateforme SIGMAP en date du mardi 26 décembre 2023.

La date limite de remise des propositions techniques était fixée au mardi 30 Avril 2024 à 10h précises.

Le dossier de Demande de Proposition a été validé par la cellule de contrôle des marchés publics le vendredi 22 Mars 2024 suivant le bordereau N°61/014/C-APL/CCMP/2024 et reçu au secrétariat permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics, le vendredi 29 Mars 2024 dans le registre courrier arrivée.

Pour cette demande de proposition, la lettre d'invitation a été adressée au GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILICON SA, CEEEDIS INTER, AJET GROUP, TIXO SERVICE, ETS LE SOLITAIRE, BCAM SERVICES, STE KENZ SOLUTION GROUP, JN BUILDING & SHOPPING pour le lot1 et au GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILICON SA CEEEDIS INTER, TIXO SERVICE, ETS LE SOLITAIRE, BCAM SERVICES, STE KENZ SOLUTION GROUP, JN BUILDING & SHOPPING pour le lot2

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°61/360/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 29 Décembre 2023, les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous.

ADMINISTRATION	NOM ET PRÉNOM (S)	QUALITÉ	OBSERVATIONS
PRMP	ATCHADE Joseph	Président	voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières	DAFIA BIO AZARATOUGNIRÉ	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales de la Mairie	SAGBOHAN H. Rufin	Membre de la COE	voix délibérative
DDLPCD	SANNI Karamath	Membre de la COE	voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la Mairie	ASSOGBA S. Christel,	Membre de la COE	Directeur des Services Techniques de la Mairie
Directeur Départemental du Cadre de Vie et du Développement Durable du	AKOUETE Assion Justin	Membre de la COE	voix délibérative
Chef Cellule Juridique	MOUZOUN Emmanuel	Représentant de la CCMP	Sans voix délibérative
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiplane B.	Membre de la COE	voix délibérative

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	voix délibérative
---	----------------------	------------------	-------------------

La prestation est en deux lots.

Pour le lot1, Les huit (08) soumissionnaires restés en lice ont retiré la DP et cinq (05) soumissionnaires ont manifesté leur intérêt aux heures et dates limites mentionnées dans la lettre d'invitation.

Pour le lot2, Les sept (07) soumissionnaires restés en lice ont retiré la DP et cinq (05) soumissionnaires ont manifesté leur intérêt aux heures et dates limites mentionnées dans la lettre d'invitation

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

#### Lot 1

Numéro d'ordre	Soumissionnaires	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	CEEDIS INTER	30/04/2024 à 08h05 mn	KOKOU Franck 94 37 25 26	Bénin	RAS
2	SOCIETE AJETGROUP SARL	30/04/2024 à 08h18 mn	SOSSOUVI Pierre 40 58 36 37	Bénin	RAS
3	GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILICON SA	30/04/2024 à 08h27 mn	TOGBE Simplicie 95 54 68 38	Bénin	RAS
4	ETABLISSEMENT BCAM SERVICES	30/04/2024 à 08h56mn	GOSSOU Fréjus 65 09 44 58	Bénin	RAS
5	SOCIETE KENZ SOLUTION	30/04/2024 à 09h10 mn	SOGLADA H. Robert 97 67 52 50	Bénin	RAS

#### Lot 2

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	CEEDIS INTER	30/04/2024 à 08h05 mn	KOKOU Franck 94 37 25 26	Bénin	RAS
2	SOCIETE INTERFACE ID	30/04/2024 à 08h18 mn	SOSSOUVI Pierre 95 00 01 20	Bénin	RAS
3	GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILICON SA	30/04/2024 à 08h27 mn	TOGBE Simplicie 95 54 68 38	Bénin	RAS
4	ETABLISSEMENT BCAM SERVICES	30/04/2024 à 08h56mn	GOSSOU Fréjus 65 09 44 58	Bénin	RAS
5	SOCIETE KENZ SOLUTION	30/04/2024 à 09h10 mn	SOGLADA H. Robert 97 67 52 50	Bénin	RAS

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

La Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation présidé par la Personne Responsable des Marchés Publics a procédé à l'ouverture des offres. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par la Personne Responsable des Marchés Publics et les membres de la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation.

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : Néant
- Nombre de plis ouverts : 05 pour le lot1 et 05 pour le lot2

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-après :

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

f

f

ep

✓

N°	Éléments à vérifier	SOUSSIONNAIRES				
		SOCIETE KENZ SOLUTION	ETABLISSEMENT T BCAM SERVICES	GROUPEMENT ENERGIE CONSULT/SILICON SA	SOCIETE AJETGRUP SARL	CEEDIS INTER
1	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
2	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
4	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	DEUX	DEUX	DEUX	DEUX	DEUX
5	Enveloppe de la proposition technique	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	Enveloppe de la proposition financière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7	Présence des Clés USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8	Présence de la version scannée de la proposition technique sur les clés USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
9	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet	F	F	F	NF	NF
10	Lettre de soumission de la proposition technique datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
11	Organisation et expérience du cabinet/filme signée	F	F	F	F	F
12	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F	F	F	F	F
13	Descriptif de la méthodologie et du plan de travail /Approche technique et méthodologique	F	F	F	F	F
14	Programme d'activités/Planning d'activités	F	F	F	F	F
15	Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F	F	F
16	Références techniques	NF	NF	F	F	F
17	Déclaration de l'autorité contractante relative au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F

Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

Procès-verbal d'attribution provisoire

6

18	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
19	Code de conduite environnemental, social, d'hygiène et de sécurité si requis	F	F	F	F	F
20	Preuves de détention ou de location du Matériel nécessaire à l'exécution des prestations si requis	F	F	F	F	F
21	Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NA	NA	F	NF	NF
22	Attestation de visite de site	NF	NF	NF	NF	NF
23	Registre de commerce	F	F	F	F	F

Lot 2

SOUSSIONNAIRES		SOCIETE ENERGIE GROUPEMENT CONSULT/SILICON SA		ETABLISSEMENT TBCAM SERVICES SOLUTION		SOCIETE KENZ SOLUTION	
N°		SOCIETE INTER		INTERFACE ID		CEEDIS INTER	
Eléments à vérifier		NON		NON		NON	
1	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON
2	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON
3	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON	NON
4	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	DEUX	DEUX	DEUX	DEUX	DEUX	DEUX
5	Enveloppe de la proposition technique	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6	Enveloppe de la proposition financière	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
7	Présence des Clés USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
8	Présence de la version scannée de la proposition technique sur les clés USB?	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
9	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet	NF	NF	F	F	F	F
10	Lettre de soumission de la proposition technique datée, signée et	F	F	F	F	F	F

\*Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission en version scannée PDF

Recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

*Handwritten signature and initials*

*Handwritten initials*

~~SECRET~~

es

1011

23	Registre de commerce	F	F	F	F	F
22	Attestation de visite de site	NF	NF	NF	NF	NF
21	Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	NF	NF	NF	NF	NF
20	Preuves de détention ou de location du Matériel nécessaire à l'exécution des prestations si requis	F	F	NF	F	F
19	Code de conduite environnemental, social, d'hygiène et de sécurité si requis	F	F	NF	F	F
18	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
17	Déclaration de l'autorité contractante relative au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
16	Références techniques	F	F	F	NF	NF
15	Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F	F	F
14	Programme d'activités/Planing d'activités	F	F	F	F	F
13	Descriptif de la méthodologie et du plan de travail /Approche technique et méthodologique	F	F	F	F	F
12	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F	F	F	F	F
11	Organisation et expérience du cabinet/firme signée	F	F	F	F	F
	cachetée					



En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires : RAS
- des membres de la COE/du COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

La liste de présence à cette séance est en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 13 heures 12 minutes.

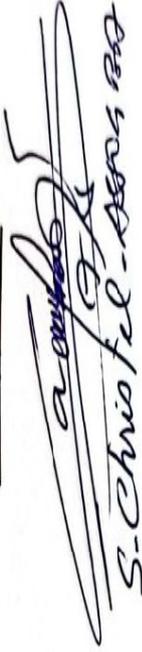
Fait à Aplahoué, le 30 Avril 2024

Le Président



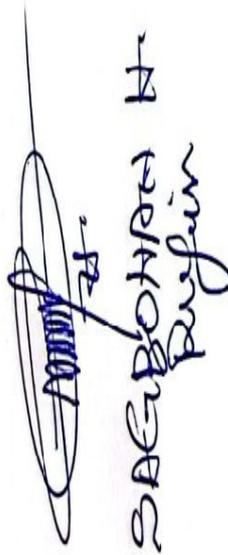
Joseph B. Tchoua

Le Rapporteur

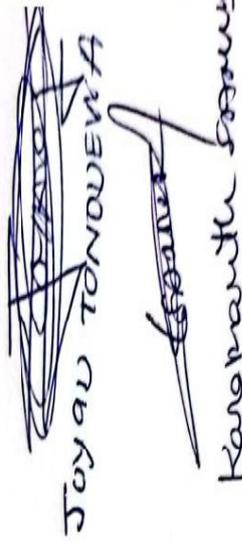


S. Christel

Les membres



SAGEBOHON B.  
Pinyin



JOYAU TONOUEN A  
Karonanthe Soun

L'organe de contrôle

REPUBLIQUE DU BENIN  
 DEPARTEMENT DU COUFFO  
**COMMUNE D'APLAHOUE**



Aplahoué, le 30 Avril 2024

Liste de présence à la séance d'ouverture des Propositions Techniques à la DP\_N°61/005/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 04 Avril 2024 relatives au recrutement d'un cabinet ou bureau d'études pour l'élaboration d'un plan de gestion des déchets solides ménagers (lot1) et du plan de gestion et d'entretien communal des ouvrages (lot2).

(Liste de l'administration)

N°	Nom et prénom (s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
01	ATCHADE Joseph	PRMP	97605233	<i>[Signature]</i>
02	BARBA Christel	AEF	95510988	<i>[Signature]</i>
03	SAKIN Karamantou	DR.E	96510329	<i>[Signature]</i>
04	TONONWEA Joyan	DD CRT-couf	96989040	<i>[Signature]</i>
05	SAGBOHAN H. Rufin	DADE	97571146	<i>[Signature]</i>
06				
07				
08				
09				
10				
11				
12				
13				
14				
15				
16				
17				
18				
19				



**Mairie de Lokossa**  
**Republique du Bénin**



Tel : 51 66 59 77  
BP : 138 Lokossa  
Mail : [contact.lokossa@mairie.lokossa.bj](mailto:contact.lokossa@mairie.lokossa.bj)

## MARCHE DE PRESTATIONS INTELLECTUELLES

**PROCES VERBAL D'OUVERTURE DES PROPOSITIONS TECHNIQUES**  
**DP N°005/96/CL/SE/CCMP/COE/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2024**

**Source de financement : FADeC AFFECTE INVESTISSEMENT DU PROGRAMME BRIC**

**Gestion : 2024**

**Imputation budgétaire : 23311**

**Accord de prêt : Néant**

**Commencé le 18/04/2024**

**Achévé le 18/04/2024**

**AVRIL 2024**

## Procès-verbal d'ouverture des plis

**Objet : Demande de propositions N°005/96/CL/SE/CCMP/COE/PRMP/SP-PRMP du 29/04/2024 relative à la « Élaboration du Schéma Directeur de l'Aménagement Communal ».**

**Méthode de sélection : Sélection Fondée sur la Qualité et sur le Coût (SFQC)**

L'an deux mil vingt-quatre et le jeudi dix-huit avril à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Mairie de Lokossa sise au 1<sup>er</sup> étage de l'hôtel de ville, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des offres (COE) a procédé à l'ouverture des propositions techniques relatives au marché cité en objet.

Cette demande de propositions fait suite à l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI) qui fait l'objet d'une publication dans le journal LA NATION à la date du 21 novembre 2023 sous le numéro N°8372, dans le journal des marchés publics le 20 novembre 2023 sous le numéro N°314 et sur le SIGMaP le 20 novembre 2023.

La date limite de remise des propositions était fixée au mercredi 18 avril 2024 à 10 heures 00 minute.

La demande de propositions a été validée par la Direction Départementale de Contrôle des Marchés Publics du Mono-Couffo suivant le Procès-verbal N°32-03/DNCMP/DDCMP-MC/2024 du 11/03/2024.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°96/CL/2024D/767/SE/PRMP/SP-PRMP/SA du 11 avril 2024 :

- Président : Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI, PRMP ;
- Rapporteur : Jyslain Innocent CODO, DADÉ ;
- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
Mairie de Lokossa	Fréjus DOVONOU	Représentant du DAAF	Voix délibérative
	Géraud Sèna SOVI	DST	Voix délibérative
	Benoît HOUSSOU	Conseiller Communal	Voix délibérative
	John HOUNZA	Conseiller Communal	Voix délibérative
	ODJOUGBELE Oscar Sourou	Représentant de la DGDU	Voix délibérative
	GOUTONDJI Eugène	Représentant CAMO	Personnel d'Appui
	Jules Idelphonse SOTOHOU	Juriste	Voix délibérative

- Le DDCCMP du Mono-Couffo : Absent.

Les prestations sont en lot unique.

Pour cette demande de propositions, les lettres d'invitation ont été adressées à huit (08) candidats (Groupement IRC ET ECO-CITY AFRICA, NGF EXPERTISE CONSULTING, Groupement ARCHI PLAN –ECU CANADA-ATLAS, Groupement SYNERGY GROUP ET ESPACE 2020, Groupement ARCADE/BETAE-GC, BETACI, AJET GROUP et Groupement GEK STUDIES –CIP AFRIQUE).

Sept (07) soumissionnaires (Groupement IRC ET ECO-CITY AFRICA, Groupement ARCHI PLAN –ECU CANADA-ATLAS, Groupement SYNERGY GROUP ET ESPACE 2020, Groupement ARCADE/BETAE-GC, Cabinet BETACI, Cabinet AJET GROUP et Groupement GEK STUDIES –CIP AFRIQUE) ont déposé leurs propositions aux heures et dates limites mentionnées dans la demande de propositions.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la COE a ouvert la séance par la lecture du nom des soumissionnaires dont les propositions ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1.	Groupement ARCADE/BETAE-GC	18/04/2024 à 08 h 08 min	EZIN Martial Tél : 91 24 10 85	Bénin	Néant
2.	Groupement GEK STUDIES –CIP AFRIQUE	18/04/2024 à 08 h 14 min	VODOGBENA Francis Tél : 41 82 63 67	Bénin	Néant
3.	Groupement ARCHI PLAN –ECU CANADA-ATLAS	18/04/2024 à 08 h 25 min	ADJAMAGO Aurel Tél : 91 91 03 88	Bénin	Néant
4.	AJET GROUP	18/04/2024 à 08 h 30 min	MEGAN Armelle Tél : 41 82 63 67	Bénin	Néant
5.	Groupement SYNERGY GROUP ET ESPACE 2020	18/04/2024 à 08 h 33 min	AKOHONWE Cosme Tél : 96 34 15 01	Bénin	Néant
6.	Groupement IRC ET ECO-CITY AFRICA	18/04/2024 à 08 h 56 min	HOUNDEKON Franck Tél : 96 01 49 73	Bénin	Néant
7.	BETACI	18/04/2024 à 09 h 40 min	DAGBADJI Georges Tél : 66 51 69 59	Bénin	Néant

La COE a procédé au dépouillement des propositions techniques ouvertes. Les propositions ainsi que les documents jugés les plus importants, qui y sont annexés, ont été paraphés par tous les membres dudit comité.

Le résultat du dépouillement figure dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				AJET GROUP
		Groupement ARCADE/BETAE-GC	Groupement GEK STUDIES - CIP AFRIQUE	Groupement PLAN - ECU CANADA-ATLAS	Groupement ARCHI	
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NA	NA	NA	NA	NA
4.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02 ; F	02 ; F	02 ; F	02 ; F	02 ; F
5.	Enveloppe de la proposition technique	F	F	F	F	F
6.	Enveloppe de la proposition financière	F	F	F	F	F
7.	Présence de Clé USB	F	F	F	F	F
8.	Présence de la version scannée de la proposition technique sur la clé USB <sup>1</sup>	F	F	F	F	F
9.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet	F	F	F	F	NA
10.	Lettre de soumission de la proposition technique datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
11.	Organisation du cabinet/firme signée	F	F	F	F	F
12.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F	F	F	F	F
13.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur le personnel de la contrepartie et les installations devant être fourni par l'Autorité contractante	F	F	F	F	F

Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de la copie de la soumission

scannée PDF

*[Handwritten signature]*

*[Handwritten signature]*

14.	Descriptif de la méthodologie et du plan de travail	F	F	F	F	F
15.	Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F	F	F
16.	Curriculum vitae pour le personnel clé	F	F	F	F	F
17.	Programme d'activité et calendrier des livrables	F	F	F	F	F
18.	Déclaration de l'Autorité contractante relative au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
19.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F	F	F
20.	Code de conduite environnemental, social, d'hygiène et de sécurité si requis	F	F	F	F	NA
21.	Matériel nécessaire à l'exécution des prestations	F	F	F	F	F
22.	Références techniques	F	F	F	F	F
23.	Attestation de visite de site, le cas échéant	F	F	NF	NF	NF
24.	Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	F	F	F	F	NA

AS

S

/

b  
S

Tableau d'ouverture des plis (Suite)

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		Groupement SYNERGY GROUP ET ESPACE 2020	Groupement IRC ET ECO-CITY AFRICA	BETACI
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NA	NA	NA
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NA	NA	NA
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NA	NA	NA
4.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	02 ; F	02 ; F	02 ; F
5.	Enveloppe de la proposition technique	F	F	F
6.	Enveloppe de la proposition financière	F	F	F
7.	Présence de Clé USB	F	F	F
8.	Présence de la version scannée de la proposition technique sur la clé USB <sup>2</sup>	F	F	F
9.	Confirmation écrite datée, signée et cachetée habilitant le signataire de la proposition à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable du cabinet	F	F	NA
10.	Lettre de soumission de la proposition technique datée, signée et cachetée	F	F	F
11.	Organisation du cabinet/firme signée	F	F	F
12.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur les TDR	F	F	F

<sup>2</sup> Les clés USB doivent être ouvertes à la séance d'ouverture pour vérifier la présence de

de la soumission en version scannée PDF

*[Signature]*

*[Signature]*

*[Signature]*

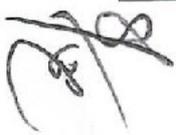
13.	Observations ou suggestions du soumissionnaire sur le personnel de la contrepartie et les installations devant être fourni par l'Autorité contractante	F	F	NF
14.	Descriptif de la méthodologie et du plan de travail	F	F	F
15.	Composition de l'équipe et responsabilités de ses membres (personnel clé)	F	F	F
16.	Curriculum vitae pour le personnel clé	F	F	F
17.	Programme d'activité et calendrier des livrables	F	F	F
18.	Déclaration de l'Autorité contractante relative au code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	NF	F
19.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique	F	F	F
20.	Code de conduite environnemental, social, d'hygiène et de sécurité si requis	NA	NA	F
21.	Matériel nécessaire à l'exécution des prestations	NF	F	F
22.	Références techniques	F	F	F
23.	Attestation de visite de site, le cas échéant	NF	F	NF
24.	Accord ou la promesse d'accord de groupement, si requis	F	F	NA

F : Fourni

NF : Non Fourni

NA : Non Applicable







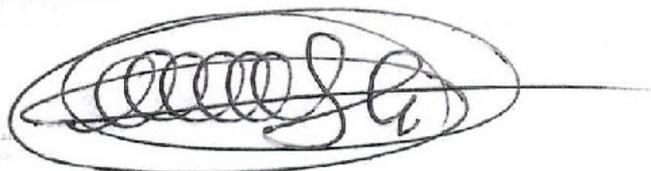
En outre, le dépouillement a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires .....Néant.....
- des membres de la COE : .....Néant.....
- des membres de la DDCMP.....Néant.....

La liste de présence à cette séance est en annexe.  
Le Président a clôturé la séance à 13 heures 38 minutes.

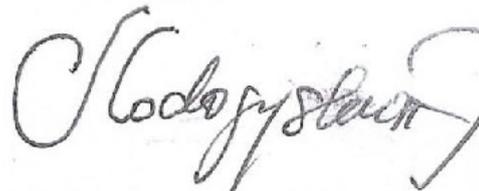
Fait à Lokossa le 18 avril 2024.

**Le Président**



**Sourou Gbémiga Vincent AKOMEDI**

**Le Rapporteur**



**Jyslain Innocent CODO**

**Les membres**

**Fréjus DOVONOU**



**John HOUNZA**



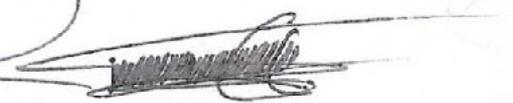
**Géraud Sèna SOVI**



**Jules Idelphonse SOTOHOU**



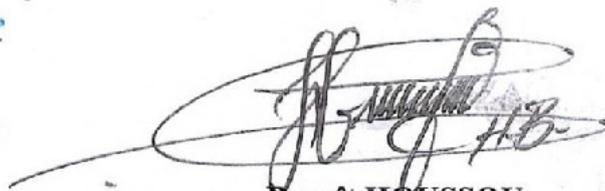
**Oscar Sourou ODJOUGBELE**



**GOUTONDI Eugène**



**Benoît HOUSSOU**





**MAIRIE DE LOKOSSA**  
**REPUBLIQUE DU BENIN**



Tel : 51 66 59 77  
BP : 138 Lokossa  
Mail : [contact.lokossa@mairie.bi](mailto:contact.lokossa@mairie.bi)

**Liste de présence<sup>3</sup> à la séance d'ouverture des plis et des propositions techniques relatives à la demande de proposition N°005/96/CL/SE/CCMP/COE/PRMP/SP-PRMP du 29/03/2024**

**Date : Jeudi 18 avril 2024**

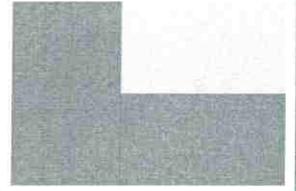
**Lieu : Salle de conférence de la Mairie de Lokossa**

N°	Nom et Prénom(s)	Fonction/Qualité	Téléphone	Signature
1.	AKOMEDI S.G. Vincent	PRMP Lokossa	96 37 13 05	
2.	SOTOHOU Delphonse	Juriste de la COE	97606023	
3.	HOUSSOU Bénédicte	Conseiller	97142655	
4.	HOUNZA John	Conseiller Communal	95826669	
5.	SOUVI Gérard Léna	JST	97176102	
6.	GOUTOMASSI Eugène G.	CAMO/BSOU	62300870	
7.	CODO Jyslain Innocent	DADÉ/Lokossa	94624674	
8.	OSJOUGBELE Oscar Sourou	CISSOUHEPIL DJCVT-Mono	9773-39-57	
9.	HOUNDEKON Franck	Représentant IRC EDO CITY	96014973	
10.	EZIN Martial	Représentant ARCADE/BETAE-GC	91241085	
11.	MEGAN Armelle	Représentante de ADJET GROUP	41826367	
12.	DAGBADJI Georges	Représentant BETACI	66516959	
13.	GBEGHOT Félixier	BETACI	36232028	
14.	Adjamaqbo Amiel	Architecte/ATUS	91910388	
15.	VINDGBENA O. Francis	ECIS GEC-STUDIES/ CIP-AFRIQUE	62.46.41.04/ 6472.75.80	
16.				
17.				
18.				

<sup>3</sup>Cette liste de présence prend en compte tous ceux qui sont présents à cette séance (membres de la CPMP, de la CCMP, soumissionnaires ou représentants, observateur). Elle est arrêtée par le Président avant la clôture de la séance.



REPUBLIQUE DU BENIN



LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A

**PROCES-VERBAL D'OUVERTURE**

**POUR LA PASSATION DES MARCHES DE  
FOURNITURES**

*OBJET : Acquisition des articles publicitaires et de supports de communication pour la vulgarisation des produits de la LNB S.A*

MAI 2024

*[Handwritten signature]*

1

*[Handwritten signature]*  
*[Handwritten signature]*

*LOTERIE NATIONALE DU BENIN S.A*

**MARCHE DE FOURNITURES**

**PROCES-VERBAL D'OUVERTURE DES OFFRES**

*DAO n°003/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 08 avril 2024*

**Objet** : *Acquisition des articles publicitaires et de supports de communication pour la vulgarisation des produits de la LNB S.A*

**Source de financement** : *Budget Autonome*

**Gestion** : *2024*

**Imputation budgétaire** : *627*

**Accord de prêt** : *Non applicable*

Commencé le *02 mai 2024*

Achevé le *02 mai 2024*

**MAI 2024**

24 

## Procès-verbal d'ouverture des plis

**Objet :** DAO n°003/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 08 avril 2024 relatif à l'acquisition des articles publicitaires et de supports de communication pour la vulgarisation des produits de la LNB S.A.

**Mode de passation :** Dossier d'Appel d'Offres Ouvert National.

L'an deux mil vingt-quatre, le 02 mai à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion de la Loterie Nationale du Bénin S.A sise au 5<sup>ème</sup> étage du bâtiment situé en face de l'hôtel AZALAI abritant le siège de la Direction Générale de la Loterie Nationale du Bénin S.A, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

Ce dossier d'appel d'offres a fait l'objet d'une publication dans le journal la Nation, le SIGMaP, et le Journal des Marchés Publics le 09/04/2024. La date limite de remise des offres était fixée au jeudi 02 mai 2024.

Le dossier d'appel d'offres a été validé par la Direction Nationale de Contrôle des Marchés Publics (DNCMP) suivant le procès-verbal N°0933/MEF/DNCMP/C-CEA/SP du 02 avril 2024. La DNCMP n'ayant pas pu assister à l'ouverture, le Chef Cellule de Contrôle des Marchés Publics a été invité et représenté par Monsieur Joseph OROU.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service n°272/LNB/DG/PRMP/S-PRMP du 30 avril 2024.

Président : Nassiratou SAMON, Personne Responsable des Marchés Publics ;

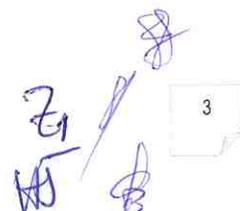
Rapporteur : Latifou MORA-KPAI, Chef Secrétariat PRMP ;

Membres :

- Joseph HOUNGUE, représentant la Direction Commerciale et Marketing ;
- Isnette TOFFON, représentant la Direction de l'Administration et des Finances.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations (Préciser avec voix délibérative ou sans voix délibérative)
PRMP / LNB	Nassiratou SAMON	Président	<i>Avec voix délibérative</i>
S-PRMP / LNB	Latifou MORA-KPAI	Rapporteur	<i>Avec voix délibérative</i>
DCM / LNB	Joseph HOUNGUE	Membre	<i>Avec voix délibérative</i>
DAF / LNB	Isnette TOFFON	Membre	<i>Avec voix délibérative</i>

Les fournitures sont réparties en quatre (04) lots à savoir :



- lot 1 : tee-shirts et assimilés ;
- lot 2 : autres articles publicitaires ;
- lot 3 : supports papiers ;
- lot 4 : supports bâches.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, cinquante (54) candidats ont retiré le dossier et treize (13) ont déposé leurs plis soit sept (07) le lot 1, trois (03) pour le lot 2, dix (10) pour le lot 3 et trois (03) pour le lot 4.

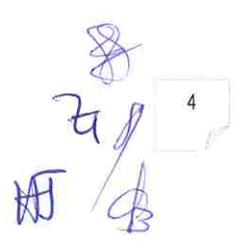
Par ailleurs, un candidat est venu en retard. Il s'agit de HIBOO COMMUNICATION, arrivé à 10 h 02 minutes.

Le pli lui a été retourné sans être ouvert conformément aux dispositions de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin.

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

LOT 1

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	HASIMEX TRANSPORT	02/05/2024 08H36	LOKOSSOU Pierre Tél : 67192397	BENIN	NEANT
2	SERVIR.COM	02/05/2024 09H04	DAGBE Epiphane Tél : 96709332	BENIN	NEANT
3	QUADRI SERVICES	02/05/2024 09H23	AGBOWADAN Kevin Tél : 51214162	BENIN	NEANT
4	BEKIR SARL	02/05/2024 09H31	AGBO Roch Tél : 96258826	BENIN	NEANT
5	AFCOM	02/05/2024 09H34	JEAN Akati Tél : 94853316	BENIN	NEANT
6	PROXIMITY GROUP AFRICA	02/05/2024 09H56	SOHINTO Floriane Tél : 67754120	BENIN	NEANT
7	TOFA PRODUCTION	02/05/2024 09H57	LOCONON Emmanuel Tél : 66892582	BENIN	NEANT



LOT 2

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	HASIMEX TRANSPORT	02/05/2024 08H36	LOKOSSOU Pierre Tél : 67192397	BENIN	NEANT
2	QUADRI SERVICES	02/05/2024 09H23	AGBOWADAN Kevin Tél : 51214162	BENIN	NEANT
3	HERAUS SARL	02/05/2024 09H30	ASSOUDE Pélégie Tél : 96551333	BENIN	NEANT

LOT 3

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	HASIMEX TRANSPORT	02/05/2024 08H36	LOKOSSOU Pierre Tél : 67192397	BENIN	NEANT
2	IMPRIMERIE GUTENBERG	02/05/2024 08H53	NOUKOUMONKE Enock Tél : 97142400	BENIN	NEANT
3	IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE	02/05/2024 09H01	EDAGUIZOT Noel Tél : 95959747	BENIN	NEANT
4	IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC	02/05/2024 09H02	LOKOSSOU Meryl Tél : 61527705	BENIN	NEANT
5	QUADRI SERVICES	02/05/2024 09H23	AGBOWADAN Kevin Tél : 51214162	BENIN	NEANT
6	HERAUS SARL	02/05/2024 09H30	ASSOUDE Pélégie Tél : 96551333	BENIN	NEANT
7	AFCOM	02/05/2024 09H34	JEAN Akati Tél : 94853316	BENIN	NEANT
8	NPIG	02/05/2024 09H43	DJOSSOU Prosper Tél : 69113334	BENIN	NEANT
9	PROXIMITY GROUP AFRICA	02/05/2024 09H56	SOHINTO Floriane Tél : 67754120	BENIN	NEANT
10	TOFA PRODUCTION	02/05/2024 09H57	LOCONON Emmanuel Tél : 66892582	BENIN	NEANT

**LOT 4**

Numéro d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	HASIMEX TRANSPORT	02/05/2024 08H36	LOKOSSOU Pierre Tél : 67192397	BENIN	NEANT
2	LA CENTRALE COMPANY	02/05/2024 09H44	ADEDJOBI Marc-Aurel Tél : 60708650	BENIN	NEANT
3	PROXIMITY GROUP AFRICA	02/05/2024 09H56	SOHINTO Floriane Tél : 67754120	BENIN	NEANT

La Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la recevabilité et à l'ouverture des plis.

## Examen de la recevabilité des plis

### Tableau de recevabilité des plis

LOT 1

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HASIMEX TRANSPORT	SERVIR.COM	QUADRI SERVICES	BEKIR SARL	AFCOM
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

*NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.*

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	PROXIMITY GROUP AFRICA	TOFA PRODUCTION			
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI			
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI			
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI			
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI			
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté			

## LOT 2

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HASIMEX TRANSPORT	QUADRI SERVICES	HERAUS SARL		
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI		
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI		
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI		
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI		
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté	Accepté		

*NB : Le non-respect de ces dispositions entraîne le rejet du pli.*

## LOT 3

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HASIMEX TRANSPORT	IMPRIMERIE GUTENBERG	IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE	IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC	QUADRI SERVICES
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>		Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HERAUS SARL	AFCOM	NPIG	PROXIMITY GROUP AFRICA	TOFA PRODUCTION
1.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
2.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
3.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
4.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HERAUS SARL	AFCOM	NPIG	PROXIMITY GROUP AFRICA	TOFA PRODUCTION
	<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté	Accepté

#### LOT 4

N°	Soumissionnaires Eléments à vérifier	HASIMEX TRANSPORT	LA CENTRALE COMPANY	PROXIMITY GROUP AFRICA		
5.	Respect de la date et de l'heure limites de dépôt des plis	OUI	OUI	OUI		
6.	Respect du caractère anonymat des plis	OUI	OUI	OUI		
7.	Respect de l'intégrité des plis	OUI	OUI	OUI		
8.	Respect de la condition de retrait du DAC	OUI	OUI	OUI		
	<b>Acceptation pour l'ouverture des offres : Accepté/Rejeté</b> <i>(le non-respect de l'une quelconque des dispositions entraîne le rejet du pli)</i>	Accepté	Accepté	Accepté		

### Ouverture des plis

L'ouverture des plis a consisté à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents de ladite commission.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

## Tableau d'ouverture des plis

### LOT 1

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H136	SERVIR.COM 02/05/2024 09H04	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23	BEKIR SARL 02/05/2024 09H31	AFCOM 02/05/2024 09H34
1.	Enveloppes marquées « <b>RETRAIT</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « <b>REMPLACEMENT</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « <b>MODIFICATION</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée,	F	NF	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	-	97.055.000 F	65.490.000 F	87.939.500 F	62.250.000 F
11.	Montant HT de l'offre	82.850.000 F	82.250.000 F	55.500.000 F	74.525.000 F	-
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
13.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
14.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
15.	Les visuels des articles proposés	NF	F	F	F	NF

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a signature that appears to be "AF" and the number "10".

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	SERVIR.COM 02/05/2024 09H04	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23	BEKIR SARL 02/05/2024 09H31	AFCOM 02/05/2024 09H34
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F AFGC
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	NF	NF	NF	NF
19.	Description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	NF	F	F	F	F
22.	Prestations similaires	NF	F	F	NF	F
23.	Attestation de capacité financière	F	F AFGC	F AFGC	F AFGC	F AFGC
24.	Etats financiers (2020-2021-2022)	F 2023	F	F	F 2023	F
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NF	NF	F	NF
26.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
27.	RCCM	F	F	F	F	F
28.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
29.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a signature that appears to be "H. P." and the number "11".

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	SERVIR.COM 02/05/2024 09H04	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23	BEKIR SARL 02/05/2024 09H31	AFCOM 02/05/2024 09H34
30.	IFU	F	F	F	F	F
31.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F
32.	RIB	F	F	F	F	F
33.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	NF	F	F	NF
34.	Observations	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT

Handwritten marks and signatures in blue ink, including a large '24' and several illegible signatures.

**LOT 1 (suite)**

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56	TOFA PRODUCTION 02/05/2024 09H57
1.	Enveloppes marquées « <b>RETRAIT</b> » (le cas échéant)	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « <b>REPLACEMENT</b> » (le cas échéant)	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « <b>MODIFICATION</b> » (le cas échéant)	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	NON
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée,	F	NF
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F
9.	Rabais	NEANT	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	95.285.000 F	59.371.700 F
11.	Montant HT de l'offre	80.750.000 F	48.685.394 F
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F
13.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F
14.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	F
15.	Les visuels des articles proposés	NF	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F AFGC

13

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56	TOFA PRODUCTION 02/05/2024 09H57
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	NF
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	NF
19.	Description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée, signée et cachetée	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F
22.	Prestations similaires	F	F
23.	Attestation de capacité financière	F	F
24.	Etats financiers (2020-2021-2022)	AFGC F 2022	AFGC F 2021-2022
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F
26.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F
27.	RCCM	F	F
28.	Attestation de non faillite	F	F
29.	Attestation fiscale	F	F
30.	IFU	F	F
31.	Attestation CNSS	F	F





N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires	
		PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56	TOFA PRODUCTION 02/05/2024 09H57
32.	RIB	F	F
33.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	NF	NF
34.	Observations	NEANT	Enveloppe intérieure non fournie

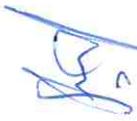
RPT CORP

RPT DCM

Rapporteur



Latifa TERA KPAI



OROU

Joseph

Joseph HOUNGUE



Zouf

REP DAF



Houssine  
SAMON

Isabelle TOFFON

LOT 2

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23	HERAUS SARL 02/05/2024 09H30
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée,	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	-	173.899.550 F	150.450.000 F
11.	Montant HT de l'offre	160.800.000 F	147.372.500 F	127.500.000 F
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F
14.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	F	F
15.	Les visuels des articles proposés	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F AFGC	F FONAGA

*Handwritten signature and initials in blue ink.*

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23	HERAUS SARL. 02/05/2024 09H30
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	NF	NF
19.	Description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée, signée et cachetée	F	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	NF	F	F
22.	Prestations similaires	NF	F	F
23.	Attestation de capacité financière	NF	F AFGC	F FONAGA
24.	Etats financiers (2020-2021-2022)	F 2023	F	F
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NF	NF
26.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F
27.	RCCM	F	F	F
28.	Attestation de non faillite	F	F	F
29.	Attestation fiscale	F	F	F
30.	IFU	F	F	F
31.	Attestation CNSS	F	F	F
32.	RIB	F	F	F

  
  
 17



Lot 3

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	IMPRIMERIE GUTENBERG 02/05/2024 08H53	IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE 02/05/2024 09H01	IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC 02/05/2024 09H01	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23
1.	Enveloppes marquées « <b>RETRAIT</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « <b>REPLACEMENT</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « <b>MODIFICATION</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	2 clés	NON CD	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	Plusieurs fichiers	Le candidat a fourni un CD	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée,	F	NF	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	-	40.533.000 F	259.222.400 F	80.181.000 F	34.102.000 F
11.	Montant HT de l'offre	19.900.000 F	34.350.000 F	-	-	28.900.000 F
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
13.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
14.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
15.	Les visuels des articles proposés	NF	NF	F	NF	F

Handwritten marks and signatures in the top right corner of the page.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	IMPRIMERIE GUTENBERG 02/05/2024 08H53	IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE 02/05/2024 09H01	IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC 02/05/2024 09H01	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F	F	F	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	NF	NF	NF	NF
19.	Description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	NF	F	F	F	F
22.	Prestations similaires	NF	F	F	F	F
23.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
24.	Etats financiers (2020-2021-2022)	SUNU F 2023	SONIBANK F	AFGC F	AFGC F	AFGC F
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	NF	NF	NF	NF
26.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	F	F	F	F
27.	RCCM	F	F	F	F	F
28.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
29.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F

79  
  
  
  
20

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H136	IMPRIMERIE GUTENBERG 02/05/2024 08H133	IMPRIMERIE SAINTE CHARLOTTE 02/05/2024 09H01	IMPRIMERIE GRAPHIC AFRIC 02/05/2024 09H01	QUADRI SERVICES 02/05/2024 09H23
30.	IFU	F	F	F	F	F
31.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F
32.	RIB	F	F	F	F	F
33.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	F	NF	F	F
34.	Observations	NEANT	Le candidat a fourni 2 clés USB contenant plusieurs fichiers	Le candidat n'a précisé si le montant de l'offre est HT ou TTC	NEANT	NEANT

Handwritten marks and signatures in blue ink, including a large '7', a signature, and the number '45'.

LOT 3 (suite)

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HERAUS 02/05/2024 09H30	AFCOM 02/05/2024 09H34	NPIG 02/05/2024 09H43	PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56	TOFA PRODUCTION 02/05/2024 09H57
1.	Enveloppes marquées « <b>RETRAIT</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « <b>REPLACEMENT</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « <b>MODIFICATION</b> » (le cas échéant)	NON	NON	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI	OUI	NON Enveloppe intérieure non fournie
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée,	F	F	F	F	NF
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	28.851.000 F	57.835.000 F	34.408.800 F	33.394.000 F	NEANT
11.	Montant HT de l'offre	24.450.000 F	-	29.160.000 F	28.300.000 F	NEANT
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
13.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F	F	F
14.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
15.	Les visuels des articles proposés	NF	NF	F	F	F
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F FONOGA	F AFGC	F	F	F AFGC

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature and the number '22'.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HERAUS 02/05/2024 09H30	AFCOM 02/05/2024 09H34	NPIG 02/05/2024 09H43	PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56	TOFA PRODUCTION 02/05/2024 09H57
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F	F	NF
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	NF	NF	NF	NF
19.	Description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée, signée et cachetée	F	F	F	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	F	F	F	F	F
22.	Prestations similaires	F	F	F	F	F
23.	Attestation de capacité financière	F	F	F	F	F
24.	Etats financiers (2020-2021-2022)	FONAGA	AFGC	AFGC	AFGC	AFGC
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F	F	F
26.	Attestation de non exclusion de la commande publique	NF	NF	F	F	2021-2022
27.	RCCM	F	F	F	F	F
28.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F
29.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F
30.	IFU	F	F	F	F	F
31.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F

Handwritten signatures and initials in blue ink, including a large signature on the right and several smaller ones below it.

N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires				
		HERAUS 02/05/2024 09H30	AFCOM 02/05/2024 09H34	NPIG 02/05/2024 09H43	PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56	TOFA PRODUCTION 02/05/2024 09H57
32.	RIB	F	F	F	F	F
33.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	NF	NF	NF	NF
34.	Observations	NEANT	NEANT	NEANT	NEANT	Enveloppe intérieure non fournie

Reporteur



Ladjan MORA KPATAN

Rprt CCOP



Joseph ORVOU

Rprt DCM



Joseph MOUNGUÉ

Rprt DAF



Isabelle TOFFON

~~PPRP~~  
~~PPRP~~  
 Nassirator  
 SAMON

Lot 4

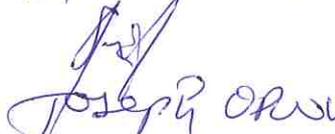
N°	Eléments à vérifier	Soumissionnaires		
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	LA CENTRALE COMPANY 02/05/2024 08H51	PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56
1.	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	NON	NON	NON
2.	Enveloppes marquées « REMPLACEMENT » (le cas échéant)	NON	NON	NON
3.	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	NON	NON	NON
4.	Enveloppes intérieures et les mentions (2)	OUI	OUI	OUI
5.	Présence de clé USB	OUI	OUI	OUI
6.	Présence de l'offre scannée sur clé USB	F	F	F
7.	Habilitation à signer datée, signée et cachetée,	F	F	F
8.	Lettre de soumission datée, signée et cachetée	F	F	F
9.	Rabais	NEANT	NEANT	NEANT
10.	Montant TTC de l'offre	-	-	87.996.140 F
11.	Montant HT de l'offre	70.550.000 F	75.795.000 F	-
12.	Bordereau des Prix Unitaires daté, signé et cacheté	F	F	F
13.	Bordereau des Prix des Fournitures daté, signé et cacheté	F	F	F
14.	Liste des fournitures et calendrier de livraison datée, signée et cachetée	F	F	F
15.	Les visuels des articles proposés	NF	F	NF
16.	Garantie de soumission ou lettre de déclaration de garantie	F	F (L) NSIA	F
17.	Engagement du soumissionnaire à respecter le code d'éthique et de déontologie dans la commande publique daté, signé et cacheté	F	F	F
18.	Accord ou promesse d'accord de groupement	NF	NF	NF
19.	Description technique des fournitures datée, signée et cachetée	F	F	F
20.	Liste du personnel affecté à l'exécution du marché datée, signée et cachetée	F	F	F
21.	Preuves des expériences et de qualification du personnel	NF	F	F
22.	Prestations similaires	NF	F	F
23.	Attestation de capacité financière	F SUNU	F NSIA	F AFGC
24.	Etats financiers (2020-2021-2022)	F 2023	F	F 2022

25

N°	Éléments à vérifier	Soumissionnaires		
		HASIMEX TRANSPORT 02/05/2024 08H36	LA CENTRALE COMPANY 02/05/2024 08H51	PROXIMITY GROUP AFRICA 02/05/2024 09H56
25.	Attestation d'assurance des risques professionnels (entreprises naissantes ou n'ayant pas trois (3) années d'existence)	F	F	F
26.	Attestation de non exclusion de la commande publique	F	NF	F
27.	RCCM	F	F	F
28.	Attestation de non faillite	F	F	F
29.	Attestation fiscale	F	F	F
30.	IFU	F	F	F
31.	Attestation CNSS	F	F	F
32.	RIB	F	F	F
33.	Formulaire de divulgation des bénéficiaires effectifs	F	NF	NF
34.	Observations	NEANT	NEANT	NEANT

Rapporteur  
  
 Latifa KARA KPM

Rep DCM  
  
 Joseph HAOUNGUE

Rep CCNP  
  
 Joseph ORSU

Rep DAF  
  
 Isnette TOFFON

PRMP  
  
 Nassirata SAMON

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

- des soumissionnaires

**NEANT**

- des membres du ou de la COE

**NEANT**

- des membres de l'organe de contrôle

**NEANT**

Les listes de présence à cette séance sont en annexe.

Le Président a clôturé la séance à 14 heures 46 minutes.

Fait à Cotonou, le 02 mai 2024

**Le Président**



**Nassiratou SAMON**  
PRMP

**Le Rapporteur**



**Latifou MORA KPAI**

**Membres**



**Joseph HOUNGUE**



**Isnette TOFFON**

**Rep/CCMP**



**Joseph OROU**



Rubrique

*Procès verbal d'attribution*

# Université d'Abomey-Calavi (UAC)

## Procès-verbal d'ouverture des plis

**Objet :** Avis N°0021-2023/UAC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 23/10/2023 relatif aux Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.

**Mode de passation :** Appel d'offre ouvert

L'an deux mil vingt-trois et le mercredi quinze (15) juin à 10 heures 30 minutes, dans la salle de réunion du Secrétariat Permanent de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'ouverture des plis relatifs au marché cité en objet.

L'avis d'appel d'offre ouvert a fait l'objet d'une publication dans le journal des marchés publics N° 304 du 23 octobre 2023, le quotidien la nation N°8354 du mercredi 25 octobre 2023 et sur le SIGMaP. La date limite de remise des offres est fixée au mercredi 15 novembre 2023 à 10 heures 00 minutes.

Le dossier d'appel à concurrence a été validé par le bailleur du 23 octobre 2023.

Devraient prendre part à cette séance conformément à la note de service N° 018/UAC/PRMP/SP-PRMP le 13/11/2023 :

- Président : **Yannick S. G. DOSSOU**, Personne Responsable des Marchés Publics ;

- Rapporteur : **Djébis Giboul SEGNON**, Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC ;

- Membres :

Administration	Nom et Prénom(s)	Qualité	Observations
FSS/UAC	Urbain KASSEHIN	Représentant du Coordonnateur du projet FAPHABE	Avec voix délibérative
FSS/UAC	Angelo MONGBO	Chef de Service Matériel de la FSS	Avec voix délibérative
Architecte	Bruno VIAHO	Architecte/Maître d'œuvre	Avec voix délibérative
PRMP/UAC	Gildas Luc S. DANLEHONDJI	Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC	Avec voix délibérative
FSS/UAC	Rose GUEDOU	Comptable FSS	Avec voix délibérative
Personne/Ressource	William SEGNON	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource	Sans voix délibérative
Personne/Ressource	Niché AGONMA	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource	Sans voix délibérative

Après avoir vérifié que le quorum est atteint, le Représentant du Président du COE donne les précisions ci-après :

- le marché est en lot unique ;
- à la suite du lancement du DAO, vingt-six (26) candidats l'ont retiré, il s'agit de : KOBAYE INTERNATIONAL, NDC GROUP, STE KEN-DAL & FILS, GROUPEMENT SGP- TOBI ET FILS, SOTEMA GROUPE, ETS CBAG, MRÉ CONSTRUCTION ENGINEERING AND TRADING, SOBECOP SARL, BIRANA SARL, KAM-US, SIRIUS PLUS, GROUPEMENT CANAL CONCEPT SARL/ BEST BUILDING SARL, GROUPE TECHNIQUE PLUS, GROUPEMENT STE ICEBERG GROUP SARL- MIKEM TECHNOLOGIE, MEILLEUR CHOIX, LSG SARL, SKY BENIN SARL, ENTREPRISE KOGNONSA ET FILS, ABS BTP GROUP, OPTIMA CONSTRUCTION SARL, ALABAMOUSA, LE RELAIS INTER, NALLEN GROUP SARL SGT-BTP, STE FIFONME GROUPE et GROUPEMENT OPTIMA CONSTRUCTION LES DEDX F.

Aux date et heure limites de dépôt des offres, huit (08) soumissionnaires ont déposé leurs plis. Il s'agit des plis de : NDC GROUP, SKY BENIN SARL, LE RELAIS INTER, GROUPEMENT SGP- TOBI ET FILS, GROUPE TECHNIQUE PLUS, STE KEN-DAL & FILS, ABS BTP GROUP et STE FIFONME GROUPE.

Le représentant du Président de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ouvert la séance par la lecture des noms des soumissionnaires dont les offres ont été réceptionnées et enregistrées dans le registre spécial des offres. Il s'agit de :

N° d'ordre	Soumissionnaire	Date et heure de dépôt	Identité et contact du porteur	Pays d'origine	Observations
1	NDC GROUP	15/11/2023 à 08H05	EKPO Paul Tél. : 66 55 50 66	Bénin	-
2	SKY BENIN SARL	15/11/2023 à 08H27	JOHN Carmen Tél. : 95 52 27 79	Bénin	-
3	LE RELAIS INTER	15/11/2023 à 08H41	ALLAGBE Salima Tél. : 61 36 00 85	Bénin	-
4	GROUPEMENT SGP-TOBI ET FILS	15/11/2023 à 09H04	MEGBLETO Jean Noël Tél. : 97 07 97 33	Bénin	-
5	GROUPE TECHNIQUE PLUS	15/11/2023 à 09H29	AHO Marin Tél. : 96 05 02 13	Bénin	-
6	STE KEN-DAL & FILS	15/11/2023 à 09h32	TCHIBOZO Julie Tél. : 97 09 55 32	Bénin	-
7	ABS BTP GROUP	15/11/2023 à 09h45	SEVEHO Roger Tél. : 94 17 22 01	Bénin	-
8	STE FIFONME GROUPE	15/11/2023 à 09H54	OTEHOUNDA Sômadou Tél. : 91 72 77 10	Bénin	-

Le Comité d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a ensuite procédé à la vérification de la conformité des plis en la présence de l'organe de contrôle (Cellule de Contrôle des Marchés Publics de l'UAC) ainsi qu'il suit :

- Pli(s) parvenu (s) hors délais : néant.
- Nombre de plis ouverts : Huit (08)

Les représentants des cinq soumissionnaires étaient présents à la séance.

Le COE a procédé en outre à l'ouverture des plis et à la vérification de la présence matérielle des pièces essentielles constitutives de chaque offre. Les offres ainsi que les documents jugés les plus importants qui y sont annexés, ont été paraphés par les membres présents dudit comité ou leurs représentants.

Les résultats de cette vérification sont consignés dans le tableau ci-après :

Tableau d'ouverture des plis relatifs au Dossier d'appel d'offres ouvert N°0021-2023/UAC/PRMP/DNCMP/SP-PRMP du 23/10/2023.  
**OBJET :** Travaux de réfection du Bloc pharmacie, du bloc des Amphithéâtres 2 et 3 de la FSS et de l'aménagement de salles de TP au profit du projet FAPHABE/FSS.

N°	Éléments à vérifier	SOUSSIONNAIRES						GROUPE TECHNIQUE PLUS SARL 09h29	STE KENDAL ET FILS SARL 09h32	ABS BTP-GROUP 09h45	FIFONME GROUP 09h54
		NDC GROUP 08h 05	SKY BENIN SARL 08h27	LE RELAIS INTER 08h41	GROUPEMENT SGP-TOBIET FILS 09h04	GROUPE TECHNIQUE PLUS SARL 09h29	STE KENDAL ET FILS SARL 09h32				
	Enveloppes marquées « RETRAIT » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
	Enveloppes marquées « MODIFICATION » (le cas échéant)	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	Néant	
3.	Nombre d'enveloppes intérieures et les mentions	01	01	01	01	01	01	01	01	01	
4.	Fichier électronique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
5.	Lettre de soumission montant TTC	294 663 997 Rabais 10%	296 844 128	320 007 209	279 631 739 Rabais 5%	355 366 447	319 656 573	318 600 000	249 681 934		
6.	Registre de commerce	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
7.	Statuts (le cas échéant)	F	NF	NF	NF	F	F	F	F	F	
8.	Engagement du soumissionnaire relatif au code d'éthique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
9.	Acte d'engagement	NF	NF	F	F	NF	NF	F	F	F	
10.	RIB	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
11.	Identifiant Fiscal Unique	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
12.	Attestation fiscale	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
13.	Attestation CNSS	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
14.	Attestation de non faillite	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
15.	L'attestation de non exclusion de la commande publique délivrée par l'ARMP	F	F	F	F	F	F	F	F	NF	
16.	Garantie de soumission : trois millions cent soixante mille (3 160 000) F CFA	F (AFGC)	NF	NF	F (AFGC)	F (SUNU)	F (AFGC)	F (AFGC)	NF	NF	
17.	Lettre déclaration de garantie d'offre	NF	F	F	NF	NF	NF	NF	F	F	
18.	Attestation de la capacité financière cent cinq millions trois cent trente-trois mille trois cent trente-trois (105 333 333) F CFA	F (AFGC)	NF	F (AFGC)	F (AFGC)	F (SUNU)	F (AFGC)	F (AFGC)	F (CCEI BANK)	F (SUNU)	
19.	Les formulaires de qualification	F	F	F	F	F	F	F	F	F	
20.	Deux marchés similaires au moins au cours de (2020, 2021 et 2022) + preuves (attestations ou PV de réception ou copie de contrats)	F	NF	NF	F	F	F	F	NF	NF	

21.	Etats financiers des trois dernières années (2022-2021-2020)	2020	F	NF	NF	F	F	NF	NF	NF	
		2021	F	NF	F	F	F	NF	NF	NF	
		2022	F	F	F	F	F	F	F	NF	
22.	Bilan d'ouverture + Etats financiers d'existence pour les entreprises naissantes.		NF	F (2021)	F (2021)	NF	FN	NF	NF	F (2022)	F (2023)
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
			F	F	F	F	F	F	F	F	F
29.	Liste du personnel datée, signée et cachetée appuyée des diplômes, les cartes d'identité en cours de validité et des attestations de travail en copies légalisées ainsi que leur curriculum vitae.	F	F	F (Sans CV)	F	F	F	F	F	F	F
30.	Liste des matériels datée, signée et cachetée justifiée par les preuves de possession ou la promesse de location appuyée du titre de propriété du bailleur (facture d'achat, cartes grises, contrat de bail ou de location, etc.)	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
31.	Une fiche technique délivrée par le fabricant pour les fournitures suivantes : groupe électrogène de 150 KVA, paillasse de laboratoire conforme à la norme NF X 15201 suivant les caractéristiques décrites en annexe PAI	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
32.	Une description technique datée et signée par le soumissionnaire pour : groupe électrogène de 150 KVA, paillasse de laboratoire conforme à la norme NF X 15201 suivant les caractéristiques décrites en annexe PAI.	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
33.	Un certificat d'origine du groupe électrogène de 150 KVA	F	F	F	F	F	NF	F	F	F	F
34.	Attestation d'assurance de responsabilité civile professionnelle couvrant les risques à hauteur de trois cent quarante millions (340 000 000) francs CFA pour les entreprises naissantes	NF	F	F (Engagement)	F	F	NF	NF	NF	F	F
35.	La confirmation écrite habitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire de l'offre n'est pas le premier responsable de l'entreprise	F	NF	F	F	F	F	F	F	F	F
36.	Attestation de visite de site signée par la Personne responsable des marchés publics (PRMP).	NF	F	NF	F	F	F	F	F	F	NF

37.	Le formulaire de divulgation des bénéficiaires réels	F	NF	F	F	F	F	F	F	F	F	F
38.	Accord ou promesse d'accord du groupement si requis	NF	NF	NF	F	NF						
39.	Déclaration de l'autorité contractante	NF	F	F	F	F	F	F	F	F	F	F
40.	Modèle de marché	NF	NF	F	NF							
41.	Cahier des clauses techniques	NF	NF	F	NF							
42.	Cahier des Clauses Administratives Générales (CCAG) et plans	NF	NF	F	NF							
43.	Cahier des Clauses Administratives Particulières (CCAP)	NF	NF	F	NF							
44.	Cahier des Clauses Environnementales et Sociales (CCES)	NF	NF	F	NF							
	OBSERVATIONS	Sous-détail des prix unitaires										

F= FOURNI      NF =NON FOURNI

*(Handwritten marks)*

En outre, la vérification de la présence des pièces a donné lieu aux observations suivantes :

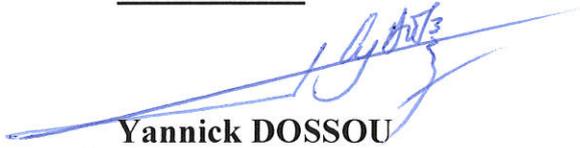
- Du côté des soumissionnaires : RAS
- des membres du ou de la COE : RAS
- des membres de l'organe de contrôle : RAS

Les listes de présence de cette séance sont en annexe.

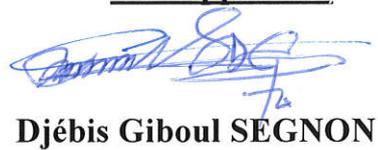
Le représentant du Président a clôturé la séance à 14 heures 30 minutes.

Fait à Abomey-Calavi, le 15/11/2023

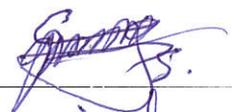
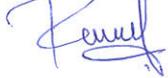
Le Président

  
Yannick DOSSOU

Le Rapporteur

  
Djébis Giboul SEGNON

Les membres

N°	Nom et Prénom(s)	Qualité	Téléphone	Signature
1.	Urbain KASSEHIN	Représentant du Coordonnateur du projet FAPHABE		
2.	Angelo MONGBO	Chef de Service Matériel de la FSS	95 34 60 20	
3.	Bruno VIAHO	Architecte/Maître d'œuvre		
4.	Gildas Luc DANLEHONDJI S.	Assistant en Passation des Marchés Publics de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'UAC		
5.	Rose GUEDOU	Comptable FSS	97 57 79 42	
6.	William SEGNON	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource	94-40-25-17	
7.	Nikè AGONMA	Spécialiste en Passation de marché/Personne Ressource	64028263	
8.	Basilio GONÇALVES	IPpt CCMP/UAC	97 44 67 45	

# REPUBLIQUE DU BENIN

Fraternité- Justice-Travail

AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE

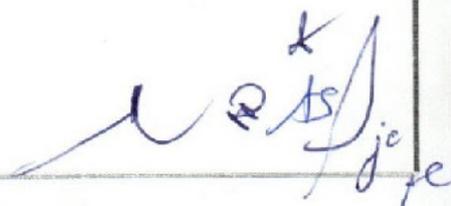
## **PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE**

***AOON N°002/ du 28/04/2024***

Objet de l'Appel d'Offres Ouvert National (AOON)

**MISE A NIVEAU DE STATIONS MOBILES DE CONTROLE  
DES FREQUENCES**

AVRIL 2024



# Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Avis n° : 002/ARCEP/SE/PRMP/SPMP/2024 du 28 mars 2024 relatif à la mise à niveau des stations mobiles de contrôle des fréquences

Mode de passation : Appel d'offres Ouvert National (AOON)

L'an deux mil vingt-quatre, et le lundi 22 avril à 9 heures 30 minutes, dans la salle de conférence du Secrétariat exécutif de l'ARCEP BENIN sise au 1<sup>er</sup> étage de l'immeuble MAERSK HOUSE, Zone OCBN, lot 531, 01 BP 2034 Cotonou (BENIN), la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché suscité en objet

Ont pris part à cette séance les membres de la commission conformément à la note de service N° 002/ARCEP/PRMP/SPMP/GU/2024 du 26 mars 2024.

- Président : M. Géoffroy A. ATCHOKOSI, PRMP
- Rapporteur : M. Constant AHOKPOSSI, CBP
- Membres :
  - o M. Paul Emmanuel NICOUÉ, DAF ;
  - o M. Dédomon ADJAHOSSOU, Rpt/DJPC ;
  - o M. Séverin TELLA, APM ;
  - o M. Chabi Jacob ALOH, CUC
  - o Mme F. Noëilly-V. HOUNDEBASSO, SPMP

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans les tableaux synthèses ci-après :

Lot unique	Intitulé : Mise à niveau de stations mobiles de contrôle des fréquences
<b>Procédures</b>	
Mode de passation	Appel d'offres ouvert national (AOON)
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	BT N° 014/ARCEP/SE/CCMP/2023 du 26 mars 2024
<b>Soumissionnaire(s)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- TELEMATIQUE</li> <li>- GTECHNOLOGIES</li> </ul>	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>
GTECHNOLOGIES	L'offre du soumissionnaire a été rejeté pour n'avoir pas fourni une fiche technique et prospectus qui contient l'image, la marque des ordinateurs proposés. Par ailleurs, il n'a pas fourni une autorisation du fabricant ou une autorisation du distributeur + copie du certificat de partenariat du fabricant au grossiste / concessionnaire concerné.
<b>Attributaire</b>	
Nom	TELEMATIQUE
Montant proposé	220 400 000 FCFA HT
Montant évalué (corrigé)	-
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Mise à niveau de stations mobiles de contrôle des fréquences

*Handwritten signatures and initials:*  
 M. O.  
 J.C.  
 A.C.

Prix	220 400 000 FCFA HT	260 072 000 FCFA TTC
Délai d'exécution	Soixante (60) jours	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la commission de passation des marchés a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

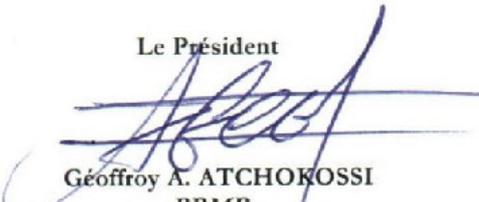
Désignation	Attributaire	Montant
Mise à niveau de stations mobiles de contrôle des fréquences	TELEMATIQUE	260 072 000 FCFA TTC
<b>TOTAL</b>		<b>260 072 000 FCFA TTC</b>

Le Président a clôturé la séance à 11 heures 45 minutes.

Fait à Cotonou, le 22 avril 2024

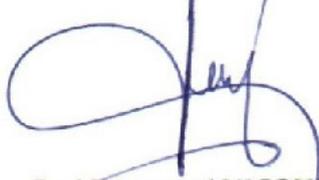
Le Président

Le Rapporteur

  
Geoffroy A. ATCHOKOSSI  
PRMP

  
Constant AHOKPOSSI  
CBP

Les membres

  
Paul Emmanuel NICOUE  
DAF

  
Dèdomon ADJAHOSSOU  
Rpt/DJPC

  
Séverin TELLA  
APM

  
F. Noëlly V. HOUNDEBASSO  
SPMP

  
Chabi Jacob ALOH  
CUC





AUTORITE DE REGULATION DES COMMUNICATIONS  
ELECTRONIQUES ET DE LA POSTE  
CERTIFIEE ISO 9001 : 2015

## LISTE DE PRESENCE

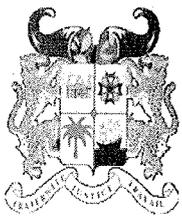
Code : E  
Indice : A  
Date : janvier 2016  
Page : Page 1 sur 1

Séance d'attribution provisoire relatives à la mise à niveau des stations mobiles de contrôle des fréquences

Date 22 avril 2024

Heures : 9 heures 30 minute

N°	Nom et Prénoms	Représentation	Téléphone	Signature
01	TELLA Sunday Séverin	Membre	-	
02	ATOKOSSO Geoffroy	PRP	-	
03	NICOLE Emmanuel	Membre	-	
04	HOUNBERTO SPO Maelly	SPUR	-	
05	ADJAHOSSOU Dedona	Rpt DSPC	-	
06	ALOH Chabi Jacob	Membre	-	
07	ATOKOSSO R. Gérard-Constant	Membre	-	



**MAIRIE D'ABOMEY**  
**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**  
**SECRETARIAT EXECUTIF**



BP : 07 Abomey  
Tél : 97 37 28 68  
E-mail : [abomeymairie@gmail.com](mailto:abomeymairie@gmail.com)  
Facebook : Mairie d'Abomey  
Play store : Communes229

*PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS*

## MARCHE DE TRAVAUX

### PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis d'appel d'offre ouvert N° :12A/06/MA/SE/PRMP/SP-MP/2023 du 29/09/2023.  
Addendum N°1 du 24/10/2023.

Référence : Note de service N° 12A/201/MA/SE/PRMP/2023 du 07 novembre 2023

**Objet :** « Construction d'un module de trois (03) classes plus bureau, magasin, équipements plus façade et enseigne à l'EPP SADA et construction d'un module de deux (02) salles de classes à SADA et un module de deux (02) salles de classes à ADAME dans l'arrondissement de VIDOLE (lot 1) et réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la commune d'Abomey (lot2) »

**Source de financement :** FADEC NON AFFECTE 2022+ FADEC AFFECTE MEMP 2022

**Gestion :** 2024

**Imputation budgétaire :** 2313

**Accord de prêt :** Néant

Commencé le 18/03/2024

Achévé le 18/03/2024

*Mars 2024*

## Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Dossier d'appel d'offre ouvert N° :12A/06/MA/SE/PRMP/SP-MP/2023 du 29/09/2023 et Addendum N°1 du 24/10/2023 relatif à la

: « Construction d'un module de trois (03) classes plus bureau, magasin, équipements plus façade et enseigne à l'EPP SADA et construction d'un module de deux (02) salles de classes à SADA et un module de deux (02) salles de classes à ADAME dans l'arrondissement de VIDOLE (lot 1) et réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la commune d'Abomey (lot2) ».

**Mode de passation :** AONN

L'an deux mil vingt-trois et le vendredi 23 février à quinze (15) heures trente (30) minutes, dans la salle de réunion de de CODIR de la Mairie d'Abomey sis au premier étage de l'Hôtel de ville d'Abomey, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire des 2 lots du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 12A/201/MA/SE/PRMP/2023 du 07 novembre 2023, les personnes dont les noms suivent:

- Madame Mireille Inès DJAHOU, PRMP, Présidente ;
- Monsieur Samson VICHEMEY, DST, Rapporteur ;
- Madame Sidonie DAHOUNLITON, Représente du DAAF, Membre ;
- Monsieur Victor Tonakpon MATRO Conseiller Communal, CA de DJEGBE, Membre ;
- Monsieur Emmanuel AZELOKONON, Conseiller Communal, CA de VIDOLE, Par Intérim ;

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

<b>Deux (02) Lots</b>	<b>Intitulé :</b> « Construction d'un module de trois (03) classes plus bureau, magasin, équipements plus façade et enseigne à l'EPP SADA et construction d'un module de deux (02) salles de classes à SADA et un module de deux (02) salles de classes à ADAME dans l'arrondissement de VIDOLE (lot 1) et réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la commune d'Abomey (lot2) ».
<b>Procédure</b>	
<b>Mode de passation</b>	<b>DAO</b>
<b>Justification</b>	<b>Néant</b>
<b>Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle</b>	<b>Avis N° 12A/.../CCMP/SACCMP/2023 du .../09/ 2023.</b>
<b>Soumissionnaire(s) en liste</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ PERFECTO GROUP SARL</li> <li>✓ STE MELIA SEDJRO SARL</li> <li>✓ ETS ADIGNON AFRIC</li> <li>✓ SICONEC SARL</li> <li>✓ GEB SARL</li> <li>✓ GROUPEMENT HAS-SERVICE-SIG SARL</li> <li>✓ AKA PATRIMOINE CA</li> <li>✓ SOCIETE TEG GROUP</li> <li>✓ ENTREPRISE GLEVIVI</li> <li>✓ PROLOC SARL</li> <li>✓ APHIA ECO ENERGIE SARL/SABALEMAN</li> <li>✓ STE ADIAC SARL</li> <li>✓ SOCIETE KADOB SARL</li> <li>✓ ETRACO SARL</li> <li>✓ CeSAD AFRIQUE</li> <li>✓ DLC CENTER</li> <li>✓ CFAP LOUIS PASTEUR</li> </ul>	
---	--

Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	Lot
AKA PATRIMOINE CA  PROLOC SARL	<b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité technique :</b> Le soumissionnaire Etablissement AKA PATRIMOINE CA a fourni une liste de matériels nécessaires pour l'exécution des travaux non conforme. Son offre a été rejetée.	<b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité technique :</b> Le soumissionnaire Etablissement AKA PATRIMOINE CA a fourni une liste de matériels nécessaires pour l'exécution des travaux non conforme. Son offre a été rejetée.
	AKA PATRIMOINE CA	GEB SARL
	<b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité technique :</b> Le soumissionnaire PROLOC SARL a fourni une liste	<b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité technique :</b> Le soumissionnaire GEB SARL a fourni une liste de



<p>PERFECTO GROUP SARL</p>	<p>de matériels nécessaires pour l'exécution des travaux non conforme. Son offre a été rejetée.</p> <p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire PERFECTO GROUP SARL a fourni une lettre de soumission et une déclaration de garantie d'offre non conformes. Plusieurs insuffisances y sont notées, entre autres :          point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats ; Point 2. b) : omission du quatrième tiret par le soumissionnaire dans la déclaration de la garantie d'offre. Son offre a été rejetée.</p>	<p>STE MELIA SEDJRO SARL</p>	<p>personnel et de matériels nécessaires pour l'exécution des travaux non conformes. Son offre a été rejetée.</p>
<p>STE MELIA SEDJRO SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire MELIA SEDJRO SARL a fourni une lettre de soumission et une déclaration de garantie d'offre non conformes. Plusieurs insuffisances y sont notées, entre autres :          point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats ; Point 2. b) : omission du quatrième tiret dans la déclaration de la garantie d'offre et le</p>	<p>SICONEC SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de représentativité de la personne signataire de l'offre à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire SICONEC SARL a fourni une confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre non conforme : le premier responsable de l'entreprise figurant au registre de commerce de SICONEC SARL est : Monsieur <b>PEDE Olivier Victor C.</b> Celui qui a signé la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est : <b>PEDE Olivier</b> et c'est <b>PEDE Olivier</b> qui a donné la confirmation écrite du pouvoir</p>

*(Handwritten marks and signatures)*

<p>SICONEC SARL</p>	<p>Point 3. ii) parle de 30 jours suivant l'expiration du délai de validité de l'offre et non de 28 jours comme l'a inscrit le soumissionnaire. Son offre a été rejetée.</p>		<p>habilitant à <b>PEDE Olivier</b>. Conformément aux dispositions de l'article 21.2 des IC, de l'article 66 du code des marchés publics et des dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de l'entreprise SICONEC SARL a été rejetée.</p>
<p>SICONEC SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de représentativité de la personne signataire de l'offre.</b>  <b>à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire SICONEC SARL a fourni une confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre non conforme : le premier responsable de l'entreprise figurant au registre de commerce de SICONEC SARL est : Monsieur <b>PEDE Olivier Victor</b>  <b>C.</b>          Celui qui a signé la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est : <b>PEDE Olivier</b> et c'est <b>PEDE Olivier</b> qui a donné la confirmation écrite du pouvoir habilitant à <b>PEDE Olivier</b>. Conformément aux dispositions de l'article 21.2 des IC, de l'article 66 du code des marchés publics et des dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de l'entreprise SICONEC SARL a été rejetée.</p>	<p>GROUPEMENT HAS-SERVICE-SIG SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire GROUPEMENT HAS-SERVICE-SIG SARL a fourni une lettre de soumission non conforme à l'intitulé du marché par rapport à l'addendum n°1.          Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de du groupement HAS SERVICES -SIG SARL a été rejetée pour non-conformité de sa lettre de soumission.</p>
<p>GROUPEMENT HAS-SERVICE-SIG SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          LE GROUPEMENT HAS-SERVICE-SIG SARL a fourni</p>	<p>SOCIETE GROUP TEG</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire la STE TEG GROUP a fourni une</p>

<p>SOCIETE GROUP</p>	<p>une lettre de soumission non conforme par rapport à l'intitulé du marché conformément à l'addendum n°1. Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de du groupement HAS SERVICES -SIG SARL a été rejetée pour non-conformité de sa lettre de soumission.</p>		<p><b>lettre de soumission et une déclaration de garantie d'offre non conformes. Plusieurs insuffisances y sont notées, entre autres:</b> point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats ; Point 2. b) : omission du quatrième tiret dans la déclaration de la garantie d'offre et le Point 3. ii) parle de 30 jours suivant l'expiration du délai de validité de l'offre et non de 28 jours comme l'a inscrit le soumissionnaire. Son offre a été rejetée.</p>
<p>TEG</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b> <b>La STE TEG GROUP a fourni une lettre de soumission et une déclaration de garantie d'offre non conformes. Plusieurs insuffisances y sont notées, entre autres:</b> point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats ; Point 2. b) : omission du quatrième tiret dans la déclaration de la garantie d'offre et le Point 3. ii) parle de 30 jours suivant l'expiration du délai de validité de l'offre et non de 28 jours comme l'a inscrit le soumissionnaire. Son offre a été rejetée.</p>	<p>ENTREPRISE GLEVIVI</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>  Le soumissionnaire ENTREPRISE GLEVIVI a fourni une lettre de soumission non valide. En effet, le modèle de lettre de soumission du DAO reçu par le soumissionnaire a prévu en son point a) ce qui suit : « nous avons examiné le dossier d'appel d'offres y compris l'addendum/ les addenda Numéro : (insérer les numéros et dates d'émission de chacun des additifs) ; et n'avons aucune réserve à leur égard. », or le soumissionnaire a mis "Néant" au niveau des informations sur les addenda, alors que ce dossier comporte bien un addendum N°1 qu'il a reçu et qui porte aussi sur la date de dépôt des offres. Les instructions de la lettre de soumission type stipulent que le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce</p>

*[Handwritten signatures and marks]*

<p>STE ADIAC SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>  <i>La STE ADIAC SARL a fourni une lettre de soumission et une déclaration de garantie d'offre non conformes. Plusieurs insuffisances y sont notées, entre autres:</i>  point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats ; Point 2. b) : omission du quatrième tiret dans la déclaration de la garantie d'offre produite par le soumissionnaire. Son offre a été rejetée.</p>	<p>APHIA  ENERGIE  SARL/SABALEMAN</p>	<p>format entrainera le rejet de l'offre. Cette réserve est majeure, car l'omission de l'addendum dans la lettre de soumission, alors que c'est cet addendum qui fonde la date effective de dépôt des dossiers à laquelle lui-même a soumis son offre.  toujours au point b) de la lettre de soumission, le soumissionnaire a mis comme délai d'exécution trois (03) avec variante néant alors que le DAO a prévu 5 mois comme délai d'exécution au regard de la consistance des travaux.  Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre. Son offre a été rejetée.</p>
		<p>APHIA  ENERGIE  SARL/SABALEMAN</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>  Le soumissionnaire APHIA ECO ENERGIE SARL/SABALEMAN a fourni une lettre de soumission non valide. En effet, le modèle de lettre de soumission du DAO reçu par le soumissionnaire a prévu en son point a) ce qui suit : « nous avons examiné le dossier d'appel d'offres y compris l'addendum/ les addenda Numéro : (insérer les numéros et dates d'émission de chacun des additifs) ; et n'avons aucune réserve à leur égard. », or le soumissionnaire a mis "Néant" au niveau des informations sur les addenda, alors que ce dossier comporte bien un addendum N°1 qu'il a reçu et qui porte aussi sur la date de dépôt des offres. Les instructions de la lettre de soumission type stipulent que le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le</p>

*(Handwritten marks and signatures)*

<p>SOCIETE KADOB SARL</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b> Le soumissionnaire STE KADOB SARL a fourni un Bordereau des Prix Unitaires et un Devis Quantitatif et Estimatif non conformes (Signataire non habilité) En effet, la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est <b>ADOHOU Kingson De Birakeim</b> mais par contre le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ont été signé par <b>ADOHOU Kingson</b>. Conformément aux dispositions de l'article 21.2 des IC, l'original et la copie de l'offre seront dactylographiés, saisis ou écrits à l'encre indélébile; ils seront signés par le premier responsable ou toute personne dûment habilitée à signer au nom du candidat. Le nom et le titre de chaque personne signataire de l'habilitation devront être dactylographiés, saisis ou imprimés</p>	<p>STE ADIAC SARL</p>	<p>format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation majeure, par rapport à ce format entraînera le rejet de l'offre. Cette réserve est majeure, car l'omission de l'addendum dans la lettre de soumission, alors que c'est cet addendum qui fonde la date effective de dépôt des dossiers à laquelle lui-même a soumis son offre. Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre. Son offre a été rejetée.</p>
			<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b> Le soumissionnaire STE ADIAC SARL a fourni une lettre de soumission non conforme. <b>point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 427 des IC qui fait référence à l'information des candidats. Conformément aux dispositions de l'article 12.1 des IC, le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire de la lettre de soumission fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entraînera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés. Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité</b></p>

*(Handwritten marks and signatures)*

<p>ETRACO SARL</p>	<p>sous la signature. Dans le cas d'espèce le signataire du BPU et du DQE n'est pas celui qui a reçu l'habilitation. Son offre a été rejetée.</p>		<p>de l'offre entraîne le rejet de l'offre. Son offre a été rejetée.</p>
<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire ETRACO SARL a fourni une lettre de soumission non conforme par rapport à l'intitulé du marché conformément à l'addendum n°1          Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de l'entreprise ENTREPRISE ETRACO SARL est rejetée pour non-conformité de sa lettre de soumission.</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire ETRACO SARL a fourni une lettre de soumission non conforme au -point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats.          -Point g) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 3.2 des IC et non à l'article 3.1 des IC          • Conformément aux dispositions de l'article 12.1 des IC, le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire de la lettre de soumission fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entraînera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.          • Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre.          De tout ce qui précède, l'offre de l'entreprise CeSAD-AFRIQUE est rejetée.</p>	<p>CeSAD AFRIQUE</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b>          Le soumissionnaire CeSAD AFRIQUE a fourni une lettre de soumission non conforme :          -point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats.          -Point g) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 3.2 des IC et non à l'article 3.1 des IC          • Conformément aux dispositions de l'article 12.1 des IC, le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire de la lettre de soumission fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entraînera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés.          • Conformément aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre.          De tout ce qui précède, l'offre de l'entreprise CeSAD-AFRIQUE est rejetée.</p>
<p>CeSAD AFRIQUE</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b></p>	<p>DLC CENTER</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</b></p>

*[Handwritten signatures and initials]*

Le soumissionnaire CeSAD AFRIQUE a fourni une lettre de soumission et une déclaration de garantie non conformes. Plusieurs insuffisances y sont notées:

point f) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 42 des IC pour la garantie de bonne exécution et non à l'article 43 des IC qui fait référence à l'information des candidats, Point g) du modèle de soumission non conforme au modèle du dossier d'appel d'offres. Le modèle inséré dans le DAO a fait référence à l'article 3.2 des IC et non à l'article 3.1 des IC ; l'objet de la garantie de soumission n'est pas conforme à l'addendum n°01.

Conformément aux dispositions de l'article 12.1 des IC, le candidat soumettra son offre en remplissant le formulaire de la lettre de soumission fourni à la section II, formulaires de soumission. Le formulaire de soumission de l'offre doit être utilisé tel quel et toute réserve ou divergence substantielles entraînera le rejet de l'offre. Toutes les rubriques doivent être remplies de manière à fournir les renseignements demandés. De même les dispositions de l'article 20.2 c) la garantie de soumission doit être conforme, si requis, aux formulaires de garantie de soumission figurant à la section II. A ce titre, il a été bien précisé à la section II au niveau du formulaire de déclaration de garantie d'offre que « le soumissionnaire remplit ce formulaire de garantie d'offre conformément aux indications entre crochets ». Se référant aux dispositions de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non

Le soumissionnaire DLC CENTER a fourni une confirmation écrite non conforme.

- la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est non conforme. Le premier responsable de l'entreprise figurant au registre de commerce de DLC CENTER est : MEDAHO Kouassi Aimé. Celui qui a signé la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est : MEDAHO Aimé. Or MEDAHO Aimé n'est pas MEDAHO Kouassi Aimé ainsi, toutes les pièces essentielles à l'examen préliminaire signées par MEDAHO Aimé sont non valides pour non représentativité de la personne signataire habilitée. - Conformément aux dispositions de l'article 21.2 des IC, de l'article 66 du code des marchés publics et de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de l'entreprise DLC CENTER a été rejetée pour non représentativité de la personne signataire de l'offre.

DLC CENTER	validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre. Ainsi, l'offre de l'entreprise CeSAD-AFRIQUE a été rejetée.	
	<p>ELIMINEE : Pour défaut de conformité à l'étape de la recevabilité des offres :</p> <p>Le soumissionnaire DLC CENTER a soumis une offre dont l'intitulé du marché n'est pas conforme par rapport à l'addendum n°1; la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est non conforme. Le premier responsable de l'entreprise figurant au registre de commerce de DLC CENTER est : MEDAHO Kouassi Aimé. Celui qui a signé la confirmation écrite habilitant le signataire de l'offre à engager le candidat au cas où le signataire n'est pas le premier responsable de l'entreprise est : MEDAHO Aimé. Or MEDAHO Aimé n'est pas MEDAHO Kouassi Aimé.</p> <p>Conformément aux dispositions de l'article 21.2 des IC, de l'article 66 du code des marchés publics et de l'annexe A-1-1, NB : la non production, la non validité ou la non-conformité des pièces nécessaires pour la recevabilité de l'offre entraîne le rejet de l'offre, par conséquent l'offre de l'entreprise DLC CENTER a été rejetée.</p>	
Attributaires		
	Lot1	Lot2
Nom	ETABLISSEMENT ADIGNON AFRIC	
Montant proposé	61 920 500 F CFA TTC	
Procédure infructueuse.		

*(Handwritten signatures and marks)*

Montant évalué (corrigé)	61 920 500 F CFA TTC	
Principales dispositions permettant l'établissement du marché		
	Lot1	Lot2
Objet du marché	« Construction d'un module de trois (03) classes plus bureau, magasin, équipement + façade et enseigne à l'EPP SADA et construction plus équipements d'un module de deux (02) salles de classe à SADA et un module de deux salles de classes à ADAME dans l'arrondissement de VIDOLE (lot1) ».	« Réhabilitation d'infrastructures scolaires dans la Commune d'Abomey (Lot2) »
Prix	61 920 500 F CFA TTC	
Délai d'exécution	05 mois	
Part de sous-traitance (le cas échéant)	Néant	
Variante pris en compte (cas échéant)	Néant	
Autres	Néant	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation des Lots :	
	Montants

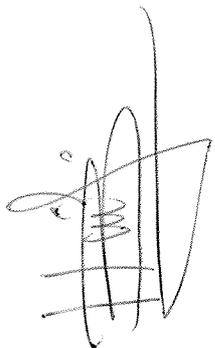
*[Handwritten signatures and initials]*

<p>Lot1 : « Construction d'un module de trois (03) classes plus bureau, magasin, équipement + façade et enseigne à l'EPP SADA et construction plus équipements d'un module de deux (02) salles de classe à SADA et un module de deux salles de classes à ADAME dans l'arrondissement de VIDOLE (lot1) ».</p>	<p>ETABLISSEMENT ADIGNON AFRIC</p>	<p>61 920 500 F CFA TTC</p>
--	--	-----------------------------

La Présidente a clôturé la séance à 18 heures 50 minutes.

Fait à Abomey, le 18 Mars 2024

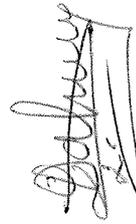
La Présidente

  
Michelle I. DSAHOMI  
PRMP

Le Rapporteur

  
Samon VICHEMEY  
DST / Abomey

Les membres

  
Sidonie A. DAHOUNLITON  
Représentante du DAAF



**MAIRIE D'ABOMEY**  
**RÉPUBLIQUE DU BÉNIN**  
**SECRETARIAT EXECUTIF**



BP : 07 Abomey  
Tél : 97 37 28 68  
E-mail : [abomeymairie@gmail.com](mailto:abomeymairie@gmail.com)  
Facebook : Mairie d'Abomey  
Play store : Communes229

*PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS*

## MARCHE DE TRAVAUX

**PROCES-VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISoire**  
**Avis d'appel d'offre ouvert National N° :12A/16/MA/SE/PRMP/SP-MP/2023 du**  
**26/12/2023.**

Référence : Note de service N° 12A/03/MA/SE/PRMP/2023 du 12 Janvier 2024

**Objet :** « Construction, équipements et achèvement des travaux de construction de modules de classes dans la commune d'Abomey en 2 lots :

- 1.- Lot1 : construction et équipement de : « Deux (02) module de deux (02) salles de classe à l'EPP ZOHOUNGO (Arrondissement de VIDOLE) et EM HOUNGOU DO dans l'Arrondissement de DJEGBE sur FADEC non affecté investissement 2023 » ;
2. -Lot2 : Achèvement des travaux de construction de : « deux (02) modules de trois salles de classe à l'EPP AGNAGAN dans l'Arrondissement de HOUNLI sur FADEC non affecté 2023 ».

**Source de financement : FADEC NON AFFECTE 2023**

**Gestion : 2024**

**Imputation budgétaire : 2313**

**Accord de prêt : Néant**

Commencé le 27/03/2024

Achévé le 27/03/2024

*Mars 2024*

### Procès-verbal d'attribution provisoire

Objet : Dossier d'appel d'offre ouvert N° :12A/16/MA/SE/CCMP/PRMP/SP-MP/2023 du 26/12/2023 relatif à la : « Construction, équipements et achèvement des travaux de construction de modules de classes dans la commune d'Abomey en 2 lots :

- 1.- Lot1 : construction et équipement de : « Deux (02) module de deux (02) salles de classe à l'EPP ZOHOUNGO (Arrondissement de VIDOLE) et EM HOUNGOU DO dans l'Arrondissement de DJEGBE sur FADeC non affecté investissement 2023 » ;
2. -Lot2 : Achèvement des travaux de construction de : « deux (02) modules de trois salles de classe à l'EPP AGNAGAN dans l'Arrondissement de HOUNLI sur FADec non affecté 2023 ».

Mode de passation : AONN

L'an deux mil vingt-quatre et le mercredi 27 mars à quinze (15) heures quarante-cinq (45) minutes, dans la salle de réunion de CODIR de la Mairie d'Abomey sise au premier étage de l'Hôtel de ville d'Abomey, la Commission d'ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a procédé à l'attribution provisoire des 2 lots du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N° 12A/03/MA/SE/PRMP/2023 du 12 Janvier 2024, les personnes dont les noms suivent:

- Madame Mireille Inès DJAHOU, PRMP, Présidente ;
- Monsieur Samson VICHEMEY, DST, Rapporteur ;
- Monsieur Alexis D. KOUKPENOU DJI, DAAF, Membre ;
- Monsieur Emmanuel AZELOKONON, Conseiller Communal, CA de VIDOLE, Par Intérim.

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Deux (02) Lots	Intitulé : « Construction, équipements et achèvement des travaux de construction de modules de classes dans la commune d'Abomey en 2 lots : 1.- Lot1 : construction et équipement de : « Deux (02) module de deux (02) salles de classe à l'EPP ZOHOUNGO (Arrondissement de VIDOLE) et EM HOUNGOU DO dans l'Arrondissement de DJEGBE sur FADeC non affecté investissement 2023 » ; 2. -Lot2 : Achèvement des travaux de construction de : « deux (02) modules de trois salles de classe à l'EPP AGNAGAN dans l'Arrondissement de HOUNLI sur FADec non affecté 2023 ».
<b>Procédure</b>	
Mode de passation	DAO
Justification	Néant
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Avis N° 12A/.../CCMP/SACCM/2023 du .../12/ 2023.
<b>Soumissionnaire(s) en liste</b>	

<ul style="list-style-type: none"> <li>✓ GBEYIGBENA</li> <li>✓ ETS CFAP LOUIS PASTEUR</li> <li>✓ SENALOS BTP</li> <li>✓ ETS GLEVIVI</li> <li>✓ GEB SARL</li> <li>✓ STE HOUEMAHOU SARL</li> </ul>			
Soumissionnaires écartés			
Soumissionnaires		Motifs	
Lot1		Lot2	
ETS GBYIGBENA	ELIMINEE: Pour offre non économiquement avantageuse. Soumissionnaire classé 2 <sup>ème</sup> sur la liste	STE SARL	GEB
STE HOUEMAHOU SARL	ELIMINEE: Pour défaut de conformité technique. En effet, le soumissionnaire SOCIETE HOUEMAHOU SARL (Lot1) a fourni une liste de matériel non conforme. La liste fourni dans son offre est incomplète, le formulaire prévu à la Section II du DAO qu'il a reçu dit au Formulaire MAT ce qui suit: « Le candidat doit fournir les détails concernant le matériel proposé afin d'établir qu'il à la possibilité de mobiliser le matériel clé dont la liste figure dans les critères de qualification. Un formulaire distinct sera préparé pour chaque pièce de matériel figurant sur la liste, ou du matériel de remplacement proposé par le candidat ». Dans le présent cas, la société HOUEMAHOU SARL n'a rempli aucun formulaire MAT, or ces documents sont indispensables pour que la COE sache lesquels des matériels sont en location ou des propriétés de la société. <b>Son offre (Lot1) a été rejetée à l'étape de la</b>	ETS LOUIS PASTEUR	CFAP
			ELIMINEE: Pour offre anormalement basse.
			ELIMINEE: Pour défaut de conformité technique. En effet, le soumissionnaire ETS CFAP LOUIS PASTEUR (Lot2) a proposé une liste de personnel et de matériel affectés aux travaux d'origine douteuse pour le lot 1 et le lot2. Il a été saisi pour produire les originaux des pièces concernées conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin et en application des dispositions du DAO reçu par l'entreprise, la Sous-section C, Critères d'évaluation et de qualification, point 5 (Personnel), mais cette entreprise n'a pas répondu au courrier de la PRMP pouvant éclairer la COE dans sa décision, ce qui confirme le doute émis sur lesdites pièces, alors la liste de personnel et de matériel fournies par cette entreprise sont non conformes. Son offre (Lot2) a été rejetée pour défaut de conformité technique.

<p>ETS CFAP LOUIS PASTEUR</p>	<p>conformité technique pour liste de matériels affectés aux travaux non conforme.</p> <p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité technique.</b></p> <p>En effet, le soumissionnaire ETS CFAP LOUIS PASTEUR (Lot1) a proposé une liste de personnel et de matériel affectés aux travaux d'origine douteuse pour le lot 1 et le lot2. Il a été saisi pour produire les originaux des pièces concernées conformément aux dispositions de l'article 59 de la loi 2020-26 du 29 septembre 2020 portant Code des Marchés Publics en République du Bénin et en application des dispositions du DAO reçu par l'entreprise, la Sous-section C, Critères d'évaluation et de qualification, point 5 (Personnel), mais cette entreprise n'a pas répondu au courrier de la PRMP pouvant permettre à la COE de mieux statuer, ce qui confirme le doute émis sur lesdites pièces, alors la liste de personnel et de matériel fournies par cette entreprise sont non conformes. Son offre (Lot1) a été rejetée pour défaut de conformité technique.</p>	<p>ETS GLEVIVI</p>	<p><b>ELIMINEE : pour défaut de conformité technique à l'étape de l'examen préliminaire des offres.</b></p> <p><b>En effet, le soumissionnaire l'Etablissement GLEVIVI (Lot2) a fourni un engagement du soumissionnaire à respecter le code d'Ethique et de Déontologie de la Commande Publique non valide. Cet engagement est signé par personne non habilitée. En effet, le nom du promoteur l'Etablissement GLEVIVI figurant au RCCM est TOHOUNDO Fréjus Tintingnon, la personne ayant la confirmation écrite du pouvoir habilitant pour engager la vie de l'entreprise est TOHOUNDO Fréjus Tintingnon, alors que l'engagement du soumissionnaire soumis dans l'offre est signé par Fréjus TOHOUNDO, personne non habilitée. L'engagement du soumissionnaire est donc non valide pour signature par personne non habilitée. Son offre (Lot2) a été rejetée pour irrecevabilité de l'engagement du soumissionnaire.</b></p>
<p>ETS GLEVIVI</p>	<p><b>ELIMINEE : pour défaut de conformité technique à l'étape de l'examen préliminaire des offres.</b></p> <p><b>En effet, le soumissionnaire l'Etablissement GLEVIVI (Lot1) a fourni un engagement du soumissionnaire à respecter le code d'Ethique et de Déontologie de la Commande Publique non valide. Cet engagement est signé par personne non habilitée. En effet, le nom du promoteur l'Etablissement GLEVIVI figurant au RCCM est TOHOUNDO Fréjus Tintingnon, la personne ayant la confirmation écrite du pouvoir habilitant pour engager la vie de l'entreprise est TOHOUNDO Fréjus Tintingnon, alors que l'engagement du soumissionnaire soumis dans l'offre est signé par</b></p>	<p>SENALOS BTP</p>	<p><b>ELIMINEE : Pour défaut de conformité technique à l'étape de l'examen préliminaire des offres.</b></p> <p><b>Le soumissionnaire l'Etablissement SENALOS -BTP (Lot2) a fourni un BPU, un DQE et une garantie de soumission qui ne sont pas valides. En effet, la personne signataire du BPU et du DQE n'est pas la personne habilitée. Le nom de la promotrice de l'Etablissement SENALOS-BTP figurant au RCCM est AGBOHESSOU Sèna Flora Christiane, la personne signataire du pouvoir habilitant pour engager la vie de l'entreprise est Christiane S. F. AGBOHESSOU alors que le BPU et le DQE soumis dans l'offre sont signés par Christiane AGBOHESSOU, personne non habilitée, ces deux documents</b></p>

<p>SENALOS BTP</p>	<p>Fréjus TOHOUNDO, personne non habilitée. L'engagement du soumissionnaire est donc non valide pour signature par personne non habilitée. <b>Son offre a été (Lot1) a été rejetée pour irrecevabilité de l'engagement du soumissionnaire.</b></p>		<p>sont alors non valides. La Garantie d'offre fournie par le soumissionnaire est incomplète au niveau du point b), omission du 4<sup>ème</sup> point relatif à: « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les instructions de candidats », aussi, le point c) de cette déclaration de garantie n'est pas conforme à celui du DAO reçu par le soumissionnaire qui fait référence à l'article 123 de la loi 2020-26 du 29 Septembre 2020 portant Code des marchés Publics au Bénin, or le soumissionnaire a cité les articles 126 et 127 de la même loi, ce qui n'est pas conforme. <b>Son offre (Lot2) a été rejetée pour défaut de conformité à l'étape de l'examen préliminaire des offres.</b></p>
	<p><b>ELIMINEE : pour défaut de conformité technique à l'étape de l'examen préliminaire des offres.</b></p> <p><b>Le soumissionnaire l'Etablissement SENALOS-BTP (Lot1) a fourni un BPU, un DQE et une garantie de soumission qui ne sont pas valides. En effet, la personne signataire du BPU et du DQE n'est pas la personne habilitée. Le nom de la promotrice de l'Etablissement SENALOS-BTP figurant au RCCM est AGBOHESSOU Sèna Flora Christiane, la personne signataire du pouvoir habilitant pour engager la vie de l'entreprise est Christiane S. F. AGBOHESSOU alors que le BPU et le DQE soumis dans l'offre sont signés par Christiane AGBOHESSOU, personne non habilitée, ces deux documents sont alors non valides. La Garantie d'offre fournie par le soumissionnaire est incomplète au niveau du point b), omission du 4<sup>ème</sup> point relatif à: « si nous ne fournissons pas la garantie de bonne exécution du marché, si nous sommes tenus de le faire ainsi qu'il est prévu dans les instructions aux candidats », aussi, le point c) de cette déclaration de garantie n'est pas conforme à celui du DAO reçu par le soumissionnaire qui fait référence à l'article 123 de la loi 2020-26 du 29</b></p>		

5

Autres	Néant	Néant
--------	-------	-------

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation des Offres (COE) a adopté la proposition d'attributions provisoires ci-après :

Désignation des Lots :	Attributaires	Montants
<b>Lot1 :</b> « construction et équipement de deux (02) module de deux (02) salles de classe à l'EPP ZOHOUNGO (Arrondissement de VIDOLE) et EM HOUNGOUNDO dans l'Arrondissement de DJEGBE sur FADeC non affecté investissement 2023 ».	<b>SOCIETE GLOBAL ENTREPRISE DU BENIN SARL</b>	<b>20 992 200 F CFA TTC</b>
<b>Lotz :</b> « Achèvement des travaux de construction de deux (02) modules de trois salles de classe à l'EPP AGNAGAN dans l'Arrondissement de HOUNLI sur FADeC non affecté 2023 ».	<b>ETABLISSEMENT GBHEYIGBENAN</b>	<b>22 777 278 F CFA TTC</b>

La Présidente a clôturé la séance à 18 heures 50 minutes.

Fait à Abomey, le 27 Mars 2024

La Présidente

  
 Mireille D. DSAHOU  
 P.P.M.P.

Les membres



Alexis Anne Koukpenouji  
 D.A.A.F.

Le Rapporteur



Samson VICHEMEY  
 DST

	Septembre 2020 portant Code des marchés Publics au Bénin, or le soumissionnaire a cité les articles 126 et 127 de la même loi, ce qui n'est pas conforme. <b>Son offre (Lot1) a été rejetée pour défaut de conformité technique à l'étape de l'examen préliminaire des offres.</b>	
<b>Attributaires</b>		
	<b>Lot1</b>	<b>Lot2</b>
<b>Nom</b>	<b>SOCIETE GLOBAL ENTREPRISE DU BENIN SARL</b>	<b>ETABLISSEMENT GBEYIGBENAN</b>
<b>Montant proposé</b>	<b>20 992 200 F CFA TTC</b>	<b>22 777 278 F CFA TTC</b>
<b>Montant évalué (corrige)</b>	<b>20 992 200 F CFA TTC</b>	<b>22 777 278 F CFA TTC</b>
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>		
<b>Objet du marché</b>	<b>Lot1</b> « construction et équipement de deux (02) module de deux (02) salles de classe à l'EPP ZOHOUNGO (Arrondissement de VIDOLE) et EM HOUNGOU DO dans l'Arrondissement de DJEGBE sur FADeC non affecté investissement 2023 ».	<b>Lot2</b> « Achèvement des travaux de construction de deux (02) modules de trois salles de classe à l'EPP AGNAGAN dans l'Arrondissement de HOUNLI sur FADec non affecté 2023 ».
<b>Prix</b>	<b>20 992 200 F CFA TTC</b>	<b>22 777 278 F CFA TTC</b>
<b>Délai d'exécution</b>	<b>04 mois</b>	<b>04 mois</b>
<b>Part de sous-traitance (le cas échéant)</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>Variante pris en compte (cas échéant)</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>
<b>Autres</b>	<b>Néant</b>	<b>Néant</b>

0  
#



REPUBLIQUE DU BENIN  
\*\*\*\*\*  
DEPARTEMENT DU COUFFO  
\*\*\*\*\*  
COMMUNE D'APLAHOUE



## PROCES VERBAL D'ATTRIBUTION PROVISOIRE

Avis AOO N°61/028/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 22 Décembre 2023

### Objet du dossier d'Appel d'Offres Ouvert :

*Construction et équipement des modules de salles de classes et de bloc de de latrines et de réfectoire, cuisine et magasin de stockage dans diverses EPP de la commune d'Aplahoué [EPP TOCHANGNI-DJELEHOUE/A (lot1), EPP KPAKOMEY/B(lot2), EPP VOLY 2 (lot3) et EPP de ATOHOUE-DEKADJI(lot4)]*

Février 2024

1

### Procès-verbal d'attribution provisoire

**Objet :** Dossier d'Appel d'Offres Ouvert N°61/028/C-APL/PRMP/SP-PRMP du 22 Décembre 2023 relatif aux travaux de construction et équipement des modules de salles de classes et de bloc de latrines et de réfectoire, cuisine et magasin de stockage dans diverses EPP de la commune d'Aplahoué [EPP TOCHANGNI-DJELEHOUE/A (lot1), EPP KPAKOMEY/B (lot2), EPP VOLY 2 (lot3) et EPP de ATOHOUE-DEKADJI (lot4)] (Référence SIGMAP : T\_STAT\_83480).

Mode de passation : Appel d'Offres Ouvert.

L'an deux mille vingt-quatre et le jeudi vingt-cinq janvier à 15 heures, dans la salle de réunion de la Mairie d'Aplahoué, la commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a procédé à l'attribution provisoire du marché cité en objet.

Ont pris part à cette séance conformément à la note de service N°61/362/C-APL/PRMP.SP-PRMP du 29 décembre 2023, les personnes mentionnées dans le tableau ci-dessous.

Administration	Nom et Prénom (s)	Qualité	Observations
Personne Responsable des Marchés Publics	ATCHADE Joseph	Président COE	voix délibérative
Directeur des Services Techniques de la Mairie	ASSOGBA S. Christel,	Membre de la COE	Voix délibérative
Directrice du Développement Local et de la Planification (DDL P)	SANNI Karamath	Membre de la COE	voix délibérative
Directrice des Affaires Administratives et Financières(DAAF)	DAFIA BIO AZARATOU Gniré	Membre de la COE	Voix délibérative
Directeur des Affaires Domaniales et Environnementales(DADE)	SAGBOHAN H. Rufin	Membre de la COE	Voix délibérative
Président de la commission des Affaires Economiques de la Mairie d'Aplahoué	AGBOKOUDJO Epiphane B.	Membre de la COE	voix délibérative
Présidente de la commission de la coopération décentralisée et de l'Intercommunalité de la Mairie d'Aplahoué.	SEMILINKO Mauricette	Membre de la COE	voix délibérative

Les résultats d'analyse des offres se présentent dans le(s) tableau(x) synthèse(s) ci-après :

Lot 1	Intitulé : Travaux de construction d'un module de trois salles de classe équipées de 75 tables-bancs, trois (03) chaises, trois (03) tables-maitre + un module de 04 latrines à l'EPP TOCHANGNI-DJELEHOUE/A dans l'arrondissement d'AZOVE
<b>Procédures</b>	
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres
Justification	Montant supérieur à 35 000 000 FCFA HT
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal de validation de la CCMP en date du 24 Novembre 2023
<b>Soumissionnaire(s)</b>	
<ul style="list-style-type: none"> <li>- GOD'S WILL GC</li> <li>- SOTON ET FILS</li> <li>- EBENEZER GROUP</li> <li>- ETS JEHOVAH JIRE BTP</li> </ul>	
<b>Soumissionnaires écartés</b>	
Soumissionnaires	Motifs
1- EBENEZER GROUP	Organisation des travaux sur site non conforme (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas



	<p>en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>Liste du matériel affecté aux travaux non conforme (A fait cas que des casques pour l'équipement de protection (Bottes, casque, gans)</li> </ul>
2- ETS JEHOVAH JIRE BTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des travaux sur site (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> </ul>
<b>Attributaire</b>	
Nom	GOD'S WILL-GC
Montant proposé	29 260 856 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	29 260 856 FCFA TTC
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>	
Objet du marché	Travaux de construction d'un module de trois salles de classe équipées de 75 tables-bancs, trois (03) chaises, trois (03) tables-maitre + un module de 04 latrines à l'EPP TOCHANGNI-DJELEHOUE/A dans l'arrondissement d'AZOVE
Prix	29 300 000 TTC
Délai d'exécution	4 mois

Lot 2	Intitulé : Travaux de Construction d'un module de trois salles de classe équipées de 75 tables-bancs, trois (03) chaises, trois (03) tables-maitre + un module de 04 latrines à l'EPP KPAKOMEY dans l'arrondissement d'AZOVE	
<b>Procédures</b>		
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres	
Justification	Montant supérieur à 35 000 000 FCFA HT	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal de validation de la CCMP en date du 24 Novembre 2023	
<b>Soumissionnaire(s)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>GOD'S WILL GC</li> <li>SOTON ET FILS</li> <li>EBENEZER GROUP</li> <li>ETS JEHOVAH JIRE BTP</li> </ul>		
<b>Soumissionnaires écartés</b>		
Soumissionnaires	Motifs	
1- EBENEZER GROUP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des travaux sur site non conforme (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> <li>Liste du matériel affecté aux travaux non conforme (A fait cas que des casques pour l'équipement de protection (Bottes, casque, gans)</li> </ul>	
2- ETS JEHOVAH JIRE BTP	<ul style="list-style-type: none"> <li>Organisation des travaux sur site (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> </ul>	

Attributaire	
Nom	ENTREPRISE SOTON ET FILS
Montant proposé	29 190 304 FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	29 190 304 FCFA TTC
Principales dispositions permettant l'établissement du marché	
Objet du marché	Travaux de Construction d'un module de trois salles de classe équipées de 75 tables-bancs, trois (03) chaises, trois (03) tables-maitre + un module de 04 latrines à l'EPP KPAKOMEY dans l'arrondissement d'AZOVE
Prix	29 300 000 FCFA TTC
Délai d'exécution	4 mois

Lot 3	Intitulé : Travaux de Construction d'un module de trois salles de classe équipées de 75 tables-bancs, trois (03) chaises, trois (03) tables-maitre + un module de 04 latrines à l'EPP VOLY 2 dans l'arrondissement d'ATOMEY	
Procédures		
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres	
Justification	Montant supérieur à 35 000 000 FCFA HT	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal de validation de la CCMP en date du 24 Novembre 2023	
Soumissionnaire(s)		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Société JAHTONDJI sarl</li> <li>- FABB DIVIN</li> <li>- DIMARS</li> <li>- GOD'S WILL GC</li> <li>- SOTON ET FILS</li> <li>- EBENEZER GROUP</li> <li>- ETS JEHOVAH JIRE BTP</li> </ul>		
Soumissionnaires écartés		
Soumissionnaires	Motifs	
1- Société JAHTONDJI sarl	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de mobilisation et de construction non conforme (Le tableau fourni ne ressort pas comment est fait la mobilisation, l'organisation et la démobilisation se feront sur le chantier ainsi que les installations sanitaires, les mesures de sécurité indispensables (clôture provisoire du bâtiment, gardien), les dispositions d'identification du personnel de l'entreprise [personnel d'encadrement et ouvriers spécialisés (la main d'œuvre locale de préférence)</li> <li>- Organisation des travaux sur site non conforme (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> </ul>	
2- FABB DIVIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de mobilisation et de construction non fourni (non conforme)</li> <li>- Organisation des travaux sur site non fourni (non conforme)</li> </ul>	
3- EBENEZER GROUP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des travaux sur site non conforme (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> <li>- Liste du matériel affecté aux travaux non conforme (A fait cas que des casques pour l'équipement de protection (Bottes, casque, gans)</li> </ul>	

4- ETS JEHOVAH JIRE BTP	- Organisation des travaux sur site (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)	
<b>Attributaire</b>		
Nom	DIMARS	
Montant proposé	29 281 512	FCFA TTC
Montant évalué (corrigé)	29 281 512	FCFA TTC
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>		
Objet du marché	Travaux de Construction d'un module de trois salles de classe équipées de 75 tables-bancs, trois (03) chaises, trois (03) tables-maitre + un module de 04 latrines à l'EPP VOLY 2 dans l'arrondissement d'ATOMEY	
Prix	29 300 000 TTC	
Délai d'exécution	4 mois	

Lot 4	Intitulé : Travaux de construction d'un complexe (réfectoire, cuisine et magasin de stockage) équipés pour la cantine scolaire de l'EPP de ATOHOUE-DEKADJI dans l'arrondissement de Dékpo.	
<b>Procédures</b>		
Mode de passation	Dossier d'Appel d'Offres	
Justification	Montant supérieur à 35 000 000 FCFA HT	
Référence de l'autorisation de l'organe de contrôle	Procès-verbal de validation de la CCMP en date du 24 Novembre 2023	
<b>Soumissionnaire(s)</b>		
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Société JAHTONDJI sarl</li> <li>- FABB DIVIN</li> <li>- DIMARS</li> <li>- GOD'S WILL GC</li> <li>- SOTON ET FILS</li> <li>- EBENEZER GROUP</li> <li>- ETS JEHOVAH JIRE BTP</li> </ul>		
<b>Soumissionnaires écartés</b>		
<b>Soumissionnaires</b>	<b>Motifs</b>	
1- Société JAHTONDJI sarl	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de mobilisation et de construction non conforme (Le tableau fourni ne ressort pas comment est fait la mobilisation, l'organisation et la démobilisation se feront sur le chantier ainsi que les installations sanitaires, les mesures de sécurité indispensables (clôture provisoire du bâtiment, gardien), les dispositions d'identification du personnel de l'entreprise (personnel d'encadrement et ouvriers spécialisés (la main d'œuvre locale de préférence)</li> <li>- Organisation des travaux sur site non conforme (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> </ul>	
2- FABB DIVIN	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Programme de mobilisation et de construction non fourni (non conforme)</li> <li>- Organisation des travaux sur site non fourni (non conforme)</li> </ul>	
3- EBENEZER GROUP	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Organisation des travaux sur site non conforme (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)</li> <li>- Liste du matériel affecté aux travaux non conforme (A fait cas que des casques</li> </ul>	

	pour l'équipement de protection (Bottes, casque, gans)	
4- ETS JEHOVAH JIRE BTP	Organisation des travaux sur site (Ne fait pas cas du plan particulier de sécurité et de protection de la santé (PPSPS), aussi ne met pas en place un mécanisme de prévention de crise sur le site à travers un comité composé d'élus et cadres administratifs)	
<b>Attribitaire</b>		
Nom	DIMARS	
Montant proposé	21 997 233 FCFA TTC	
Montant évalué (corrige)	21 997 233 FCFA TTC	
<b>Principales dispositions permettant l'établissement du marché</b>		
Objet du marché	Travaux de Construction d'un complexe (réfectoire, cuisine et magasin de stockage) équipés pour la cantine scolaire de l'EPP de ATOHOUÉ-DEKADJI dans l'arrondissement de Dékpo	
Prix	22 000 000 FCFA TTC	
Délai d'exécution	4 mois	

Au regard des informations inscrites dans les tableaux ci-dessus, la Commission ad'hoc d'Ouverture et d'Evaluation (COE) a adopté la proposition d'attribution provisoire ci-après :

Désignation	Attribitaire	Montant
Lot 1	GOD'S WILL-GC	29 260 856 FCFA TTC
Lot 2	ENTREPRISE SOTON ET FILS	29 190 304 FCFA TTC
Lot 3	DIMARS	29 281 512 FCFA TTC
Lot 4	DIMARS	21 997 233 FCFA TTC

Le Président a clôturé la séance à 16h19minutes.

Fait à Aplahoué, le 25 Janvier 2024

ONT SIGNE

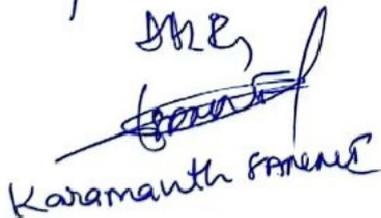
Le Président

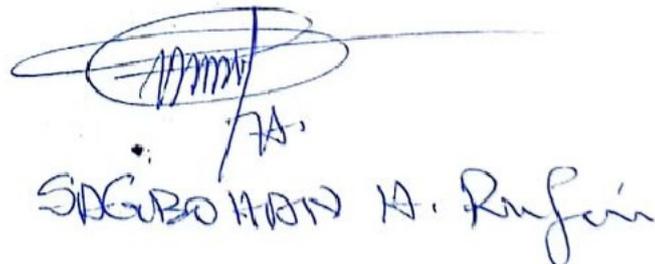
  
Joseph ATEKOUDE

Le Rapporteur

  
Christel S ASSOBA

Les membres

  
Karamanthe FANEAU

  
SIGURON HAN A. Roufain

RAAF

  
A. Gmine DAFIA BIO

6





Rubrique

*Avis d'attribution définitive*



République du BENIN  
Présidence de la République  
Agence de Développement de Sèmè City



PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHÉS PUBLICS

Cotonou, le 11 octobre 2023

**N°0893-01/ADSC/PRMP/APM/SP-PRMP/2023**

**AVIS D'ATTRIBUTION DEFINITIVE DE MARCHÉ**

La Personne Responsable des Marchés Publics (PRMP) de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) rend public l'attribution définitive des marchés ci-après :

**Objet du marché** : Recrutement d'un cabinet pour la campagne géotechnique (étude de sol) sur les macro lots (parcelles) des premiers bâtiments de Sèmè City dans la commune de Ouidah.

**Référence SIGMAP** : PI\_DIPS\_78070

**Mode de passation** : ED

**Source de financement** : Budget Autonome

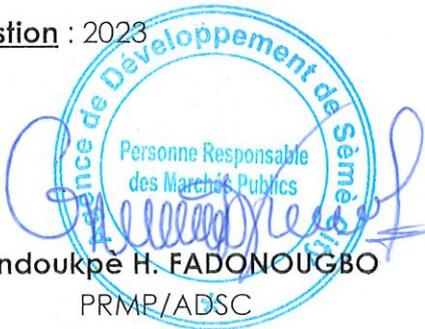
**Référence du contrat** : Contrat N°2184/MEF/PR/ADSC/DNCMP/PRMP/SP du 02/10/2023

**Nom de l'attributaire définitif** : CENTRE NATIONAL D'ESSAIS ET DE RECHERCHE DES TRAVAUX PUBLICS (CNERTP)

**Montant du marché** : 233 600 429 F CFA TTC

**Délai d'exécution** : Six (06) mois

**Gestion** : 2023



Mondoukpè H. FADONOUGBO  
PRMP/ADSC



Rubrique

*Constitution de liste restreinte*



## LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

.....  
**PROJET D'APPUI A LA FORMATION AGRICOLE ET RURALE  
(ProFAR)**

### **PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS D'INTERET RECUES DANS LE CADRE DE L'AMI N°002- 2023/PR/ADET/DG/ProFAR/CE/PRMP/SD du 26 octobre 2023**

Nom de l'Autorité contractante : **Agence de Développement de  
L'Enseignement Technique (ADET)**

Nom du projet : **Projet d'appui à la Formation Agricole et Rurale (ProFAR)**

Imputation budgétaire : **Activité C 4.2.4. prévue sur la composante 4**

Source de Financement : **CBJ 1262 02 F du 22 décembre 2021**

Objet du marché : **Recrutement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage  
(AMO) de l'ADET pour la mise en œuvre des ProFAR 1 & 2**

Numéro SIGMaP : **PI\_ProFAR\_90417**

**AVRIL 2024**

*[Handwritten signatures and initials in blue ink]*

# Procès-verbal de jugement des manifestations d'intérêt

AMI N°002-2023/PR/ADET/DG/ProFAR/CE/PRMP/SD du 26 octobre 2023

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi cinq avril, la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) s'est réunie dans la salle de réunion de l'Agence de Développement de l'Enseignement Technique pour procéder au jugement des groupements qualifiés et retenus pour constituer la liste restreinte suite à l'Avis à Manifestation d'Intérêt pour **le recrutement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) de l'ADET pour la mise en œuvre des ProFAR 1 & 2.**

Au début des travaux, le Président de la commission a rappelé aux membres de la commission, la tâche qui leur est assignée à savoir : le jugement des groupements qualifiés et retenus pour constituer la liste restreinte pour le **recrutement d'une Assistance à Maitrise d'Ouvrage (AMO) de l'ADET pour la mise en œuvre des ProFAR 1 & 2.**

Le Président de séance a demandé au rapporteur de la commission de présenter les résultats des travaux issus d'évaluation et d'analyse des offres reçues en réponse à l'Avis à Manifestation d'Intérêt (AMI). Les résultats se présentent comme suit :

Cabinets	Critères	Nombre de critère remplis (cases cochées)	Observation	Décision
Groupement CONSULT	GFA group/GKW	44	Le groupement a proposé au moins une référence pour chaque critère	Retenu
Groupement TUNISIE/ACEP	SCET-	83	le cabinet n'a proposé aucune référence pour le critère «Expériences en matière d'orientation et d'insertion des jeunes, d'intégration du genre et inclusivité en formation professionnelle dont un (01) dans le FAR»	Rejeté
Groupement SOFRECO/DEDRAS		66	Le groupement a proposé au moins une référence pour chaque critère	Retenu
Groupement AGETUR S.A / INUDE-ONG		76	Le groupement a proposé au moins une référence pour chaque critère	Retenu
Groupement BRLi/AAGAC		30	Le groupement a proposé au moins une référence pour chaque critère	Retenu
Groupement SFERE/IRAM & LARES		29	Le groupement a proposé au moins une référence pour chaque critère	Retenu
Groupement EGIS conseil-Forhum/ACACIA Développement/Ecole supérieure en Agro-Développement internationale/ECLOSIO		40	Le groupement a proposé au moins une référence pour chaque critère	Retenu

Au vu du tableau ci-dessus, la commission a présélectionné les cabinets ayant satisfait les critères d'évaluation conformément à l'AMI, ils sont récapitulés dans le tableau suivant :

PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS D'INTERET RECUES DANS LE CADRE DE  
L'AMI N°002-2023/PR/ADET/DG/ProFAR/CE/PRMP/SD du 26 octobre 2023

<b>SOUMISSIONNAIRES</b>	<b>Nombre de critère remplis (cases cochées)</b>	<b>RANGS</b>
<b>Groupement AGETUR S.A / INUDE-ONG</b>	<b>76</b>	<b>1<sup>er</sup></b>
<b>Groupement SOFRECO/DEDRAS</b>	<b>66</b>	<b>2<sup>ème</sup></b>
<b>Groupement GFA Consulting group/GKW CONSULT</b>	<b>44</b>	<b>3<sup>ème</sup></b>
<b>Groupement EGIS conseil-Forhum/ACACIA Développement/Ecole supérieure en Agro- Développement internationale/ECLOSIO</b>	<b>40</b>	<b>4<sup>ème</sup></b>
<b>Groupement BRLi/AAGAC</b>	<b>30</b>	<b>5<sup>ème</sup></b>
<b>Groupement SFERE/IRAM &amp; LARES</b>	<b>29</b>	<b>6<sup>ème</sup></b>

Après cette présentation, les membres de la Commission d'Ouverture et d'Evaluation (COE) ont entériné les résultats desdits travaux à l'issue desquels six (06) groupements de cabinets qualifiés ont été retenus pour constituer la liste restreinte.

La commission a alors recommandé à la Personne Responsable des marchés Publics d'inviter lesdits cabinets à présenter des propositions techniques et financières après avoir requis l'Avis de Non Objection du Bailleur.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance commencée à 15 heures a pris fin à 17 heures 30 minutes.

Le Président a clôturé la séance à 17 heures 30 minutes.

Fait à Cotonou, le 05 avril 2024

**Ont signé**

**Le Président**



**Ernest Tamechi KPOCHAN**

**Le Rapporteur**



**Silvans AKPO**

**Membres :**



**Rober C. EDEY**



**Déo Gratias Y. S. MONTCHO**

**PROCES-VERBAL DE JUGEMENT DES MANIFESTATIONS D'INTERET RECUES DANS LE CADRE DE  
L'AMI N°002-2023/PR/ADET/DG/ProFAR/CE/PRMP/SD du 26 octobre 2023**



Rubrique

*Autres*



République du Bénin

\*\*\*\*

Présidence de la République

\*\*\*

Agence de Développement de Sèmè City



**AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES DEMANDES DE COTATION DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES PHYSIQUES ET DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES AU PROFIT DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE SEME CITY AU TITRE DE LA GESTION 2024**

**N°0395-2024/SEME CITY/PRMP/SP-PRMP DU 02 MAI 2024**

1. Le présent avis public à manifestation d'intérêt fait suite au Plan de Passation des Marchés Publics de l'Agence de Développement de Sèmè City publié sur le SIGMaP le mardi 16 avril 2024.
2. L'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC) a obtenu dans le cadre de l'exécution de son budget, des fonds afin de financer le projet SEME CITY et a l'intention d'utiliser une partie de ces fonds pour effectuer des paiements au titre des marchés de Demande de Cotation ci-après :

• **Marchés de fournitures, travaux et services :**

- T\_DPSI\_86506 : Réalisation de travaux pour l'installation des équipements complémentaires du X-Techlab ;
- S\_DPSI\_93454 : Recrutement de prestataire pour le gardiennage des locaux des annexes 1 et 2 de SEME ONE, par accord cadre à contrat subséquent sur trois (03) ans (2024 à 2026) ;
- S\_DPSI\_94767 : Sélection d'un prestataire pour la mise en place d'une architecture orientée données au profit de l'Agence de Développement de Sèmè City (ADSC).

• **Marchés de prestations intellectuelles**

- PI\_DPFR\_86310 : Sélection d'un consultant individuel pour réaliser l'état de l'art du programme de recherche en "Eco-construction et matériaux innovants" ;
- PI\_UPR\_87968 : Sélection d'un consultant individuel pour assurer le marketing scientifique du service X-TechLab ;
- PI\_DPIO\_93726 : Sélection d'un consultant individuel pour l'animation du TechIMA
- PI\_DAF\_93728 : Sélection d'un consultant individuel en vue de l'élaboration du manuel de procédures opérationnelles pour les usagers des bâtiments du SCOP, de Sèmè One et de ses annexes

En raison de la possibilité offerte à l'Autorité Contractante de réviser le Plan de Passation des Marchés en cours d'année, les prestataires spécialisés dans les domaines ci-après peuvent également manifester leur intérêt pour le présent avis. Il s'agit de :

• **Marchés de fournitures et de services :**

- Acquisition de matériels informatiques, de matériel audio-visuel, de télécommunication ou équivalent ;



1

- Acquisition de consommables informatiques et accessoires (y compris les prestations de service),
  - Acquisition de consommable et de mobiliers de bureaux,
  - Acquisition de matériels et équipements de laboratoires, produits et consommables de laboratoires,
  - Acquisition d'équipement de maintenance, de pièces détachées, de pièces de rechange pour climatiseur, groupe électrogène, copieurs, ascenseurs, d'équipements électriques ou équivalent ;
  - Prestation de services de communications, événementielles / Prestations artistiques / Photographie / Reportage Imprésario/ prestations d'hôtesse / décoration / location de stands, prestation de services d'entretien et nettoyage des bâtiments et espaces verts, désinsectisation et dératissage des bâtiments,
  - Entretien et réparation des véhicules ;
  - Maintenance des appareils de froid et climatisation, groupes électrogènes, ascenseurs, parc informatique, copieurs ;
  - Fourniture, installation et maintenance de système de sécurité, réseau informatique, télécommunication et électronique (Incendie, Alarme, vidéo-sécurité...) ;
  - Service de Restauration / Hôtellerie ;
  - Location de véhicules ;
  - Travaux d'imprimerie / reprographie / sérigraphie, typographie et articles publicitaires ;
  - Prestation de divers services d'assurance ;
  - Prestations d'assurances maladie et IARD ;
  - Autres fournitures et prestations (**À préciser par le soumissionnaire**).
- **Marché de prestations intellectuelles**

Tout bureau d'études, cabinets de consultants et/ou consultants individuels spécialisés en :

- Audit comptable et financier, études et contrôles techniques non architecturales, études et contrôles techniques architecturales, études et conception de logiciels / Conseils et diverses assistances informatiques, appuis-conseils, études de faisabilité, enquêtes, suivi-évaluation dans divers domaines ;
- Animation d'atelier et de session de formation,
- Autres prestations intellectuelles (**À préciser par le soumissionnaire**).

- **Marchés de travaux**

- Construction, entretien et réhabilitation des bâtiments et voies internes (Maçonnerie / Menuiserie de bois et fer / Plomberie / Electricité / Vitrier aluminium / Peinture Bâtiment...) ;
- Travaux de Soudure Métallique et accessoires ;
- Autres types de travaux à préciser par le soumissionnaire.

3. Les candidats intéressés peuvent obtenir des informations auprès de la Personne Responsable des Marchés Publics de l'ADSC ; e-mail : [sc.prmp@semecity.com](mailto:sc.prmp@semecity.com) et prendre connaissance des documents de constitution de la liste des candidats potentiels au **secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City sis au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15**, tous les jours ouvrables de 08 heures à 12 heures 30 minutes et de 14 heures à 17 heures 30 minutes. Des informations complémentaires peuvent également être obtenu sur le site web de l'agence : [www.semecity.bj](http://www.semecity.bj).

4. Les candidats intéressés peuvent obtenir gratuitement le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels complet à compter du 06 MAI 2024. Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels en version papier ou en version électronique sous le format PDF sera immédiatement remis aux candidats intéressés sur simple présentation de ces derniers au **secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City sis au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 15.** Le dossier de constitution de la liste de candidats potentiels sera adressé aux candidats à leurs frais par la poste. Ce dossier peut être téléchargé sur le site web : [www.semecity.bj](http://www.semecity.bj) ou obtenu par voie électronique à l'adresse : [sc.prmp@semecity.com](mailto:sc.prmp@semecity.com) à condition que le candidat remplisse la fiche de retrait du dossier.

Le retrait du dossier de constitution de la liste de candidats potentiels est matérialisé par une fiche de décharge établie selon un modèle mis à disposition par l'ARMP. Cette fiche est annexée au présent avis et pourra être rempli et transmis par le candidat via l'adresse mail ci-après : [sc.prmp@semecity.com](mailto:sc.prmp@semecity.com).

5. Les manifestations d'intérêt devront être rédigées en langue française et envoyer à l'adresse mail : [sc.prmp@semecity.com](mailto:sc.prmp@semecity.com) au plus tard le 20 MAI 2024 à 10 heures 00 minute.

Les manifestations d'intérêt qui ne parviendront pas aux heures et date ci-dessus indiquées, seront purement et simplement rejetées et retournées sans être ouvertes.

Seules les manifestations d'intérêt reçues sur l'adresse mail : [sc.prmp@semecity.com](mailto:sc.prmp@semecity.com) seront prises en compte. Un accusé de réception sera adressé au soumissionnaire après l'envoi du dossier de manifestation d'intérêt. En absence de cet accusé de réception, dans un délai de 24 heures, il est demandé aux soumissionnaires de bien vouloir se rapprocher du secrétariat de la PRMP de l'Agence de Développement de Sèmè City sis au Quartier Djominhoutin "Immeuble Sèmè One No 740, rue 12.052" à Cotonou, Tél : (+229) 21 36 88 00.

6. Les manifestations d'intérêt doivent être soumises par domaine/type de marché. Un même candidat peut déposer des dossiers pour plusieurs ou l'ensemble des domaines listés au point 2 ci-dessus du présent avis, et pourra être retenu sur la liste pour les marchés concernés, si ses dossiers spécifiques pour chacun de ces domaines sont jugés satisfaisants.

7. Chaque manifestation d'intérêt doit porter clairement la mention "~~Manifestation d'intérêt pour~~ [insérer le nom du projet et le nom et numéro du marché].

8. Le dossier de manifestation d'intérêt doit comporter :

- la lettre de manifestation d'intérêt pour l'inscription à la liste des potentiels candidats des demandes de cotation, datée, signée et cachetée ;
- le registre de commerce et/ou les statuts de l'entreprise, avec en surlignage, le domaine d'activité en rapport avec le marché concerné. Les domaines d'activités désignés comme « Diverses prestations » ne seront pas considérés ;

**PRMP  
ADSC**

- pour les anciennes entreprises, les preuves de l'exécution d'au moins trois (03) marchés similaires au cours des cinq (05) dernières années (attestations de bonne fin d'exécution accompagnées des pages de garde et de signature de chaque marché) ;
- pour les entreprises naissantes et celles qui n'ont pas encore trois (03) années d'existence, les preuves d'au moins trois (03) expériences de leur personnel d'encadrement (attestations de travail, certificats, attestations de bonne fin d'exécution) par domaine choisi.

9. Tout recours des candidats dans le cadre de cette procédure de constitution de liste de prestataires sera exercé suivant les modalités et délais prévus aux articles 116 et 117 de la loi n°2020-26 du 29 septembre 2020 portant code des marchés publics en République du Bénin ainsi que ceux du décret n°2020-605 du 23 décembre 2020 portant modalités de mise en œuvre des procédures de sollicitations de prix.

Fait à Cotonou, le 02 MAI 2024

  
Mondoukpè H. FADONOUGBO  
PRMP/ADSC



## MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

### II- MODELE DE LETTRE DE MANIFESTATION D'INTERET

[Le candidat remplit la lettre ci-dessous conformément aux instructions entre crochets. Le format de la lettre ne doit pas être modifié. Toute réserve ou déviation substantielle, par rapport à ce format, pourra entraîner le rejet de la manifestation]

[insérer Nom du Candidat]

[insérer Lieu et date]

**Objet :** Manifestation d'intérêt pour [indiquer nature de la prestation]

A

Madame/Monsieur le [indiquer titre du  
représentant de l'Autorité Contractante/structure habilitée]

Monsieur le [indiquer Titre du représentant de l'Autorité contractante/structure habilitée],

Après avoir examiné l'avis public à manifestation d'intérêt dont nous accusons réception, nous vous soumettons notre candidature pour la constitution de la liste de candidats potentiels pour les demandes de cotation [indiquer nature de la prestation].

Notre dossier de manifestation d'intérêt comprend :

- 1) la présente lettre de manifestation d'intérêt ;
- 3) le registre de commerce/les statuts ;
- 4) les preuves des expériences similaires [copies des attestations de bonne fin d'exécution appuyées des pages de garde et de signature des contrats correspondants] ou les expériences du personnel d'encadrement (copies des attestations de travail, des certificats et des attestations de bonne fin d'exécution) ;



Veuillez agréer, Madame/Monsieur la/le [indiquer le titre du représentant de l'Autorité contractante/structure déconcentrée], l'assurance de notre considération distinguée.

Nom [insérer le nom complet de la personne signataire de la manifestation]  
En tant que [indiquer la capacité du signataire]

Signature [insérer la signature]

Ayant pouvoir à signer la manifestation pour et au nom de [insérer le nom complet du Candidat]

En date du \_\_\_\_\_ [insérer la date de signature]

[(Nom, Signature et cachet du responsable/représentant habilité de l'entreprise)]

REPUBLIQUE DU BENIN  
AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE SEME CITY  
PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS

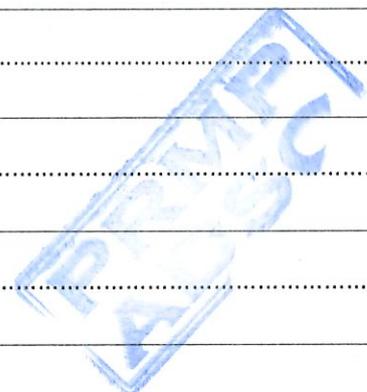
Secrétariat de la personne responsable des marchés publics : +229 21 36 88 15

**Dossier N° : 0395-2024/SEME CITY/PRMP/SP-PRMP DU 18 AVRIL 2024**

**Objet :** AVIS PUBLIC A MANIFESTATION D'INTERET POUR LA CONSTITUTION DE LA LISTE DE CANDIDATS POTENTIELS POUR LES SEUILS DE DISPENSE ET DEMANDES DE COTATION DE TRAVAUX, FOURNITURES, SERVICES PHYSIQUES ET DES PRESTATIONS INTELLECTUELLES AU PROFIT DE L'AGENCE DE DEVELOPPEMENT DE SEME CITY AU TITRE DE LA GESTION 2024

**Récépissé de retrait des dossiers d'appel à concurrence**

N° d'ordre : .....
Date et heure de retrait : .....
Nom, prénom et qualité de la personne ayant retiré le dossier : .....
Nom du candidat : .....
Adresse physique du candidat : .....
Adresse électronique du candidat : .....



Cotonou, le \_\_\_\_\_

Secrétaire PRMP ADSC

Claudia AGBIDINOUCOUN